Manitoba

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse

Bureau de l'éducation française
Téléphone : (204) 945-6916
Télécopieur : (204) 945-1625
Courriel : bef@merlin.mb.ca

Évaluation
Télécopieur : (204) 948-3234

Édifice Robert-Fletcher
1181, avenue Portage
Salle 509
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
CANADA

March 13, 2006

TO: Superintendents of French Immersion Schools
Divisional Coordinators
Principals of French Immersion Senior High Schools
Teachers of the Senior 4 *Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication* Course
Educational Organizations

Dear Madam or Sir:

Subject: ***Test Material Package, Senior 4 Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication, January 2006***

On behalf of Manitoba Education, Citizenship and Youth, I am pleased to send you a test material package containing a copy of all documents related to the Senior 4 *Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication* Standards Test that was administered in January 2006.

This package includes the following:

- *Guide d'administration;*
- *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite;*
- *Cahier de prise de notes : Compréhension orale;*
- *Cahier de l'élève : Compréhension orale;*
- *Cahier de l'élève : Compréhension écrite;*
- *Cahier de l'élève : Production écrite;*
- *Recueil de textes;*
- *Clé de correction : Compréhension orale;*
- *Clé de correction : Compréhension écrite;*
- *Clé de correction : Production écrite* (includes the *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*);
- *Analyse de réponses et de textes d'élèves;*
- DVD and CD (inserted only in the package of teachers who did not administer the test).

These documents, with the exception of the *Recueil de textes*, are also available on the departmental Web site at: www.edu.gov.mb.ca/ms4/eval/.

For further information regarding the above materials, please contact Robert Campbell at (204) 945-6263, or, toll free, at 1 800 282-8069, extension 6263, or Isabelle Taché at (204) 945-5607, or, toll free, at 1 800 282-8069, extension 5607.

Sincerely,

Jacqueline Gosselin

Jacqueline Gosselin
Director
Educational Support Services Branch

Enclosure

Manitoba

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse

Bureau de l'éducation française
Téléphone : (204) 945-6916
Télécopieur : (204) 945-1625
Courriel : bef@merlin.mb.ca

Évaluation
Télécopieur : (204) 948-3234

Édifice Robert-Fletcher
1181, avenue Portage
Salle 509
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
CANADA

Le 13 mars 2006

DESTINATAIRES : Directions générales des écoles d'immersion française
Coordonnatrices et coordonnateurs divisionnaires
Directions des écoles secondaires d'immersion française
Enseignantes et enseignants du cours de *Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication*, secondaire 4
Organismes éducatifs

Objet : *Documents relatifs au test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication, secondaire 4, janvier 2006*

Madame, Monsieur,

Le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse est heureux de vous faire parvenir une trousse contenant un exemplaire des documents relatifs au test basé sur les normes, *Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication*, secondaire 4 qui a été administré au mois de janvier 2006.

Dans cette trousse se trouvent les documents suivants :

- *Guide d'administration;*
- *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite;*
- *Cahier de prise de notes : Compréhension orale;*
- *Cahier de l'élève : Compréhension orale;*
- *Cahier de l'élève : Compréhension écrite;*
- *Cahier de l'élève : Production écrite;*
- *Recueil de textes;*
- *Clé de correction : Compréhension orale;*
- *Clé de correction : Compréhension écrite;*
- *Clé de correction : Production écrite* (comprend la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*);
- *Analyse de réponses et de textes d'élèves;*
- disque DVD et disque compact (insérés seulement dans la trousse des enseignantes et des enseignants qui n'ont pas administré le test).

Ces documents, à l'exception du *Recueil de textes*, sont également disponibles sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante : www.edu.gov.mb.ca/ms4/eval/.

Pour plus amples renseignements quant aux documents ci-dessus, veuillez communiquer avec monsieur Robert Campbell en composant le (204) 945-6263 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 6263, ou avec madame Isabelle Taché en composant le (204) 945-5607 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 5607.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La directrice des services
de soutien en éducation,

Jacqueline Gosselin

Jacqueline Gosselin

Pièce jointe

Test basé sur les normes
Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Guide d'administration

Test officiel

Janvier 2006

Manitoba

Tous droits réservés © 2006, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3552-1

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

1.0 Introduction 1

2.0 Vue d'ensemble du test 2

3.0 Rôle de la direction de l'école 3

3.1 Avant le test 3
3.2 Pendant le test 3

4.0 Rôle de la personne administratrice 4

4.1 Avant le test 4
4.2 Pendant le test 4
4.3 Après la dernière séance de test 5

5.0 Politiques relatives à l'administration du test 6

5.1 Les candidats au test 6
5.2 Les présences 6
5.3 Les retards et les sorties de salle 6
5.4 Les absences 7
5.4.1 Absences des trois séances (tout le test) 7
5.4.2 Absences d'une ou de deux séances 7
5.5 La tricherie 8
5.6 Un document endommagé ou mal imprimé 8

6.0 Préparatifs du test 9

7.0 Modalités relatives à l'activité de prise de notes 10

7.1 Remise du *Recueil de textes* et du *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite* 10
7.2 Lignes directrices pour la prise de notes 10
7.3 Le jeudi 12 janvier 2006 11
7.4 Après la deuxième séance de test 11

8.0 Séances de test 12

9.0 Modalités d'envoi des documents au Ministère 17

9.1 Écoles de la ville de Winnipeg 17
9.2 Écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg 18

10.0 Modalités d'envoi des documents au lieu de correction 20

11.0 Documents à garder à l'école 20

12.0 Après la correction à l'échelle locale 21

13.0 Personnes-ressources du Ministère 21

Annexe 1 – Documents et matériel de test 23

Annexe 2 – Exemple d'une feuille de présence 24

Annexe 3 – Exemple d'un formulaire individualisé de données démographiques 25

Annexe 4 – Exemple d'un formulaire générique de données démographiques 26

Annexe 5 – Étapes à suivre pour remplir le formulaire générique de données démographiques 27

Annexe 6 – Règlements à respecter durant les séances de test 28

Annexe 7 – Codes désignés pour indiquer les changements au nombre d'élèves inscrits au test basé sur les normes 29

Annexe 8 – Exemple d'un connaissement 30

106-03770/

1.0 Introduction

Le *Guide d'administration* précise :

- le rôle de la direction de l'école;
- le rôle de l'enseignante ou de l'enseignant responsable de l'administration du test, ci-après désigné « personne administratrice »;
- les politiques relatives à l'administration du test;
- les modalités relatives à l'activité de prise de notes;
- les modalités d'administration du test;
- les modalités d'envoi des documents au Ministère et au lieu de correction.

Le présent document est destiné aux personnes administratrices. Les modalités d'administration qui s'y trouvent doivent être respectées afin d'assurer l'uniformité de l'administration des tests basés sur les normes.

Le guide doit être utilisé conjointement avec les documents suivants :

- les documents d'information liés à l'administration du test basé sur les normes de *Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication,* secondaire 4;
- *Politiques et modalités pour les tests basés sur les normes : année scolaire 2005–2006.*

Ces documents se trouvent sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante http://www.edu.gov.mb.ca/ms4/eval/.

2.0 Vue d'ensemble du test

Le tableau suivant présente une vue d'ensemble du test de *Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication*, secondaire 4.

Jour	Composante	Durée	Activités de l'élève
le jeudi 12 janvier 2006	Remise du *Recueil de textes* et du *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite*		
Avant le test	Compréhension écrite (CÉ) Prise de notes	du 12 au 17 janvier 2006	• lire les textes du recueil • prendre des notes • rapporter le *Recueil de textes* et le *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite* le mercredi 18 janvier 2006
Jour 1 le mardi 17 janvier 2006 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Tâches administratives	15 minutes	• remplir le formulaire de données démographiques
	Compréhension orale (CO) Prise de notes et tâches d'évaluation	65 minutes (plus 10 minutes de temps suppl.)	• visionner une émission deux fois • prendre des notes pendant et après le premier visionnement et le second • faire les tâches après le second visionnement
Jour 2 le mercredi 18 janvier 2006 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Tâches administratives	10 minutes	• écouter une chanson et en relire les paroles • relire les autres textes indiqués dans son *Cahier de l'élève : Compréhension écrite* • prendre connaissance d'une illustration • consulter son *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite* • faire les tâches liées aux textes
	Compréhension écrite (CÉ) Tâches d'évaluation	105 minutes (plus 15 minutes de temps suppl.)	
Jour 3 le jeudi 19 janvier 2006 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Tâches administratives	10 minutes	• choisir et organiser ses idées • rédiger, réviser et corriger son brouillon • transcrire sa version définitive dans le *Cahier de l'élève : Production écrite*
	Production écrite (PÉ) Tâche d'évaluation	180 minutes (plus 30 minutes de temps suppl.)	
	Tâches administratives	10 minutes	• répondre au questionnaire

3.0 Rôle de la direction de l'école

Rappel de confidentialité

Jusqu'à la fin de l'administration du test, la direction de l'école s'engage à ne divulguer aucun renseignement (item, contenu, concept ou modalité) concernant le test basé sur les normes. Elle reconnaît le caractère confidentiel du test et comprend que la confidentialité est indispensable à l'évaluation équitable des élèves de toute la province.

3.1 Avant le test

La direction de l'école doit :

- mettre à l'horaire de l'école les séances prévues pour le test et en informer la personne administratrice;
- **s'assurer que tous les documents de test ont été reçus**; (Vous recevrez les documents de test au plus tard le mercredi 21 décembre 2005. La *Liste de documents envoyés à l'école* sera annexée à la lettre de présentation qui accompagnera les documents.)

> Si le matériel de test est incomplet, prière de communiquer immédiatement avec Gisèle Côté, agente d'administration, au Bureau de l'éducation française, en composant le (204) 945-3935 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 3935.

- nommer une enseignante ou un enseignant comme personne administratrice;

  Remarque : Le Ministère recommande que cette personne soit l'enseignante ou l'enseignant du cours de français. Si d'autres membres du personnel enseignant participent à l'administration du test, la direction de l'école doit veiller à ce que les allées et venues dans la salle de test ne dérangent pas les élèves.

- **dès l'arrivée des documents**, remettre **le disque DVD** et **le disque compact** à la personne administratrice afin qu'elle en vérifie le fonctionnement, et les reprendre au plus tard une heure après la fin des classes;
- voir à ce que la personne administratrice dispose de l'équipement nécessaire pour visionner le DVD et écouter le disque compact (voir l'annexe 1);
- réserver un lieu sûr afin d'entreposer **sous clé** les documents de test entre les séances. La direction de l'école est responsable de ces documents et les remet **seulement** à la personne administratrice **aux moments précisés** dans ce guide (voir l'annexe 1).

3.2 Pendant le test

La direction de l'école doit :

- réduire au minimum la diffusion de messages par intercom de manière à minimiser les distractions;
- veiller à ce que personne n'ait accès aux documents de test entre les séances;
- remplir le *Questionnaire pour la direction de l'école*.

L'information obtenue à partir du questionnaire permettra au Ministère d'améliorer le processus d'administration. Ce questionnaire doit être retourné au Ministère avec les autres documents le jeudi 19 janvier 2006.

4.0 Rôle de la personne administratrice

Rappel de confidentialité

Jusqu'à la fin de l'administration du test, la personne administratrice s'engage à ne divulguer aucun renseignement (item, contenu, concept ou modalité) concernant le test basé sur les normes. Elle reconnaît le caractère confidentiel du test et comprend que la confidentialité est indispensable à l'évaluation équitable des élèves de toute la province.

4.1 Avant le test

La personne administratrice doit :

- vérifier avec la direction que toutes les séances prévues pour le test ont été mises à l'horaire de l'école et qu'une salle a été désignée pour l'administration du test;
- lire le *Guide d'administration* en entier avant le vendredi 16 décembre 2005;
- fournir aux élèves les renseignements concernant le test : jour, heure, durée de chaque séance;
- consulter l'annexe 1 et renseigner les élèves sur ce qu'ils doivent apporter aux séances;
- informer les élèves des modalités relatives à l'activité de prise de notes (voir la **section 7.0**);
- voir aux préparatifs du test comme le précise la **section 6.0**;
- distribuer le *Recueil de textes* et le *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite* aux élèves le jeudi 12 janvier 2006;
- communiquer avec Gisèle Côté en composant le (204) 945-3935 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 3935, pour toute question relative à l'administration du test.

4.2 Pendant le test

La personne administratrice doit :

- demeurer dans la salle de test pour la durée de chacune des séances;
- s'assurer que tous les documents fournis par le Ministère sont entreposés **sous clé** après chaque séance;
- s'assurer que les élèves ont toujours le même numéro d'identification sur leurs cahiers;
- **respecter les politiques et les modalités relatives à l'administration**;
- remplir le *Rapport d'administration*;
- après la deuxième séance de test, vérifier les exemplaires du *Recueil de textes* et du *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite* afin de voir ce que les élèves y ont inscrit;
- faire parvenir au Ministère, **le mardi 17 janvier 2006 et le mercredi 18 janvier 2006** (voir la section 9.1, pour les écoles de la ville de Winnipeg, ou la section 9.2, pour les écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg), les cahiers demandés en prévision de la session de formation du 23 janvier 2006;
- circuler régulièrement dans la salle de test pendant la séance de Production écrite afin de s'assurer que l'élève utilise strictement les documents fournis ou permis.

4.3 Après la dernière séance de test

La personne administratrice doit :

- signer le *Rapport d'administration*;
- remplir le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*;
- remplir, s'il y a lieu, le formulaire *Modifications notées sur les Formulaires de données démographiques*;
- obtenir de la direction de l'école le *Questionnaire pour la direction de l'école*;
- faire parvenir les documents demandés par le Ministère immédiatement après la dernière séance de test, **le jeudi 19 janvier 2006** (voir la section 9.1, pour les écoles de la ville de Winnipeg, ou la section 9.2, pour les écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg);
- faire parvenir, s'il y a lieu, tous les documents énumérés à la **section 10.0** au lieu de correction locale immédiatement après la dernière séance de test **le jeudi 19 janvier 2006**.

Remarque : Pour toute question relative à la correction locale, veuillez communiquer avec la personne coordonnatrice responsable de la correction locale au sein de votre division.

5.0 Politiques relatives à l'administration du test

5.1 Les candidats au test

Les élèves inscrits au programme scolaire d'immersion française et qui, au premier semestre, sont inscrits au cours de *Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication*, secondaire 4, doivent passer le test en janvier 2006, à l'exception de ceux qui en sont exemptés.

5.2 Les présences

La personne administratrice doit noter la présence de chaque élève en cochant la case appropriée sur la feuille de présence fournie par le Ministère (voir l'annexe 2).

Remarque : Se conformer à la politique de l'école ou de la division scolaire concernant les élèves qui terminent le test avant l'heure prévue.

5.3 Les retards et les sorties de salle

Si un élève est en retard ou doit quitter la salle au moment de l'administration du test basé sur les normes ou ne peut pas terminer le test, la personne administratrice doit intervenir selon les directives figurant au tableau ci-dessous.

<table>
<tr><th>Jour</th><th>Séance</th><th>Retards</th><th>Sorties de salle</th></tr>
<tr><td>Jour 1
le mardi
17 janvier 2006</td><td>Compréhension orale (prise de notes et tâches d'évaluation)</td><td>L'élève qui arrive après que le disque DVD a été mis en marche ne sera pas admis à la séance et sera considéré comme absent.</td><td>Puisque la séance est dirigée du début à la fin, l'élève qui doit quitter la salle ne pourra pas la réintégrer et sera considéré comme absent.</td></tr>
<tr><td>Jour 2
le mercredi
18 janvier 2006</td><td>Compréhension écrite (tâches d'évaluation)</td><td>L'élève qui se présente pendant la première moitié de la séance sera autorisé à passer cette partie du test. La personne administratrice pourra lui accorder une période de temps supplémentaire correspondant au retard.
L'élève qui se présente après la première moitié sera considéré comme absent.</td><td rowspan="2">Les règlements de l'école devraient s'appliquer.</td></tr>
<tr><td>Jour 3
le jeudi
19 janvier 2006</td><td>Production écrite (tâche d'évaluation)</td><td>L'élève retardataire sera autorisé à participer à la séance. La personne administratrice pourra lui accorder une période de temps supplémentaire correspondant au retard.</td></tr>
</table>

5.4 Les absences

Il n'y a aucune séance de reprise pour les élèves absents.

5.4.1 Absences des trois séances (tout le test)

Si un élève est absent de toutes les séances du test, c'est-à-dire s'il est absent de la séance du Jour 1 (17 janvier 2006), du Jour 2 (18 janvier 2006) **et** du Jour 3 (19 janvier 2006), la personne administratrice doit se reporter à la liste des codes désignés (voir l'annexe 7) afin de choisir celui qui convient le mieux pour expliquer l'absence de élève. La personne administratrice doit inscrire ce code sur le formulaire individualisé de données démographiques.

Il existe trois catégories principales de codes désignés pour indiquer les changements au nombre d'élèves inscrits au test basé sur les normes. **Les descriptions ci-dessous expliquent les conséquences de l'attribution des codes pour chacune des catégories.**

Catégorie A : *Indiquer « aucune note » pour le test basé sur les normes avec la note du cours*

Si la raison pour laquelle un élève ne passe pas le test figure dans cette catégorie de codes, la personne administratrice doit inscrire « aucune note » au test basé sur les normes sur le bulletin scolaire de l'élève et lui attribuer une note finale pour le cours. (La note du cours est déterminée à 100 % par l'école.)

Catégorie B : *Indiquer une note de 0 % pour le test basé sur les normes avec la note finale du cours*

Si la raison pour laquelle un élève ne passe pas le test figure dans cette catégorie de codes, la personne administratrice doit inscrire une note de 0 % au test basé sur les normes. La note de 0 % au test basé sur les normes et la note finale au cours doivent toutes les deux être inscrites sur le bulletin de l'élève. Veuillez noter que le Ministère n'inclut pas ces résultats dans les divers rapports qu'il prépare.

Catégorie C : *Ne pas indiquer de note pour le test basé sur les normes*

Si la raison pour laquelle un élève ne passe pas le test figure dans cette catégorie de codes, l'obligation de passer le test ne s'applique pas pour cet élève.

5.4.2 Absences d'une ou de deux séances

Si un élève est absent d'une ou de deux séances de test, la personne administratrice doit inscrire « A » sur la feuille de présence et « Absent » sur le *Cahier de l'élève* du domaine en question. N'ayant pas pu passer le test dans son ensemble, l'élève est considéré comme absent au test basé sur les normes. La note de l'élève lui sera accordée selon la politique de l'école ou de la division scolaire concernant les élèves absents aux examens finaux. L'école doit préciser sur le bulletin de l'élève que la note reflète la pratique d'évaluation de l'école. (La note du cours est déterminée à 100 % par l'école.)

5.5 La tricherie

Il incombe à la personne administratrice d'assurer les conditions nécessaires pour décourager la tricherie. **Si elle se rend compte qu'un élève triche, la personne administratrice doit noter le numéro de cahier de l'élève dans le *Rapport d'administration* dans la section du domaine en question et décrire l'incident. L'élève recevra une note de 0 % pour ce domaine.** La personne coordonnatrice responsable de la correction à l'échelle locale vérifiera tous les rapports d'administration et sera responsable de noircir le cercle correspondant à zéro pour chacune des tâches du domaine où il y a eu tricherie.

5.6 Un document endommagé ou mal imprimé

Si, **après avoir commencé le test**, un élève constate que son document est endommagé ou mal imprimé, la personne administratrice doit lui remettre un nouveau document après en avoir rayé le numéro sur la page couverture et y avoir inscrit le numéro de cahier de l'élève. L'élève garde les deux documents et continue le test dans le nouveau, ce qui lui permet d'avoir accès au travail qu'il aurait fait dans le premier.

La personne administratrice écrit « ENDOMMAGÉ » sur tout document endommagé ou « MAL IMPRIMÉ » sur tout document mal imprimé et les remet au Ministère, à l'exception des exemplaires utilisés par les élèves. De plus, elle fait état de tout document endommagé ou mal imprimé dans le *Rapport d'administration*.

6.0 Préparatifs du test

Afin d'assurer le bon déroulement du test, la personne administratrice doit :

- **dès l'arrivée des documents**, obtenir **le disque DVD** et **le disque compact** de la direction de l'école, en vérifier le fonctionnement au moyen de l'équipement de l'école et les remettre à la direction;

  Remarque : Si le disque DVD ou le disque compact est défectueux, veuillez communiquer avec Gisèle Côté **avant le jeudi 22 décembre 2005** en composant le (204) 945-3935 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 3935.

- obtenir de la direction de l'école :
  - la liste des élèves inscrits au test,
  - les feuilles de présence;
- prendre la liste des élèves et inscrire en caractères d'imprimerie sur les feuilles de présence le nom de tous les élèves qui passeront le test à côté d'un numéro de cahier (ne pas inscrire le nom des élèves qui ont été exemptés). S'il y a plus d'une classe qui passe le test, les personnes administratrices doivent se répartir les feuilles de présence. Il se peut que deux personnes administratrices aient à se partager une feuille de présence qui comporte déjà des numéros de cahiers d'élèves. Dans ce cas, prière de photocopier la feuille et de rayer les numéros de cahier qui ne s'appliquent pas.

7.0 Modalités relatives à l'activité de prise de notes

La personne administratrice doit informer les élèves des modalités suivantes relatives à la remise du *Recueil de textes* et du *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite* ainsi que des lignes directrices quant à l'activité de prise de notes.

7.1 Remise du *Recueil de textes* et du *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite*

La personne administratrice distribuera les exemplaires du *Recueil de textes* et du *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite* le jeudi 12 janvier 2006. Si l'élève est absent pour cause de maladie ou d'autre raison le jeudi 12 janvier 2006, la personne administratrice doit respecter la politique de l'école concernant la remise de devoirs aux élèves absents.

Avant de quitter l'école avec son *Recueil de textes* et son *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite*, l'élève doit s'assurer que ses cahiers ne sont pas endommagés ou mal imprimés et que toutes les pages s'y trouvent. Le cas échéant, la personne administratrice doit lui remettre un autre exemplaire du cahier.

Les élèves **doivent** rapporter leur *Recueil de textes* et leur *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite* pour la deuxième séance de test du mercredi 18 janvier 2006. À partir de cette deuxième séance, les cahiers de test **doivent** demeurer à l'école avec les autres documents de test. Si un élève oublie de rapporter ses cahiers le mercredi 18 janvier, la personne administratrice doit lui remettre une copie supplémentaire des deux cahiers. L'élève doit toutefois rapporter ses cahiers le jeudi 19 janvier 2006 et peut consulter les deux copies des cahiers pour la séance de Production écrite.

7.2 Lignes directrices pour la prise de notes

La personne administratrice doit informer les élèves des points suivants.

- L'élève aura le *Recueil de textes* et le *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite* en main du 12 au 17 janvier, ayant ainsi le temps de lire les textes et faire sa prise de notes **avant** l'administration du test.
- L'élève doit faire sa prise de notes **à l'extérieur des heures de classes.**
- L'élève devrait se servir du *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite* afin de retenir l'essentiel des textes du recueil et de noter ses réactions ou ses commentaires à l'égard de l'information présentée dans ces textes.

- L'élève devrait se servir du tableau de synthèse, qui se trouve aux deux dernières pages du *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite*, dans le but de mieux se préparer pour la tâche de Production écrite.
- Dans le *Recueil de textes*, l'élève peut souligner, surligner, encercler, annoter, relever les idées principales de chaque paragraphe ou noter quelques définitions.
- **L'élève n'a pas le droit de rédiger un texte argumentatif complet ou partiel ni dans le recueil, ni dans le cahier dans le but de l'insérer dans sa version définitive.**
- La personne administratrice vérifiera les recueils et les cahiers de prise de notes, afin de voir ce que l'élève y a inscrit.
- Dans le cas où l'élève rédigerait un texte argumentatif complet ou partiel dans le but de l'insérer dans sa version définitive, **l'élève recevra la note zéro pour le domaine de la Production écrite.**

7.3 Le jeudi 12 janvier 2006

Dans le cadre du cours de français ou selon la méthode déterminée par l'école, la personne administratrice doit :

- remettre un exemplaire du *Recueil de textes* et du *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite* aux élèves;
- demander à l'élève de vérifier si ses cahiers sont complets;
- **rappeler aux élèves qu'ils n'ont pas le droit de rédiger un texte argumentatif complet ou partiel ni dans le recueil, ni dans le cahier dans le but de l'insérer dans leur version définitive; le cas échéant, ils recevront la note zéro pour le domaine de la Production écrite;**
- veiller à ce que le numéro d'identification indiqué sur les cahiers corresponde au numéro de cahier qui a été assigné à l'élève sur la feuille de présence;
- indiquer sur la feuille de présence que l'élève a reçu son *Recueil de textes* et son *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite* en cochant la case appropriée sur la feuille de présence au fur et à mesure que les cahiers sont distribués.

7.4 Après la deuxième séance de test

Le mercredi 18 janvier 2006, après la deuxième séance de test, la personne administratrice doit vérifier les exemplaires du *Recueil de textes* et du *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite* afin de voir ce que les élèves y ont inscrit.

Dans le cas évident où l'élève rédigerait un texte argumentatif complet ou partiel dans le but de l'insérer dans sa version définitive, la personne administratrice doit :

- noter le numéro de cahier de l'élève dans le *Rapport d'administration* dans la section du domaine en question et décrire l'incident;
- informer l'élève qu'il recevra la note zéro pour le domaine de la Production écrite;
- mettre de côté le *Recueil de textes* ou le *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite* de l'élève afin de pouvoir fournir les pièces justificatives, s'il y a lieu.

8.0 Séances de test

Jour	Date	Composante	Durée
1	le mardi 17 janvier 2006	Tâches administratives	15 minutes
		Compréhension orale (CO) (prise de notes et tâches d'évaluation)	65 min plus 10 min de temps suppl.
2	le mercredi 18 janvier 2006	Compréhension écrite (CÉ) (tâches d'évaluation)	105 min plus 15 min de temps suppl.
3	le jeudi 19 janvier 2006	Production écrite (PÉ) (tâche d'évaluation)	180 min plus 30 min de temps suppl.

Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.

Jour 1 CO (✓)	Jour 2 CÉ (✓)	Jour 3 PÉ (✓)	Préparatifs
			Afin d'assurer le bon déroulement de la séance, la personne administratrice doit obtenir de la direction de l'école les documents et le matériel suivants : • les feuilles de présence;
			• le *Rapport d'administration*;
			• l'enveloppe contenant les formulaires de données démographiques (individualisés et génériques) et les feuilles intitulées *Étapes à suivre pour remplir le formulaire générique de données démographiques*;
			• les formulaires de données démographiques pour les élèves qui étaient absents jusqu'à présent;
			• les feuilles intitulées *Règlements à respecter durant les séances de test*;
			• le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*;
			• les exemplaires du *Cahier de prise de notes : Compréhension orale*;
			• les exemplaires du *Cahier de l'élève : Compréhension orale*;
			• le disque DVD;
			• le disque compact;
			• les exemplaires du *Cahier de l'élève : Compréhension écrite*;
			• les exemplaires non numérotés du *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite* et du *Recueil de textes*;
			• les exemplaires du *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite*;
			• les exemplaires du *Recueil de textes*;
			• les exemplaires du *Cahier de l'élève : Production écrite*;
			• les feuilles de papier brouillon;
			• les feuilles de papier supplémentaires;
			• les questionnaires pour les élèves;

Jour 1 CO (✓)	Jour 2 CÉ (✓)	Jour 3 PÉ (✓)	**Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.**
			• l'enveloppe identifiée « Cahiers demandés en prévision de la session de formation »;
			• le téléviseur et le lecteur DVD;
			• le lecteur de disques compacts.
			Avant l'arrivée des élèves, la personne administratrice doit s'assurer : – du fonctionnement des appareils électroniques;
			– que le disque DVD est prêt à jouer; Remarque : Vous devez faire jouer la **version intégrale** du disque DVD et non la version indexée.
			– que le disque compact est prêt à jouer.
Modalités d'administration			
Au début de la séance, la personne administratrice doit :			
			– lire **à haute voix** les *Règlements à respecter durant les séances de test* (voir l'annexe 6);
			– noter quels élèves ont rapporté leur *Recueil de textes* et leur *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite* en cochant la case appropriée sur la feuille de présence;
			– prévenir, s'il y a lieu, les élèves ayant oublié leurs cahiers de les rapporter le jeudi;
			– distribuer, s'il y a lieu, une copie non numérotée du *Recueil de textes* ou du *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite* aux élèves ayant oublié leurs exemplaires et y inscrire le numéro d'identification de l'élève;
			– rappeler aux élèves la durée de la séance;
			– **demander aux élèves de ne pas ouvrir leurs cahiers avant d'en avoir reçu le signal**;
			– distribuer les exemplaires **en veillant à ce que le numéro d'identification indiqué sur les cahiers corresponde au numéro de cahier qui a été assigné à l'élève sur la feuille de présence** (voir l'annexe 1);
			– indiquer aux élèves que le numéro d'identification doit être le même sur tout document qu'ils recevront, car c'est le seul moyen d'identifier leur travail;
			– noter la présence des élèves en cochant la case appropriée sur la feuille de présence au fur et à mesure que les cahiers sont distribués;
			– inscrire « A » sur la feuille de présence pour tout élève absent et inscrire « Absent » sur son *Cahier de l'élève*;

8.0 Séances de test

Jour	Date	Composante	Durée
1	le mardi 17 janvier 2006	Tâches administratives	15 minutes
		Compréhension orale (CO) (prise de notes et tâches d'évaluation)	65 min plus 10 min de temps suppl.
2	le mercredi 18 janvier 2006	Compréhension écrite (CÉ) (tâches d'évaluation)	105 min plus 15 min de temps suppl.
3	le jeudi 19 janvier 2006	Production écrite (PÉ) (tâche d'évaluation)	180 min plus 30 min de temps suppl.

Jour 1	Jour 2	Jour 3	
CO (✓)	CÉ (✓)	PÉ (✓)	
			Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.
			Préparatifs
			Afin d'assurer le bon déroulement de la séance, la personne administratrice doit obtenir de la direction de l'école les documents et le matériel suivants : • les feuilles de présence;
			• le *Rapport d'administration*;
			• l'enveloppe contenant les formulaires de données démographiques (individualisés et génériques) et les feuilles intitulées *Étapes à suivre pour remplir le formulaire générique de données démographiques*;
			• les formulaires de données démographiques pour les élèves qui étaient absents jusqu'à présent;
			• les feuilles intitulées *Règlements à respecter durant les séances de test*;
			• le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*;
			• les exemplaires du *Cahier de prise de notes : Compréhension orale*;
			• les exemplaires du *Cahier de l'élève : Compréhension orale*;
			• le disque DVD;
			• le disque compact;
			• les exemplaires du *Cahier de l'élève : Compréhension écrite*;
			• les exemplaires non numérotés du *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite* et du *Recueil de textes*;
			• les exemplaires du *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite*;
			• les exemplaires du *Recueil de textes*;
			• les exemplaires du *Cahier de l'élève : Production écrite*;
			• les feuilles de papier brouillon;
			• les feuilles de papier supplémentaires;
			• les questionnaires pour les élèves;

Jour 1 CO (✓)	Jour 2 CÉ (✓)	Jour 3 PÉ (✓)	**Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.**
			• l'enveloppe identifiée « Cahiers demandés en prévision de la session de formation »;
			• le téléviseur et le lecteur DVD;
			• le lecteur de disques compacts.
			Avant l'arrivée des élèves, la personne administratrice doit s'assurer : – du fonctionnement des appareils électroniques;
			– que le disque DVD est prêt à jouer; Remarque : Vous devez faire jouer la **version intégrale** du disque DVD et non la version indexée.
			– que le disque compact est prêt à jouer.
Modalités d'administration			
			Au début de la séance, la personne administratrice doit :
			– lire **à haute voix** les *Règlements à respecter durant les séances de test* (voir l'annexe 6);
			– noter quels élèves ont rapporté leur *Recueil de textes* et leur *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite* en cochant la case appropriée sur la feuille de présence;
			– prévenir, s'il y a lieu, les élèves ayant oublié leurs cahiers de les rapporter le jeudi;
			– distribuer, s'il y a lieu, une copie non numérotée du *Recueil de textes* ou du *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite* aux élèves ayant oublié leurs exemplaires et y inscrire le numéro d'identification de l'élève;
			– rappeler aux élèves la durée de la séance;
			– **demander aux élèves de ne pas ouvrir leurs cahiers avant d'en avoir reçu le signal**;
			– distribuer les exemplaires **en veillant à ce que le numéro d'identification indiqué sur les cahiers corresponde au numéro de cahier qui a été assigné à l'élève sur la feuille de présence** (voir l'annexe 1);
			– indiquer aux élèves que le numéro d'identification doit être le même sur tout document qu'ils recevront, car c'est le seul moyen d'identifier leur travail;
			– noter la présence des élèves en cochant la case appropriée sur la feuille de présence au fur et à mesure que les cahiers sont distribués;
			– inscrire « A » sur la feuille de présence pour tout élève absent et inscrire « Absent » sur son *Cahier de l'élève*;

Jour 1 CO (✓)	Jour 2 CÉ (✓)	Jour 3 PÉ (✓)	**Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.**
			– distribuer les formulaires individualisés de données démographiques (voir l'annexe 3). Si un élève n'a pas de formulaire individualisé, lui remettre un formulaire générique (voir l'annexe 4) ainsi qu'une copie de la feuille intitulée *Étapes à suivre pour remplir le formulaire générique de données démographiques* (voir l'annexe 5); Remarque : Si un élève est absent de la première séance et qu'un **formulaire individualisé** lui est réservé, la personne administratrice doit garder ce formulaire et le lui remettre lorsqu'il se présente.
			– demander aux élèves de remplir les formulaires de données démographiques;
			– reprendre les formulaires de données démographiques et les placer en ordre numérique dans l'enveloppe fournie par le Ministère; **ne pas les plier ni les endommager, ne pas utiliser d'élastiques, d'agrafes ou de trombones**;
			– distribuer **à chaque élève qui était absent jusqu'à présent :** • son formulaire de données démographiques et lui demander de le remplir;
			• la feuille intitulée *Règlements à respecter durant les séances de test* et lui demander de la lire;
			– distribuer à chaque élève cinq feuilles de papier brouillon et dire aux élèves de lever la main s'ils ont besoin d'autres feuilles de papier brouillon ou de papier supplémentaires;
			– demander aux élèves d'inscrire leur numéro d'identification sur leurs feuilles de papier brouillon;
			– informer les élèves qu'ils auront à répondre à un questionnaire à la fin de la séance;
			– avoir en main un exemplaire des documents utilisés;
			– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de prise de notes : Compréhension orale* puis leur lire **à haute voix** les « Directives », le « Règlement particulier » et les « Consignes » à la page 1;
			– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de l'élève : Compréhension écrite* puis leur lire **à haute voix** les « Directives », le « Règlement particulier » et les « Consignes » à la page 1;
			– faire jouer la chanson;
			– quand la chanson est terminée, dire aux élèves de commencer à travailler à partir de la page 2;
			– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de l'élève : Production écrite* puis leur lire **à haute voix** les « Directives » et les « Conseils », à la page 1 et les « Règlements particuliers », à la page 2;
			– dire aux élèves de commencer à travailler une fois qu'ils auront lu la « Tâche d'écriture », à la page 3 et regardé la « Grille de vérification », à la page 4;
			– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration* et dire aux élèves que la séance commence;

Jour 1 CO (✓)	Jour 2 CÉ (✓)	Jour 3 PÉ (✓)	**Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.**
			– faire visionner le disque DVD en appuyant sur le bouton « Version intégrale »; Remarque : Le déroulement de la séance est **entièrement** expliqué dans le disque DVD. La personne administratrice n'a donc pas besoin de diriger les activités de l'élève.
			– après deux heures, indiquer aux élèves qu'il ne reste qu'une heure et les inviter à commencer à transcrire leur version définitive dans leur cahier s'ils n'ont pas déjà commencé à le faire.
			À la fin de la séance, la personne administratrice doit : – rappeler aux élèves le nombre de minutes de temps supplémentaire alloué pour cette séance;
			– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*.
			Lorsque le temps supplémentaire s'est écoulé, la personne administratrice doit : – demander aux élèves d'arrêter d'écrire;
			– reprendre les exemplaires du *Cahier de l'élève : Compréhension orale* et du *Cahier de prise de notes : Compréhension orale* et les placer en ordre numérique;
			– reprendre les exemplaires du *Cahier de l'élève : Compréhension écrite*, du *Recueil de textes,* du *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite* et du *Cahier de prise de notes : Compréhension orale* et les placer en ordre numérique;
			– demander aux élèves d'insérer leurs feuilles de papier brouillon, la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* et, s'il y a lieu, les feuilles de papier supplémentaires dans leur *Cahier de l'élève : Production écrite*;
			– reprendre les exemplaires du *Cahier de l'élève : Production écrite* et • y agrafer, **s'il y a lieu, les feuilles de papier supplémentaires**;
			• y laisser la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*, car elle servira à la correction du texte de l'élève;
			• agrafer **les feuilles de papier brouillon SANS les insérer dans le cahier** car seule la version définitive est corrigée; Remarque : Veuillez **ne pas envoyer** les feuilles de papier brouillon des élèves, ni au Ministère ni au lieu de correction.
			• les placer en ordre numérique;
			– reprendre les exemplaires du *Cahier de prise de notes : Compréhension orale*, du *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite* et du *Recueil de textes*;
			– distribuer les questionnaires aux élèves, demander aux élèves d'y répondre en utilisant **un crayon à mine**, puis les reprendre;
			– noter dans le *Rapport d'administration* toute irrégularité ou toute situation hors de l'ordinaire;
			– remplir le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français* relatif à la séance;

Jour 1 CO (✓)	Jour 2 CÉ (✓)	Jour 3 PÉ (✓)	**Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.**
			– obtenir de la direction de l'école : • l'enveloppe contenant les formulaires de données démographiques;
			• les exemplaires du *Cahier de l'élève : Compréhension orale*;
			• les exemplaires du *Cahier de l'élève : Compréhension écrite*;
			• le *Questionnaire pour la direction de l'école*;
			– vérifier si tous les formulaires de données démographiques sont bien remplis; Remarque : Si un élève était absent de la séance du Jour 1 (17 janvier 2006), du Jour 2 (18 janvier 2006) **et** du Jour 3 (19 janvier 2006), la personne administratrice doit inscrire le code correspondant à la raison de son absence sur le formulaire individualisé (voir l'annexe 7 pour la liste de codes).
			– remplir, s'il y a lieu, le formulaire *Modifications notées sur les Formulaires de données démographiques*;
			– vérifier, à l'aide des feuilles de présence, si le mot « Absent » est inscrit sur le cahier d'un élève absent;
			– compter le nombre de cahiers à envoyer au lieu de correction et inscrire le nombre dans le *Rapport d'administration*;
			– signer le *Rapport d'administration*;
			– faire deux photocopies des feuilles de présence et du *Rapport d'administration*, une pour vos dossiers et, s'il y a lieu, une pour la personne coordonnatrice responsable de la correction locale;
			– faire parvenir au Ministère tous les documents demandés (voir la section 9.1, pour les écoles de la ville de Winnipeg, ou la section 9.2, pour les écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg);
			– remettre tous les autres documents de test à la direction de l'école;
			– faire parvenir au lieu de correction, s'il y a lieu, tous les documents énumérés à la **section 10.0**;
			– garder à l'école tous les documents énumérés à la **section 11.0**.

9.0 Modalités d'envoi des documents au Ministère

9.1 Écoles de la ville de Winnipeg

(mardi après-midi, mercredi après-midi et jeudi après-midi)

La personne administratrice doit :

- prendre l'enveloppe identifiée « Cahiers demandés en prévision de la session de formation » et en sortir le formulaire sur lequel est inscrit le nom de certains élèves;
  Remarque : Ces élèves ont été choisis au hasard parmi les élèves à l'égard desquels le Ministère est autorisé à utiliser les travaux.
- rassembler les **cahiers demandés** et les mettre dans l'enveloppe fournie à cet effet.

Un employé du service de messagerie *Mid-Canada Courier* se rendra à votre école le mardi 17 janvier 2006, le mercredi 18 janvier 2006 et le jeudi 19 janvier 2006, à l'heure convenue avec l'enseignante ou l'enseignant de français, pour recueillir l'enveloppe de documents demandés.

Le tableau ci-dessous précise les documents demandés par le Ministère ainsi que le moment de leur envoi.

Le mardi 17 janvier 2006
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève : Compréhension orale*
- une **photocopie des feuilles de présence**

Le mercredi 18 janvier 2006
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève : Compréhension écrite*

Le jeudi 19 janvier 2006
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève : Production écrite*
- l'original des feuilles de présence
- les formulaires de données démographiques
- l'original du *Rapport d'administration*
- le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*
- le *Questionnaire pour la direction de l'école*
- les feuilles intitulées *Questionnaire pour l'élève*
- les exemplaires non numérotés du *Recueil de textes*
- tout exemplaire mal imprimé ou endommagé du *Cahier de l'élève*, à condition qu'il n'ait pas été utilisé par un élève

9.2 Écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg

(mardi après-midi, mercredi après-midi et jeudi après-midi)

La personne administratrice doit :

- prendre l'enveloppe identifiée « Cahiers demandés en prévision de la session de formation » et en sortir le formulaire sur lequel est inscrit le nom de certains élèves;
  Remarque : Ces élèves ont été choisis au hasard parmi les élèves à l'égard desquels le Ministère est autorisé à utiliser les travaux.
- rassembler les cahiers demandés;
- faire une photocopie de la page titre et des tâches-réponses des **cahiers demandés**;
  Remarque : Veuillez vous assurer que la photocopie est bien lisible et que l'on voit bien le numéro de cahier.
- envoyer la photocopie des **cahiers demandés par télécopieur**, à l'attention de Gisèle Côté, au numéro indiqué sur le formulaire *Cahiers demandés en prévision de la session de formation*.

Le tableau ci-dessous précise les documents à envoyer **par télécopieur** ainsi que le moment de leur envoi.

Le mardi 17 janvier 2006
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève : Compréhension orale*
- une **photocopie des feuilles de présence**

Le mercredi 18 janvier 2006
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève : Compréhension écrite*

Le jeudi 19 janvier 2006
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève : Production écrite*

De plus, le jeudi après-midi, la personne administratrice doit envoyer l'enveloppe de documents à remettre au Ministère par *Xpresspost* en utilisant le connaissement fourni à cet effet.[1] **(Ne pas mettre, dans l'enveloppe, les cahiers demandés par le Ministère pour la Production écrite; envoyez les photocopies par télécopieur.)**

Le tableau présenté à la page suivante précise les documents à envoyer **par *Xpresspost***.

[1] Si vous assistez à la session de formation offerte par le Ministère le lundi 23 janvier 2006, vous pouvez apporter l'enveloppe de documents avec vous au lieu de l'envoyer par *Xpresspost*.

Le jeudi 19 janvier 2006

- l'original des feuilles de présence
- les formulaires de données démographiques
- l'original du *Rapport d'administration*
- le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*
- le *Questionnaire pour la direction de l'école*
- les feuilles intitulées *Questionnaire pour l'élève*
- les exemplaires non numérotés du *Recueil de textes*
- tout exemplaire mal imprimé ou endommagé du *Cahier de l'élève*, à condition qu'il n'ait pas été utilisé par un élève

Mettre les documents demandés dans l'enveloppe fournie à cet effet. Assurez-vous que l'enveloppe est adressée à :

Madame Gisèle Côté
Division du Bureau de l'éducation française
Direction des services de soutien en éducation
Section Évaluation
1181, avenue Portage, salle 309
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3

Utilisation du connaissement (voir l'annexe 8 pour un exemple de connaissement)

1. Signez le connaissement à l'endroit prévu (Signature de l'expéditeur).
2. Apportez l'enveloppe ainsi que le connaissement au bureau de poste.
3. Le commis inscrira le poids de l'enveloppe et préparera l'enveloppe pour l'envoi. Demandez au commis de vous remettre la copie de l'expéditeur du connaissement.

10.0 Modalités d'envoi des documents au lieu de correction

La personne coordonnatrice responsable de la correction à l'échelle locale vous informera du lieu de correction et du moyen à prendre pour l'envoi des documents.

Les documents suivants devront être envoyés au lieu de correction, s'il y a lieu :

- une photocopie des feuilles de présence;
- une photocopie du *Rapport d'administration*;
- les exemplaires du *Cahier de l'élève : Compréhension orale*;
- les exemplaires du *Cahier de l'élève : Compréhension écrite*;
- les exemplaires du *Cahier de l'élève : Production écrite*.

Remarque : Tous les cahiers des élèves présents à au moins un des Jours 1, 2 ou 3 doivent être envoyés au lieu de correction.

11.0 Documents à garder à l'école

La personne administratrice doit veiller à ce que les documents ci-dessous **restent à l'école** :

- une photocopie des feuilles de présence;
- une photocopie du *Rapport d'administration*;
- les exemplaires du *Guide d'administration*;
- le disque DVD;
- le disque compact;
- les exemplaires **non utilisés** du *Cahier de l'élève : Compréhension orale* (y compris les cahiers des élèves **absents de toutes les séances**);
- les exemplaires **non utilisés** du *Cahier de l'élève : Compréhension écrite* (y compris les cahiers des élèves **absents de toutes les séances**);
- les exemplaires **non utilisés** du *Cahier de l'élève : Production écrite* (y compris les cahiers des élèves **absents de toutes les séances**);
- **tous** les exemplaires du *Cahier de prise de notes*;
- **tous** les exemplaires **numérotés** du *Recueil de textes*;
- **toutes** les feuilles de papier brouillon (celles des élèves et celles non utilisées);
- les feuilles de papier supplémentaires non utilisées.

12.0 Après la correction à l'échelle locale

Lorsque la correction à l'échelle locale sera terminée, **la personne coordonnatrice responsable de la correction à l'échelle locale** retournera les documents suivants au Ministère :

- **toutes** les feuilles de notation à balayage optique remplies;
- **tous** les cahiers demandés qui serviront à produire le *Rapport sur le processus de correction*;
- les exemplaires du *Formulaire de demande d'échantillon*;
- les exemplaires du *Questionnaire pour la personne correctrice suite à la correction locale*.

La personne coordonnatrice responsable de la correction à l'échelle locale se familiarisera avec les directives d'envoi de ces documents au Ministère au moment de la session de formation du 23 janvier 2006.

13.0 Personnes-ressources du Ministère

Pédagogie

Monsieur Robert Campbell
Conseiller pédagogique
Téléphone : (204) 945-6263
Sans frais d'appel : 1 800 282-8069, poste 6263
Télécopieur : (204) 948-3234
Courriel : robcampbel@gov.mb.ca

Madame Isabelle Taché
Conseillère pédagogique
Téléphone : (204) 945-5607
Sans frais d'appel : 1 800 282-8069, poste 5607
Télécopieur : (204) 948-3234
Courriel : itache@gov.mb.ca

Logistique

Madame Gisèle Côté
Agente d'administration
Téléphone : (204) 945-3935
Sans frais d'appel : 1 800 282-8069, poste 3935
Télécopieur : (204) 948-3234
Courriel : gcote@gov.mb.ca

Annexe 1

DOCUMENTS ET MATÉRIEL DE TEST

Jour	Composante	Documents fournis par le Ministère	Matériel fourni par l'élève	Matériel fourni par l'école
		Tâches administratives - le *Guide d'administration* - les feuilles de présence - les formulaires de données démographiques - le *Rapport d'administration* - le *Questionnaire pour la direction de l'école* - le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*	**Pour l'ensemble du test** - crayons HB - stylos - gommes à effacer - surligneurs	
le jeudi 12 janvier 2006	Remise du *Recueil de textes* et du *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite*	- les exemplaires du *Recueil de textes* - les exemplaires du *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite*		
Jour 1 le mardi 17 janvier 2006	Compréhension orale (prise de notes et tâches d'évaluation)	- les exemplaires du *Cahier de prise de notes : Compréhension orale* - les exemplaires du *Cahier de l'élève : Compréhension orale* - le disque DVD	- dictionnaires unilingues et bilingues	- un téléviseur - un lecteur DVD
Jour 2 le mercredi 18 janvier 2006	Compréhension écrite (tâches d'évaluation)	- les exemplaires du *Cahier de prise de notes : Compréhension orale* - les exemplaires du *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite* - les exemplaires du *Cahier de l'élève : Compréhension écrite* - les exemplaires du *Recueil de textes* - le disque compact	- dictionnaires unilingues et bilingues	- un lecteur de disques compacts
Jour 3 le jeudi 19 janvier 2006	Production écrite (tâche d'évaluation)	- les exemplaires du *Cahier de l'élève : Production écrite* - les exemplaires du *Recueil de textes* - les exemplaires du *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite* - les exemplaires du *Cahier de prise de notes : Compréhension orale* - le papier brouillon - le papier supplémentaire - le *Questionnaire pour l'élève*	- dictionnaires unilingues et bilingues - dictionnaires de synonymes - grammaires - recueils de verbes	

Annexe 2

EXEMPLE D'UNE FEUILLE DE PRÉSENCE

Le nom et le code de l'école ainsi que le nom de la division scolaire figureront ici.

FEUILLE DE PRÉSENCE

Test basé sur les normes
Français langue seconde – immersion
***40S : Langue et communication*, secondaire 4**
Janvier 2006

Numéro de cahier	Nom de l'élève (Écrire en caractères d'imprimerie S.V.P.)	Remise du *Recueil de textes* et du *Cahier de prise de notes : CÉ*		Jour 1	Jour 2	Jour 3
		12 janv.	18 janv.	17 janv.	18 janv.	19 janv.
		Cahiers remis à l'élève	Cahiers rapportés en classe	CO (prise de notes et tâches)	CÉ (tâches)	PÉ (tâche)
20001	Bertrand, Anna	✓	✓	✓	✓	✓
20002	Carter, Heather	✓	✓	✓	A	✓
20003	Jackson, Patrick	✓	✓	✓	✓	A
20004	Lafleur, Donald	✓	✓	✓	✓	✓
20005	Martin, Sean (20008)			✓	✓	✓
20006	Parker, Linda	✓	✓	✓	✓	✓
20007	Vadeboncœur, Mathew	✓	✓	✓	✓	✓
20008	utilisé avec 20005 (endommagé)					
~~20009~~	utilisé dans une autre classe					
~~20010~~	utilisé dans une autre classe					

Code	Description
✓	Élève présent
A	Élève absent

- Après la séance du Jour 1, faire une photocopie de cette feuille pour envoyer au Ministère le mardi 17 janvier 2006.
- À la fin de l'administration du test, faire deux photocopies de cette feuille; une pour les dossiers de l'école et, s'il y a lieu, une pour la personne coordonnatrice responsable de la correction locale.
- Retourner cette feuille de présence au Ministère le jeudi 19 janvier 2006 avec les autres documents de test.

Jeanne Dumont
Nom de la personne administratrice

EXEMPLE D'UN FORMULAIRE INDIVIDUALISÉ DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

FORMULAIRE DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES 9999

TEST BASÉ SUR LES NORMES FRANÇAIS LANGUE SECONDE – IMMERSION SECONDAIRE 4 – JANVIER 2006

École	**9999 ÉCOLE**		
Nom	**PRENOM, NOM**		
Date de naissance	**le 1 janvier 1988**	N° MET	**999-999-999**

Si les renseignements préimprimés ci-dessus sont inexacts, veuillez les rayer et écrire les renseignements exacts.

Inscrivez votre **N° de cahier** et noircissez les cercles qui y correspondent.

Utilisez seulement un crayon HB.

N° de cahier

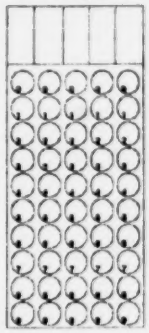

OU

À L'USAGE DE L'ENSEIGNANTE OU DE L'ENSEIGNANT

Si l'élève était absent de la séance du **Jour 1**, du **Jour 2** et du **Jour 3**, inscrivez le **Code** correspondant à la raison de son absence et noircissez les cercles qui y correspondent.

Code

Veuillez consulter la liste de codes fournie dans le *Guide d'administration.*

Si vous inscrivez un code « autre », veuillez préciser la raison ci-dessous.

_____

Annexe 4

EXEMPLE D'UN FORMULAIRE GÉNÉRIQUE DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

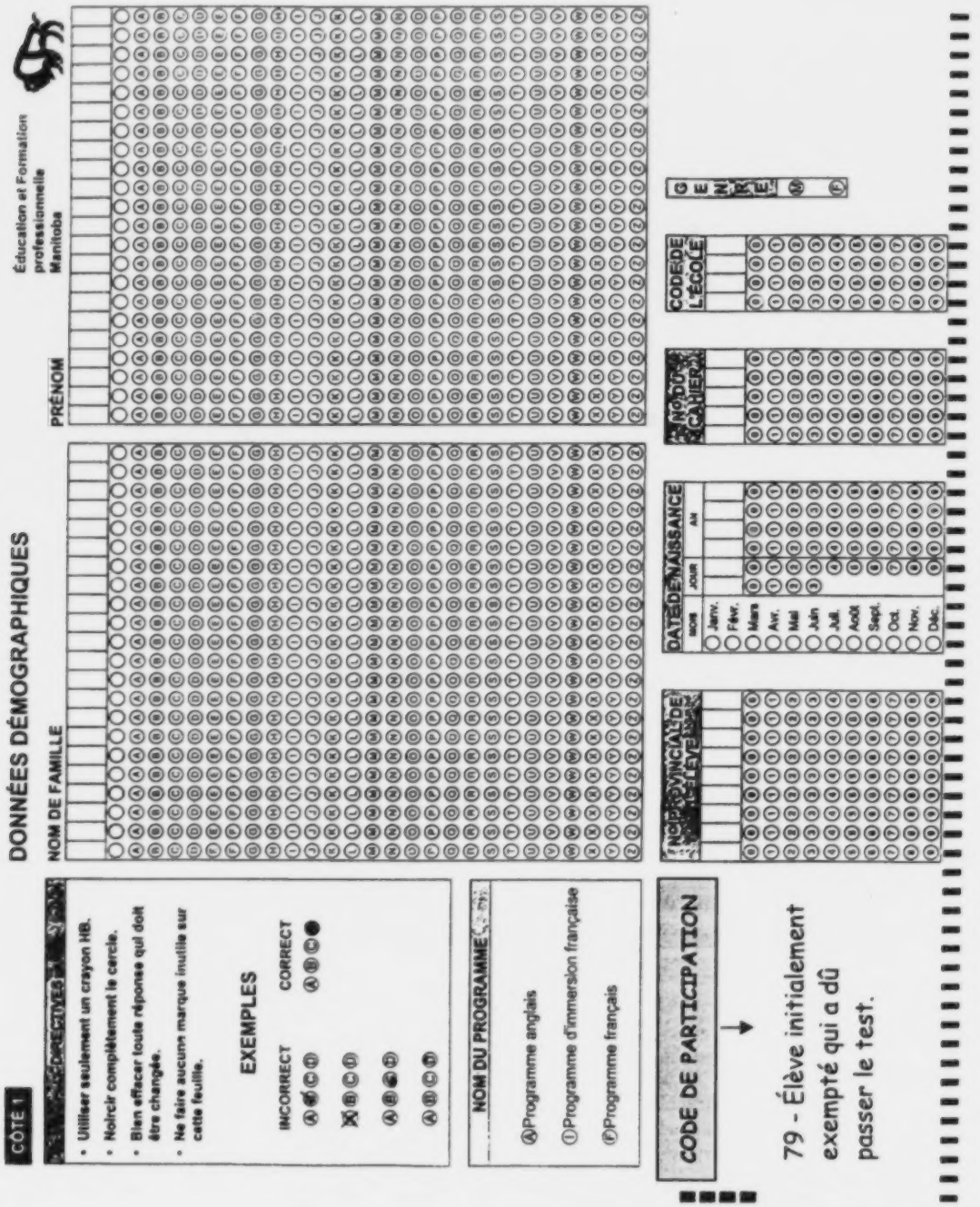

ÉTAPES À SUIVRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE GÉNÉRIQUE DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Veuillez remplir le formulaire générique seulement si vous n'avez pas de formulaire individualisé.

Veuillez ne pas plier ni endommager le formulaire.

Voici les étapes à suivre pour remplir le formulaire :

NOM DE FAMILLE : Inscrivez votre nom de famille en caractères d'imprimerie dans les espaces prévus et noircissez les lettres encerclées qui y correspondent.

PRÉNOM : Inscrivez votre prénom en caractères d'imprimerie dans les espaces prévus et noircissez les lettres encerclées qui y correspondent.

NOM DU PROGRAMME : Noircissez le cercle qui correspond au programme auquel vous êtes inscrit.

DATE DE NAISSANCE : Inscrivez les chiffres et noircissez les cercles qui y correspondent.

NUMÉRO DU CAHIER (votre numéro d'identification) : Ce numéro composé de cinq chiffres se trouve sur les cahiers que vous recevez. Inscrivez ce même numéro et noircissez les cercles qui y correspondent.

GENRE : Noircissez le cercle approprié.

Réservé à la personne administratrice

NUMÉRO PROVINCIAL DE L'ÉLÈVE : Inscrivez les chiffres du numéro provincial de l'élève et noircissez les cercles qui y correspondent.

CODE DE L'ÉCOLE : Inscrivez les quatre chiffres du code et noircissez les cercles qui y correspondent. Le code de l'école figure sur les feuilles de présence.

CODE DE PARTICIPATION : Inscrivez le code correspondant à la participation imprévue de l'élève (voir l'annexe 7 pour la liste de codes). Si vous utilisez le code 79 « autre », vous devez fournir la raison de la participation imprévue.
(Référez-vous à l'annexe 4 pour un exemple du formulaire générique.)

Annexe 6

RÈGLEMENTS À RESPECTER DURANT LES SÉANCES DE TEST

(La personne administratrice doit lire ces règlements à haute voix au début de la première séance de test.)

1. Veuillez ne pas ouvrir les cahiers avant d'en être avisés. N'écrivez pas votre nom sur les cahiers.

2. Si vous recevez un document endommagé ou mal imprimé ou si vous ne recevez pas le bon document, levez la main pour demander un autre document.

3. Il est interdit de se consulter les uns les autres.

4. Je ne suis pas autorisé(e) à répondre aux questions concernant le contenu du test. Toutefois, si vous avez d'autres questions, levez la main.

5. Au signal d'arrêt, vous devez poser immédiatement votre stylo.

6. Aucun document de test ne doit sortir de la salle.

CODES DÉSIGNÉS POUR INDIQUER LES CHANGEMENTS AU NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS AU TEST BASÉ SUR LES NORMES

(Veuillez choisir parmi les codes suivants pour remplir le formulaire de données démographiques.)

A : Indiquer « aucune note » pour le test basé sur les normes avec la note du cours

Absences justifiées	
02	n'a pu passer le test en raison des conditions météorologiques
03	raisons familiales ou personnelles
04	raison médicale, maladie ou accident
05	activité (scolaire ou sportive) à l'extérieur de la ville
06	motifs religieux
17	autre (veuillez préciser)

Exemptions	
60	exempté en raison de l'état émotionnel ou psychologique
63	phase d'accueil — bloc intensif
69	autre (veuillez préciser)

B : Indiquer une note de 0 % pour le test basé sur les normes avec la note finale du cours

Absences non justifiées	
01	arrivé trop tard pour passer le test
07	l'élève a refusé de passer le test
09	travail
10	suspendu
11	absent — aucune raison fournie
18	autre (veuillez préciser)

C : Ne pas indiquer de note pour le test basé sur les normes

Abandons	
22	abandon du cours
23	incarcération ou comparution devant le tribunal
24	raison médicale, maladie ou accident
25	raisons familiales ou personnelles
26	manque d'assiduité ou progrès insatisfaisant
27	décrocheur
28	expulsé
29	autre (veuillez préciser)

Formation incomplète/Test reporté	
40	continuation du cours ou du programme l'année ou le semestre suivant
41	aucun travail accompli
42	test reporté — conflit d'horaire (FL1/FL2)
49	autre (veuillez préciser)

Erreurs d'inscription	
20	changement de programme
21	décès
50	a déjà un crédit
51	auditeur libre
52	élève participant à un programme d'échanges (ne cherche pas à obtenir de crédit)
53	inscrit deux fois
54	inscriptions prévues — système à quatre semestres
55	inscrit au mauvais niveau/cours
57	reçoit un crédit avec la mention « M »
58	reçoit un crédit avec la mention « E »
59	autre (veuillez préciser)

Déplacements	
90	transféré à une autre école de la province
91	transféré à une autre école à l'extérieur de la province
99	autre (veuillez préciser)

Participation imprévue			
70	élève oublié au moment de l'inscription initiale au test	73	élève se représente au test (n'est pas actuellement inscrit)
71	inscription tardive au cours	79	autre (veuillez préciser)
72	élève venant de l'extérieur (école, province ou pays)		

Annexe 8

EXEMPLE D'UN CONNAISSEMENT

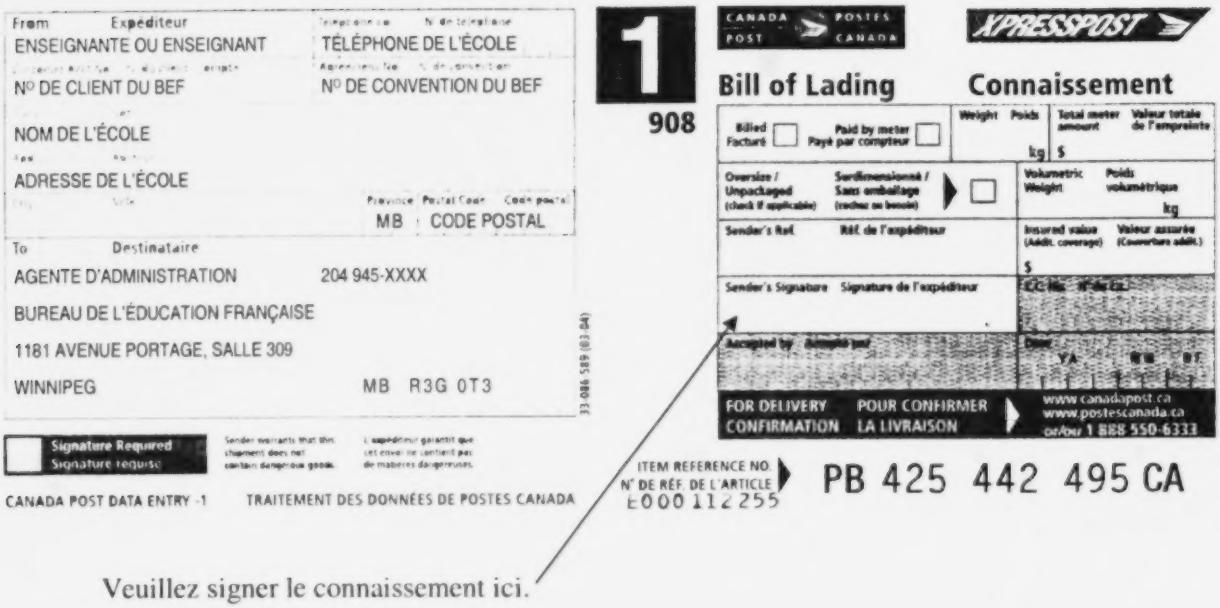

Veuillez signer le connaissement ici.

Annexe 8

EXEMPLE D'UN CONNAISSEMENT

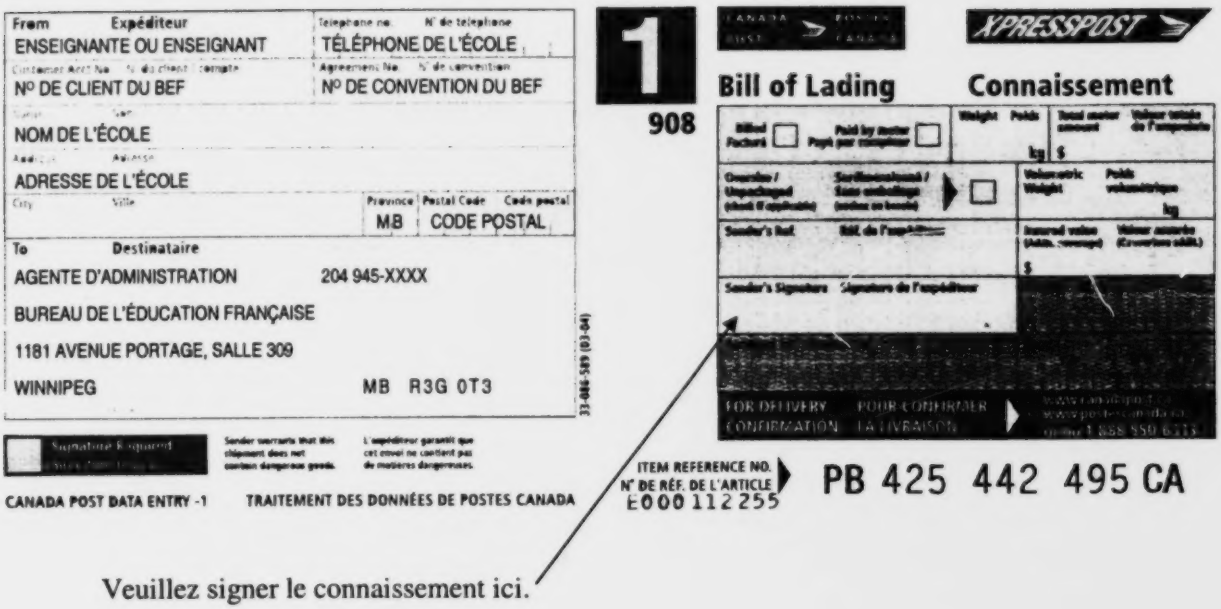

Veuillez signer le connaissement ici.

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de prise de notes
Compréhension orale

La soif de célébrité

Jour 1

Janvier 2006

Manitoba

Tous droits réservés © 2006, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Évaluation. 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 0-7711-3523-8

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Tous droits réservés © 2006, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 0-7711-3523-8

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Compréhension orale

Prise de notes

Visionnement de l'émission *Célèbres, mais à quel prix?*

Durée : 65 minutes
Temps supplémentaire : 10 minutes

Directives

- Vous visionnerez l'émission deux fois.
- Dans cette partie du test, vous allez :
  - réfléchir à une question d'anticipation;
  - prendre des notes sur l'émission;
  - faire les tâches présentées dans le *Cahier de l'élève : Compréhension orale*.
- Veillez à respecter toutes les directives présentées à l'écran.
- Vous pouvez consulter des dictionnaires unilingues et bilingues.

Règlement particulier

- **Aucune tricherie ne sera tolérée.** Le cas échéant, la note zéro sera accordée pour ce domaine.

Consignes

- Veuillez noter que le déroulement de cette séance est **entièrement** expliqué dans le disque DVD.
- Avant le premier visionnement, vous aurez 2 minutes :
  - pour réfléchir à la question d'anticipation présentée à la page 3;
  - pour examiner les feuilles de prise de notes aux pages 4 et 5;
  - pour prendre connaissance des tâches dans le *Cahier de l'élève : Compréhension orale*.
- Fermez le *Cahier de l'élève : Compréhension orale* lorsque vous aurez pris connaissance des tâches.
- Pendant le premier visionnement, vous prendrez des notes selon les pistes fournies aux pages 4 et 5.
- À la fin du premier visionnement, vous aurez 8 minutes pour continuer la prise de notes et pour lire les tâches dans votre *Cahier de l'élève : Compréhension orale*.
- Après le second visionnement, vous prendrez 25 minutes pour terminer votre prise de notes et faire les tâches 1 à 4 dans votre *Cahier de l'élève : Compréhension orale*. Écrivez lisiblement afin d'éviter toute pénalité.

Émission

Célèbres, mais à quel prix?

Animatrice : Mireille Dumas

Note explicative

Trois intervenants dans cette émission, soit Steevy, Kenza et Aziz, ont été les premiers candidats d'une émission de télé-réalité en France qui s'appelait « Loft Story ». Cette émission est inspirée de la production « Big Brother » et il s'agit de onze personnes enfermées pendant dix semaines dans un logement et filmées vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Ces personnes sont retirées de l'émission progressivement, par vote des téléspectateurs. Le dernier homme et la dernière femme qui restent en sont les gagnants.

Question d'anticipation

Avant de visionner l'émission, réfléchissez sur ce que vous avez lu dans le *Recueil de textes*.
Quel impact la célébrité instantanée peut-elle avoir sur la vie privée et publique de la personne qui devient célèbre?

Émission

Titre : Célèbres, mais à quel prix?

Animatrice : Mireille Dumas

Intervenants du reportage :
- **Frédéric** (vendeur)
- **N'zo** (directeur artistique)
- **Cécile** (comédienne)
- **Charles** (intermittent du spectacle)
- **Franck** (comédien)
- **Michaël Fox** (directeur de *Casting Magazine*)
- **Jean-Michel** (fonctionnaire)

Intervenants de la table ronde :
- **Marthe Villalonga** (50 ans de carrière)
- **Kenza Braiga** (le Loft)
- **Myriam Braiga** (la mère de Kenza)
- **Aziz Essayed** (le Loft)
- **Steevy Boulet** (le Loft)
- **Nicholas** (directeur d'une école de comédie musicale)

Idée principale :

Pistes pour la prise de notes

• **Les avantages de la célébrité**	• **Les inconvénients de la célébrité**
Par rapport à la vie privée	
Par rapport à la vie publique	

Votre synthèse des points de vue présentés par les intervenants

(Prise de notes – suite)

Pistes pour la prise de notes

- **Les éléments de contenu (le choix d'intervenants ainsi que leurs propos, les questions de l'animatrice, etc.) et les éléments formels (le choix d'images, les plans de caméra, etc.) qui contribuent à l'efficacité de l'émission**

Vos réactions à l'émission

Aspects non mentionnés ou peu développés que vous jugez importants

éservé à l'administration

Correction locale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

Correction centrale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

Jour 1

Janvier 2006

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de l'élève
Compréhension orale

La soif de célébrité

Manitoba

Tous droits réservés © 2006, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 0-7711-3525-4

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Célèbres, mais à quel prix?

1. Encerclez la lettre de l'énoncé qui exprime le mieux le BUT de l'émission.

a) Donner l'occasion à des gens célèbres de parler de leur notoriété en public.

b) Donner l'occasion au public de découvrir comment la notoriété affecte la vie privée de certaines personnes célèbres.

c) Donner l'occasion au public de mieux comprendre ce qu'est la notoriété pour certaines personnes célèbres.

d) Donner l'occasion à l'animatrice de faire le point sur la vie publique de certaines personnes célèbres.

2. Les influences de la célébrité sur la vie privée sont présentées de manière efficace dans cette émission.

   Expliquez cette efficacité en vous appuyant sur des éléments de l'émission tels que le choix d'intervenants ainsi que leurs propos, les questions de l'animatrice, le choix d'images et les plans de caméra.

2 pt

3. À la fin de l'émission, Mireille Dumas met les téléspectateurs en garde contre la célébrité instantanée en déclarant : « Attention à la célébrité trop vite gagnée! »

Êtes-vous d'accord avec cette mise en garde?

Justifiez votre réponse en
- vous appuyant sur des éléments précis de l'émission **et**
- vous imaginant à la place de l'un des intervenants.

4. Pendant l'émission, les participants déclarent avoir été exploités.

Selon vous, ont-ils raison de se considérer comme des victimes?

Justifiez votre réponse en vous appuyant sur
- des éléments précis de l'émission **et**
- vos connaissances/expériences personnelles.

3 pt

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de prise de notes
Compréhension écrite

La soif de célébrité

Janvier 2006

Manitoba

Tous droits réservés © 2006, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 0-7711-3521-1

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Vue d'ensemble du test

Jour	Composante	Durée	Activités de l'élève	Documents remis à l'élève
le jeudi nvier 2006	Remise du *Recueil de textes* et du *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite*			
ant le test	Compréhension écrite (CÉ) Prise de notes	du 12 au 17 janvier 2006	L'élève • lit les textes du recueil • prend des notes • rapporte le *Recueil de textes* et le *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite* le mercredi 18 janvier 2006	
Jour 1 e mardi nvier 2006 ant-midi ou rès-midi)	Tâches administratives	15 minutes	• remplit le formulaire de données démographiques	• formulaire de données démographiques
	Compréhension orale (CO) Prise de notes et tâches	65 minutes (plus 10 min de temps supplémentaire)	• visionne l'émission deux fois • prend des notes pendant et après le premier visionnement et le second • fait les tâches après le second visionnement	• *Cahier de prise de notes : Compréhension orale* • *Cahier de l'élève : Compréhension orale*
Jour 2 mercredi nvier 2006 ant-midi ou rès-midi)	Tâches administratives	10 minutes	• écoute la chanson « Le blues du businessman » et en relit les paroles • relit les autres textes indiqués dans son *Cahier de l'élève : Compréhension écrite* • prend connaissance de l'illustration dans le texte « Accros de la célébrité » • consulte son *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite* • fait les tâches liées aux textes	• *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite* • *Cahier de prise de notes : Compréhension orale* • *Recueil de textes* • *Cahier de l'élève : Compréhension écrite*
	Compréhension écrite (CÉ) Tâches	105 minutes (plus 15 min de temps supplémentaire)		
Jour 3 e jeudi nvier 2006 ant-midi ou rès-midi)	Tâches administratives	10 minutes	• choisit et organise ses idées • rédige, révise et corrige son brouillon • transcrit sa version définitive dans le *Cahier de l'élève : Production écrite*	• *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite* • *Cahier de prise de notes : Compréhension orale* • *Recueil de textes* • *Cahier de l'élève : Production écrite*
	Production écrite (PÉ) Tâche	180 minutes (plus 30 min de temps supplémentaire)		
	Tâches administratives	10 minutes	• répond au questionnaire	• questionnaire

But de la prise de notes

L'activité de prise de notes vous permettra d'alimenter votre réflexion pour répondre aux tâches de la Compréhension écrite et de la Compréhension orale. Elle vous permettra aussi d'enrichir l'argumentation que vous développerez en faisant la tâche d'écriture.

Les cahiers de prise de notes vous aideront à retenir l'essentiel des documents audiovisuel et imprimés; ils vous offriront également la possibilité de noter quelques-unes de vos réactions à leur sujet. Assurez-vous d'y mettre des renseignements précis qui seront utiles au développement de vos réponses et de votre argumentation.

Veuillez noter que les cahiers de prise de notes ne font l'objet d'aucune évaluation.

Compréhension écrite

Prise de notes

Directives

- Veuillez prendre des notes pendant la lecture des textes suivants, inclus dans le *Recueil de textes : La soif de célébrité* :

  - « Le blues du businessman » (que vous écouterez aussi dans sa version chantée le Jour 2)
  - « La nouvelle loterie »
  - « Big Brother »
  - « Cette soif de célébrité »
  - « Rêves de gloire »
  - « Un musicien parmi tant d'autres »
  - « Cet obscur désir de s'exposer »
  - « Accros de la célébrité ».

- Au moins une question d'anticipation précède chacun des textes. Elle vous aidera à situer le texte et à entamer une première réflexion.
- Vous pouvez consulter des dictionnaires unilingues et bilingues.

Vous allez lire des textes qui présentent diverses perspectives sur la célébrité. Avant de faire cette lecture, notez ci-dessous comment vous percevez le désir de devenir célèbre.

Titre du texte : *Le blues du businessman* (p. 1 du recueil)
Interprète : Claude Dubois
Message
Champs lexicaux
Figures de style et images
Vos réactions à la chanson

Titre du texte : Extrait de *Rêves de gloire* (p. 19 du recueil)
Auteur : André Vanasse
Thèmes/valeurs
Style (vocabulaire, figures de style, temps des verbes, types de phrases)
Vos réactions au texte

Titre du texte : *Un musicien parmi tant d'autres* (p. 27 du recueil)
Auteur : Serge Fiori
Message
Champs lexicaux
Figures de style et images
Vos réactions aux paroles de la chanson

Titres	Arguments pour souligner les effets bénéfiques des émissions de télé-réalité
La nouvelle loterie (p. 5)	
Big Brother (p. 9)	
Cette soif de célébrité (p. 15)	
Cet obscur désir de s'exposer (p. 31)	
Accros de la célébrité (p. 35)	

Arguments pour souligner les effets néfastes des émissions de télé-réalité	Vos réactions

Résumé de la prise de notes des textes et de l'émission

Identifier le thème :

Noter des arguments qui soulignent les effets bénéfiques des émissions de télé-réalité

Aspects traités	Arguments appuyant l'aspect	Références	Réaction personnelle

Synthèse des arguments

ts clés/expressions provenant des documents :

Noter des arguments qui soulignent les effets néfastes des émissions de télé-réalité

pects traités	**Arguments appuyant l'aspect**	**Références**	**Réaction personnelle**

thèse des arguments

Réservé à l'administration

Correction locale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

Correction centrale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de l'élève
Compréhension écrite

La soif de célébrité

Jour 2

Janvier 2006

Manitoba

Tous droits réservés © 2006, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 0-7711-3527-0

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Compréhension écrite
Tâches d'évaluation

Durée : 105 minutes
Temps supplémentaire : 15 minutes

Directives

- Dans cette partie du test, vous allez :
  - écouter une chanson et en relire les paroles;
  - faire les tâches liées au texte de la chanson;
  - relire deux textes argumentatifs, un texte analytique ainsi qu'un extrait de roman;
  - faire des tâches liées à ces quatre textes.
- Vous pouvez consulter des dictionnaires unilingues et bilingues.
- Organisez votre temps de façon efficace.
- N'hésitez pas à relire les textes.
- Si vous ne pouvez pas répondre à une tâche, laissez-la de côté un moment pour y revenir plus tard.
- Écrivez lisiblement afin d'éviter toute pénalité.
- Assurez-vous de bien citer le numéro du paragraphe ou du vers pour tous les éléments de texte auxquels vous vous référez dans vos réponses.

Règlement particulier

- **Aucune tricherie ne sera tolérée.** Le cas échéant, la note zéro sera accordée pour ce domaine.

Consignes

- Faites les tâches 5 et 6 après avoir lu le texte de la chanson « Le blues du businessman ».
- Faites la tâche 7 après avoir lu le texte « La nouvelle loterie ».
- Faites la tâche 8 après avoir lu le texte « Cette soif de célébrité ».
- Faites la tâche 9 après avoir lu l'extrait du roman « Rêves de gloire ».
- Faites les tâches 10 et 11 après avoir lu le texte « Accros de la célébrité ».

Les cinq textes reliés aux tâches 5 à 11 sont dans le document *Recueil de textes : La soif de célébrité.*

Le blues du businessman

5. Expliquez l'importance du titre de la chanson en vous référant aux éléments du texte tels que le message, les champs lexicaux, les images et certaines figures de style.

2 pt

Le blues du businessman

6. Le refrain laisse entendre que l'on est victime de son destin :

« Qu'est-ce que tu veux mon vieux!
Dans la vie on fait ce qu'on peut
Pas ce qu'on veut... »

Une personne peut-elle, à votre avis, contrôler son avenir?

Justifiez votre réponse en vous référant
- à des éléments précis du texte **et**
- à vos connaissances/expériences personnelles.

pt

La nouvelle loterie

7. Katia Gagnon, l'auteure du texte, défend la thèse que le succès actuel des émissions de télé-réalité « touche une fibre universelle : l'adulation de la célébrité ». (1er paragraphe)

   Expliquez, à l'aide d'exemples précis, comment elle construit son argumentation en vous référant à des éléments du texte tels que les arguments avancés, la structure du texte, la dernière phrase, le ton, le champ lexical et la façon dont elle engage le lecteur.

2 pt

Cette soif de célébrité

8. Au 3e paragraphe, l'auteure du texte cite Frédéric Beigbeder qui déclare : « La richesse, la beauté et la jeunesse ne font pas le poids face à la célébrité. Elle est le nouvel opium du peuple. »

   Expliquez cette citation en vous appuyant sur des références précises tirées du texte.

2 pt

Rêves de gloire

9. Dans l'extrait du roman « Rêves de gloire », les rêves du narrateur sont-ils, à votre avis, réalistes?

Justifiez votre réponse en vous référant
- à des éléments précis du texte **et**
- à vos connaissances/expériences personnelles.

3 pt

Accros de la célébrité

10. Quelles relations établissez-vous entre le contenu du texte « Accros de la célébrité » et l'illustration qui l'accompagne?

    Expliquez votre réponse en établissant des liens précis **entre** l'illustration et le texte.

pt

Accros de la célébrité

11. L'auteure du texte, Emmanuelle Garnaud, déclare, en ce qui concerne la célébrité, « … les jeunes sont dans l'ensemble moins naïfs qu'on ne l'imagine ». (22e paragraphe)

Partagez-vous son point de vue?

Justifiez votre réponse en vous référant
- à des éléments précis du texte **et**
- à vos connaissances/expériences personnelles.

3 pt

Réservé à l'administration

Correction locale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

Correction centrale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de l'élève
Production écrite

La soif de célébrité

Jour 3

Janvier 2006

Manitoba

Tous droits réservés © 2006, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 0-7711-3529-7

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Production écrite

Tâche d'écriture

Durée : 3 heures
Temps supplémentaire : 30 minutes

Directives

- Choisissez l'**une** des deux tâches d'écriture proposées à la page 3 du présent cahier.
- Organisez vos idées pour rédiger votre texte argumentatif.
- Choisissez des références pertinentes de divers documents parmi ceux qui vous ont été fournis.
- Référez-vous à la *Grille de vérification* à la page 4 avant et pendant la rédaction de votre texte argumentatif.
- Rédigez, révisez et corrigez votre brouillon.
- Transcrivez votre version définitive à partir de la page 5 du présent cahier.

Conseils

- Organisez votre temps.
- Consultez votre *Recueil de textes*.
- Consultez votre *Cahier de prise de notes : Compréhension écrite* et votre *Cahier de prise de notes : Compréhension orale*.
- Inspirez-vous de vos réflexions.
- Vous pouvez consulter :
  - des dictionnaires unilingues et bilingues;
  - des dictionnaires de synonymes;
  - des recueils de verbes;
  - des grammaires.
- À titre d'information, vous pouvez vous référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* qui sera utilisée pour évaluer votre texte.

Règlements particuliers

- Tous les règlements généraux lus par la personne administratrice la première journée du test s'appliquent également à cette séance de Production écrite.
- **Aucun plagiat ne sera toléré.** Vous pouvez consulter le *Recueil de textes* au moment de l'écriture de votre texte et vous pouvez citer des passages. **Vous devez indiquer la source de toute citation ou paraphrase.** Il est interdit de modifier le texte d'un auteur et de l'insérer dans votre production écrite sans en indiquer la référence ou de reprendre les mots d'un auteur et de les présenter comme étant les vôtres. **Dans l'un ou l'autre cas, vous serez pénalisé.**
- **Aucune tricherie ne sera tolérée.** Le cas échéant, la note zéro sera accordée pour ce domaine.
- **Aucun brouillon ne sera corrigé.** Veillez à prendre le temps nécessaire pour transcrire votre texte au propre durant la dernière heure du test.
- Écrivez lisiblement afin d'éviter toute pénalité.
- **Utilisez un stylo pour écrire la version définitive.**

Tâche d'écriture

Choisissez l'**une** des deux tâches suivantes pour rédiger votre texte argumentatif. Tenez compte du besoin de convaincre le destinataire en exposant votre thèse. La thèse doit être développée sous différents aspects et appuyée d'arguments.

1. *Le Magazine Jeunesse* a décidé de consacrer un prochain dossier sur le phénomène de la télé-réalité dans la société actuelle et vous invite à écrire l'éditorial en réponse à la question suivante :

   Les émissions de télé-réalité ont-elles une influence trop grande chez les jeunes d'aujourd'hui?

   En réponse à cette question, rédigez un texte d'environ 500 mots dans lequel vous défendez votre position en choisissant la stratégie argumentative qui vous semble la plus susceptible de convaincre les lecteurs du magazine.

   Pour construire votre argumentation, référez-vous :
   - à vos notes et à vos réflexions;
   - à l'émission et aux textes qui vous ont été fournis.

   Intégrez dans votre texte des références tirées de ces documents.

ou

2. Vous avez été choisi pour représenter votre école à une conférence sur l'intérêt croissant du public pour les émissions de télé-réalité. Vous prendrez la parole à une table ronde où siègent des producteurs de télévision, des sociologues, des journalistes, des parents, des gagnants récents d'émissions de télé-réalité et des élèves. La question à débattre est la suivante :

   Est-il désirable de sacrifier sa vie privée pour quelques moments de célébrité?

   Afin de vous préparer, rédigez un texte d'environ 500 mots dans lequel vous défendez votre position en choisissant la stratégie argumentative qui vous semble la plus susceptible de convaincre les membres de la table ronde.

   Pour construire votre argumentation, référez-vous :
   - à vos notes et à vos réflexions;
   - à l'émission et aux textes qui vous ont été fournis.

   Intégrez dans votre texte des références tirées de ces documents.

Grille de vérification

Référez-vous à la présente grille avant et pendant la rédaction de votre texte argumentatif.

Introduction	cochez ✓
1. J'ai présenté l'intérêt du sujet traité (sujet amené).	❑
2. J'ai énoncé la question traitée (sujet posé).	❑
3. J'ai énoncé ma prise de position (ma thèse) sur le sujet.	❑
4. J'ai annoncé les aspects dont je vais traiter pour défendre ma thèse (sujet divisé : facultatif).	❑
Développement de l'argumentation	
1. J'ai développé des aspects différents du sujet traité.	❑
2. J'ai choisi des arguments variés me permettant de défendre ma thèse en fonction de mon destinataire.	❑
3. J'ai appuyé mes arguments sur des références provenant de divers documents et j'en ai indiqué la source.	❑
4. J'ai séparé mon texte en paragraphes distincts; la progression de mes arguments est évidente.	❑
5. J'ai utilisé une stratégie argumentative appropriée pour convaincre mon destinataire (ton, vocabulaire, souci de convaincre, etc.).	❑
6. J'ai utilisé des moyens (marqueurs de relation, organisateurs textuels, etc.) pour amener mon destinataire à suivre ma thèse.	❑
Conclusion	
1. J'ai rappelé ma thèse.	❑
2. J'ai fait une synthèse de mon argumentation.	❑
3. J'ai présenté une ouverture sur le sujet (recommandations, solutions, souhaits, appel à des valeurs, etc.).	❑
Règles de la langue	
1. J'ai vérifié l'orthographe, les accords et le genre des mots.	❑
2. J'ai vérifié la construction et la ponctuation des phrases.	❑
3. J'ai respecté la concordance des temps verbaux et j'ai utilisé les formes verbales correctes.	❑
4. J'ai évité l'usage d'anglicismes dans mon texte.	❑

Version définitive

Écrivez **lisiblement au stylo** votre version définitive ici.

Cochez la case qui correspond à la tâche choisie :

☐ Les émissions de télé-réalité ont-elles une influence trop grande chez les jeunes d'aujourd'hui?
☐ Est-il désirable de sacrifier sa vie privée pour quelques moments de célébrité?

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Recueil de textes

La soif de célébrité

Janvier 2006

Manitoba

Tous droits réservés © 2006, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 0-7711-3531-9

Tous les efforts ont été faits pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur*, notamment par la mention de la source du matériel. Si le lecteur relevait une omission ou une erreur, nous le prions d'en informer Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba.

Dans ce document, les textes et les illustrations produits par le Bureau de l'éducation française peuvent être reproduits à des fins éducationnelles non commerciales à condition que la source soit mentionnée. De plus, les textes, les illustrations et les photographies se trouvant aux pages 7, 32, 33 et 36-39, reproduits d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur, peuvent être reproduits à condition que la source originale soit mentionnée et qu'une licence ait été accordée par Cancopy. **Toutefois, la reproduction des textes et des photographies se trouvant aux pages 2, 3, 10-14, 16, 17, 20-25 et 29, par quelque procédé que ce soit, est interdite.**

Table des matières

Le blues du businessman 1
La nouvelle loterie 5
Big Brother 9
Cette soif de célébrité 15
Rêves de gloire 19
Un musicien parmi tant d'autres 27
Cet obscur désir de s'exposer 31
Accros de la célébrité 35
Bibliographie 41

Note :

Au moins une question d'anticipation précède chacun des textes. Elle vous aidera à situer le texte et à entamer une première réflexion.

Avant de lire le texte, prenez un moment pour réfléchir à la question.

Le blues du businessman

Questions d'anticipation

Croyez-vous que la réussite en affaires soit plus importante que le bonheur personnel? Pourquoi?

Claude Dubois

Le blues du businessman

Paroles : Luc Plamondon. Musique : Michel Berger

{Récitatif : }
J'ai du succès dans mes affaires
J'ai du succès dans mes amours
Je change souvent de secrétaire

J'ai mon bureau en haut d'une tour
D'où je vois la ville à l'envers
D'où je contrôle mon univers

J'passe la moitié d'ma vie en l'air
Entre New York et Singapour
Je voyage toujours en première

J'ai ma résidence secondaire
Dans tous les Hilton de la Terre
J'peux pas supporter la misère...

{Chœur : }
Au moins es-tu heureux?

J'suis pas heureux mais j'en ai l'air
J'ai perdu le sens de l'humour
Depuis qu'j'ai le sens des affaires

J'ai réussi et en suis fier
Au fond je n'ai qu'un seul regret
J'fais pas c'que j'aurais voulu faire...

{Chœur : }
Qu'est-ce que tu veux mon vieux!
Dans la vie on fait ce qu'on peut
Pas ce qu'on veut...

J'aurais voulu être un artiste
Pour pouvoir faire mon numéro
Quand l'avion se pose sur la piste
A Rotterdam ou à Rio

J'aurais voulu être un chanteur
Pour pouvoir crier qui je suis
J'aurais voulu être un auteur
Pour pouvoir inventer ma vie
Pour pouvoir inventer ma vie

J'aurais voulu être un acteur
Pour tous les jours changer de peau
Et pour pouvoir me trouver beau
Sur un grand écran en couleurs
Sur un grand écran en couleurs

J'aurais voulu être un artiste
Pour avoir le monde à refaire
Pour pouvoir être un anarchiste
Et vivre comme... un millionnaire
Et vivre comme... un millionnaire

J'aurais voulu être un artiste
Pour pouvoir dire pourquoi j'existe

© Société de Développement de la Culture Francophone en Milieu Minoritaire, Luc Plamondon (paroles) et Michel Berger (musique), « Le blues du businessman », *Pop-Club collection, volume II*, interprète Claude Dubois, Canada, Fleyfel-Communications, 1990.

La permission de reproduire ce texte a été accordée par la SODRAC.

La nouvelle loterie

Question d'anticipation

Pourquoi les émissions de télé-réalité comme *Survivor*, *Canadian Idol*, *Bachelor* et *Fear Factor* sont-elles si populaires?

La nouvelle loterie

KATIA GAGNON
kgagnon@lapresse.ca

1 Alors que le Québec et le Canada se passionnent respectivement pour *Star Académie* et *Canadian Idol*, dans le monde arabe, la version locale du *show* suscite un incroyable enthousiasme. L'émission a enregistré les plus grosses cotes d'écoute de l'histoire de la télé arabe. La vague de popularité est tellement forte qu'elle inquiète les islamistes, qui fustigent cette création de l'Occident perverti. Décidément, la télé-réalité sauce *Star Académie* transcende les frontières. Pourquoi ? Probablement parce qu'elle touche une fibre universelle : l'adulation de la célébrité.

2 Être connu, de nos jours, est probablement plus désirable que d'être riche. Les héros modernes sont les vedettes, qu'elles soient de la chanson, de la télévision, des médias ou de la politique. Une émission comme *Star Académie* est donc l'équivalent pour le quidam de la rue de l'achat d'un billet de loto gagnant. Dans l'esprit populaire, Wilfred, Marie-Elaine et les autres ont gagné le million : on leur a offert la renommée sur un plateau d'argent. Mais pourquoi donc sommes-nous aussi accros à la célébrité ?

3 Voilà qui pose toute la question du rapport que nous entretenons avec l'anonymat et l'intimité.

4 Pensez-y un instant : dès le départ de notre vie, nous fréquentons des lieux anonymes. Les bébés naissent dans de grands hôpitaux. Les enfants fréquentent de grosses garderies, puis des énormes polyvalentes. Les adultes travaillent ensuite dans de grandes entreprises. Nous ne connaissons souvent même pas nos voisins. Bref, la vie moderne nous a noyés dans de grands ensembles où nous sommes des entités anonymes au sein de la foule. D'où le désir, compréhensible, de se démarquer. Autrefois, nos grands-parents se contentaient d'être reconnus par de petites communautés : la famille ou le village. Nous voulons plus. Pour ce faire, il y a la télévision. Ceux qui y ont fait ne serait-ce qu'une apparition, si courte soit-elle, vous diront tous à quel point ce passage a été remarqué. Et l'aura de la renommée est si fort qu'il se reflète même sur l'entourage des célébrités. « Maintenant, avec Audrey, Sainte-Julienne est sur la *map* ! », se félicitait lundi soir une concitoyenne de la Québécoise Audrey de Montigny, une des jeunes protagonistes de *Canadian Idol*.

■ ■ ■

5 Outre cette sortie de l'anonymat, le second ingrédient essentiel aux émissions de télé-réalité, c'est l'intimité. À une époque où les relations intimes sont de plus en plus malmenées, où les couples se défont, où parents et enfants ont de la difficulté à se parler, nous nous passionnons pour l'intimité de purs inconnus. Peut-être parce cette relation d'amour entre le public et les gens qui passent à la télé est justement teintée d'une fausse intimité, d'une intimité très peu engageante pour les deux parties. Serait-ce là une sorte d'ersatz* moderne des relations intimes ? Pensons aux personnes âgées souffrant de solitude qui considèrent les personnages des téléromans comme des parents proches ou des amis. Des vedettes comme Céline Dion ont d'ailleurs très bien su tirer partie de cette soif du public pour l'intimité en mettant en marché leur vie personnelle parallèlement à leurs productions.

6 Tout cela est décidément un peu tristounet. Mais paradoxalement, de telles émissions, qui se sont construites sur la crainte de l'anonymat et de l'intimité, ont eu l'effet de souder des communautés entières, qui se sont mobilisées pour leur candidat. Elles ont eu pour effet de rapprocher les générations, à qui il arrive maintenant de fredonner les mêmes airs. Souhaitons seulement qu'elle ne brise pas trop les jeunes qui se seront prêtés à l'expérience. En France, les protagonistes d'émissions de télé-réalité ont raconté des histoires d'horreur sur leur vie post-célébrité. Car, comme l'a bien résumé le patron d'une grande chaîne de télé américaine, « la télé-réalité, c'est comme l'héroïne. On commence très fort, mais on est *down* longtemps ».

* de substitut

© Katia Gagnon, *La Presse*.
Reproduit en vertu de l'entente CANCOPY de 1999 à 2004 conclue avec les écoles pancanadiennes et qui a été prolongée à compter du 26 août 2004.

Big Brother

Question d'anticipation

Jusqu'à quel point les émissions de télé-réalité reflètent-elles les valeurs de votre génération?

Big Brother

Par IGNACIO RAMONET

Le succès mondial d'émissions comme « Loft Story » confirme la généralisation d'un conformisme de l'abjection.

1 JAMAIS, dans l'histoire médiatique de la France, une émission de télévision n'avait autant passionné, fasciné, secoué, agité, troublé, énervé, irrité le pays que l'a fait, d'avril à juin 2001, « Loft Story », diffusée par la chaîne M6, et qui a atteint par moments des pointes d'audience de plus de dix millions de téléspectateurs... Il n'y a tout simplement pas de précédent. C'est une situation, au sens fort, première, inaugurale. Nous savons que les images nous renseignent plus sur la société qui les regarde que sur elles-mêmes, mais leur signification ici est loin d'être claire. L'ampleur du phénomène a atteint de si extravagantes proportions que la grande presse internationale, ignorant d'autres problèmes politiques, économiques ou sociaux, n'a pas hésité à consacrer de nombreux reportages à cette « France saisie par la folie "Loft Story" (1) ».

2 Des quotidiens importants – *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*, *Le Parisisen*, *France-Soir*, etc. – et des hebdomadaires à grand tirage – *L'Express*, *Le Point*, *Le Nouvel Observateur*, *Marianne*, *VSD*, *Télérama*, *Le Journal du dimanche*, etc. – ont été conduits, par un effet de mimétisme* médiatique (2), à consacrer très vite leur « une », à plusieurs reprises, à ce phénomène médiatico-sociologique. Enregistrant des records de ventes et contribuant ainsi à amplifier l'onde d'expansion du succès de « Loft Story ».

3 En quoi consiste exactement cette émission ? Présentée par M6 comme « une fiction réelle interactive », (3) c'est une sorte de jeu collectif dont la dynamique se fonde sur l'élimination progressive des participants par vote des téléspectateurs. Enfermés pendant dix semaines dans un loft flanqué d'un jardin et d'une piscine, coupés du monde, et filmés pratiquement vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans toutes les pièces (sauf dans les toilettes), onze célibataires – six garçons et cinq filles – de moins de trente-cinq ans (choisis parmi 38 000 candidats...) doivent s'intégrer à la vie de groupe, révéler les personnalités des uns et des autres, pour finalement constituer un couple idéal. Celui-ci remportera une maison d'une valeur de 3 millions de francs...où il devra vivre encore six mois ensemble – toujours filmé! – pour enfin la remporter en totale propriété.

4 Sous le nom de « Big Brother » (4), ce concept d'émission a été mis au point aux Pays-Bas dès septembre 1999 par la société Endemol (du nom de ses fondateurs Joop Van den Ende et John de Mol). Diffusée par une petite chaîne privée, Veronica, elle a vu son audience immédiatement exploser. Car il s'agit typiquement d'un « jeu de crise », comme on en avait vu fleurir après la crise 1929, les marathons de danse, par exemple, décrits par Horace McCoy dans *On achève bien les chevaux* (1935).

* imitation

(1) *Cf.*, par exemple, *The International Herald Tribune*, 21 mai 2001.

(2) Lire *La Tyrannie de la communication*, Galilée, Paris, 1999.

(3) Le titre de l'émission s'inspire de celui d'un célèbre roman de l'écrivain américain Erich Segal, *Love Story*, paru en 1970, qui reste l'un des plus fabuleux succès de librairie du XX[e] siècle, avec plus de 21 millions d'exemplaires vendus en version anglaise... Il raconte l'histoire de deux étudiants – Oliver et Jenny – qui, malgré l'opposition de leurs parents, se marient, mais qui apprennent, quand tout paraissait leur sourire, que Jenny est atteinte d'un cancer... Son adaptation quasi immédiate au cinéma par Arthur Hiller, avec Ryan O'Neal et Ali Mac Graw dans les rôles principaux, connut également un immense succès mondial.

(4) En allusion au roman de George Orwell, *1984*, publié en 1949, dont les personnages vivent sous la surveillance constante de caméras et de micros, dans le cadre d'un régime dictatorial dont le chef est appelé Big Brother.

5 Depuis, ce modèle d'émission a été exporté, avec des variantes plus ou moins sordides (5), dans une vingtaine de pays, au point que certaines chaînes en sont venues à vendre aux enchères les draps des lits et autres objets utilisés par les personnages. Comme si s'était globalisé ce qu'Annie Le Brun nomme *« un processus de crétinisation* générale ralliant les dévots de tous les pays, mais aussi de toutes les classes et de tous les âges* (6) ».

6 Filmée à l'aide de caméras de surveillance ou à travers des miroirs sans tain, l'émission reproduit un dispositif typique de contrôle (policier, carcéral, militaire), renforcé par l'élimination des angles morts, la multiplication des plongées, les caméras à infrarouge... Qui donne au spectateur une sensation de puissance, de maîtrise, de domination (on voit souvent d'en haut) et, en même temps, renforce à la longue le sentiment protecteur (paternaliste) à l'égard des enfermés volontaires.

7 Ce sentiment d'omnipotence, encore souligné par le fait que les personnages ont généralement une psychologie élémentaire, facile à lire – et d'autant plus qu'ils viennent, dans le « confessionnal », donner les clés, les yeux dans les yeux, de leur comportement –, conduit les téléspectateurs à s'attacher aux héros de la série. Et explique sans doute en partie l'émerveillement collectif devant tant de scènes simples, vides, banales, creuses, tant de dialogues nuls, et tant de situations zéro. Partout aussi, l'émission a déclenché d'énormes controverses et des débats hallucinants, souvent démesurés (en Italie, le pape Jean Paul II lui-même a été conduit à intervenir pour la condamner explicitement).

8 Une archéologie télévisuelle rapide nous fait comprendre qu'un faisceau** de signes et de symptômes annonçait depuis quelque temps l'inéluctable*** arrivée de ce type d'émission où se tressent inextricablement voyeurisme et exhibitionnisme, surveillance et soumission. Sa matrice lointaine* se trouve peut-être dans un célèbre film d'Alfred Hitchcock, *Rear Window (Fenêtre sur cour)*, de 1954, dans lequel un reporter photographe (James Stewart), immobilisé chez lui, une jambe dans le plâtre, observe par désœuvrement le comportement de ses voisins d'en face.

9 **À CETTE PULSION SCOPIQUE** de voir, d'observer, de mater**, correspond en quelque sorte son contraire : le goût impudique de se montrer. Et celui-ci, depuis l'essor d'Internet, a connu une sorte d'explosion par le biais des webcams, ces petites caméras qui diffusent sur la Toile, à intervalles réguliers, des images. Le phénomène webcam fait fureur un peu partout. Par exemple, depuis plusieurs années, cinq garçons et filles d'Oberlin, dans l'Ohio (Etats-Unis), s'exhibent en ligne tous les jours, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, où qu'ils soient dans les deux étages de leur maison. Ces étudiants vivent sous la surveillance d'une quarantaine de caméras (plus que dans « Loft Story ») disposées partout. Ils sont ainsi des milliers, célibataires, couples, familles, qui invitent les internautes du monde à partager leur intimité et à les regarder vivre pratiquement sans interdit (7).

10 Mais, même sans Internet, des gens hésitent de moins en moins à s'offrir sans tabou au regard des autres. Ainsi, à la Maison radieuse, un immeuble de Le Corbusier situé à Rezé, près de Nantes, des habitants se prêtent à un jeu étrange : être observés chez eux par des inconnus. Ils ont accepté d'inverser le judas de leur porte et livrent leur intimité à tous les passants qui y collent l'œil... (8).

(5) Lire « Reality Show, la nuova frontiera », *La Republica*, Rome, 15 avril 2001, et « Télé-réalité : le pire est-il à venir ? », « Le Monde Télévision », 20 mai 2001.

(6) Annie Le Brun, *Du trop de réalité*, Stock, Paris, 2000, p. 204.

(7) Lire Denis Duclos, « La vie privée traquée par les technologies », et Paul Virilio, « Le règne de la délation optique », *Le Monde diplomatique*, respectivement août 1999 et août 2000.

(8) *L'Express*, 30 novembre 2000.

* action de rendre stupide
** assemblage
*** inévitable

* son modèle lointain
** dompter

[11] Par ailleurs, dans les programmes de la télévision ordinaire, les émissions dites de « Trash TV », de télé-poubelle, se sont multipliées, qui présentent des personnes évoquant, sans nulle pudeur, leurs problèmes les plus intimes ou leurs passions les plus occultes.

[12] La plus célèbre d'entre elles est le « Jerry Springer Show », où des invités viennent faire, sur le plateau, devant une salle en délire, des confidences scandaleuses ou des révélations incroyables sur leur vie privée – les thèmes sont édifiants : « Chéri, je fais le trottoir », « Je suis enceinte de votre mari », « Maman, veux-tu m'épouser ? », « Ma petite sœur se prostitue » – en présence de leur partenaire ou de leur famille, qui se terminent souvent par des insultes, des bagarres, des agressions.

[13] Et même plus. L'an dernier, la haine accumulée pendant une émission de Jerry Springer, intitulée « Le face-à-face des maîtresses rivales », a poussé un couple à assassiner l'ex-femme du mari (9)... Regardée par plus de 8 millions de téléspectateurs, cette émission reçoit chaque semaine plus de 4 000 appels d'Américains prêts à tout révéler pour quinze minutes de célébrité.

[14] En France, un concept semblable, « avec de vrais gens qui parlent en vrai de leur vraie vie », a été adapté, sous le titre « C'est mon choix », par la chaîne publique France 3, qui a connu un triomphe (7 millions d'adeptes) et déclenché, l'automne dernier, une grande polémique (10). Les thèmes ne déméritent en rien par rapport à ceux du « Jerry Springer Show » : « J'aime montrer mon corps », « Je mange une pharmacie », « Je ne supporte plus les cheveux et les poils », « Je n'aime pas porter de vêtements », « J'exhibe ma vie privée sur Internet »...

[15] **LE SUCCÈS GRANDISSANT** du sordide dans l'espace télévisuel a intensifié le goût pour des formes encore plus manifestes de voyeurisme. Ainsi, la chaîne câblée américaine Court TV s'est spécialisée dans la diffusion de procès enregistrés dans les tribunaux. Elle a connu son heure de gloire lors du procès d'O. J. Simpson (un célèbre joueur de football américain, accusé d'avoir assassiné son épouse), à la fin des années 1990.

[16] Concurrencée par les chaînes qui diffusent « Survivor », la version américaine de « Big Brother », Court TV a décidé d'aller plus loin dans la recherche du sensationnel. Elle diffuse désormais des confessions de criminels. Avec un réalisme qui fait froid dans le dos, elle n'a pas hésité à présenter, par exemple, *« les aveux de Steven Smith, qui raconte le viol et le meurtre d'un médecin dans un hôpital de New York, en 1989, ceux de Daniel Rakowitz, qui a tué une amie avant de découper son corps et de le faire bouillir, aussi en 1989, et ceux de David Garcia, un prostitué qui décrit le meurtre d'un client immobilisé sur une chaise roulante en 1995* (11) »...

[17] Le déroutant succès populaire de ce type d'émissions glauques* explique pourquoi plus de 3 400 journalistes (soit plus de la moitié de ceux présents à Sydney lors des Jeux olympiques...) s'étaient fait accréditer pour couvrir l'exécution de Timothy McVeigh, auteur d'un attentat à Oklahoma City ayant fait 168 morts en avril 1995. Et pourquoi McVeigh lui-même voulait que son exécution par injection d'un produit mortel soit diffusée en direct par la télévision... Ce qui semble bien confirmer cette réflexion de Paul Virilio : *« Après la publicité et la propagande politique, la pornographie et l'hyperviolence médiatique ont ouvert la voie à un conformisme de l'abjection*** (12). »

[18] Ces émissions ont fait peu à peu reculer les limites du montrable et accentué la confusion entre document et

(9) *El País*, Madrid, 27 juillet 2000.
(10) *Libération*, 25 novembre 2000; *Le Monde*, 30 novembre 2000.
(11) *Le Monde*, 25 août 2000.
(12) *Le Monde de l'éducation*, décembre 2000.

* sordides
** humiliation

fiction, vie réelle et création fictive. A cet égard, l'ancêtre le plus direct de « Loft Story » est sans doute « The Real World », une série créée il y a dix ans par la chaîne câblée américaine MTV. Chaque saison, sept jeunes, « issus de la vie réelle », choisis parmi des milliers de volontaires, sont invités à vivre ensemble dans une maison ou un loft où ils sont filmés en permanence. Ils n'y sont pas reclus, et mènent, si l'on peut dire, une vie normale, vont à la faculté, au travail, etc. Cela se passe chaque année dans une ville différente : New York, Miami, Seattle, Boston... Mais le typage des jeunes adultes (hommes et femmes) est presque toujours le même : le gars cool, la fille sexy, le jeune gay, la jeune provinciale, l'obsédé du sexe, etc.

[19] Depuis dix ans, chaque jour, durant vingt-six semaines, MTV présente un épisode avec le montage dramatisé des moments forts de la journée précédente. De toutes celles diffusées sur le câble, cette émission est la plus regardée, en particulier – comme « Loft Story » — par les 12-34 ans. *« L'une des révélations de cette émission pour ceux qui la regardent*, a déclaré Jonathan Murray, le producteur de la série, *c'est de voir comment des jeunes gens si différents en viennent à se comprendre les uns les autres et finissent par nouer entre eux des liens très émouvants* (13). »

[20] Ce succès a inspiré de récentes séries de fiction (« Sex and the City », « Ally McBeal »), et en particulier la série culte « Friends », produite par NBC, dont les six amis new-yorkais sont directement dérivés de « The Real World ». Basée sur l'idée que, pour des jeunes urbains à la frontière de l'âge mûr, ayant quitté leur famille, mais n'en ayant pas encore fondé une nouvelle, l'amitié est plus forte que tout, « Friends » atteint, en moyenne, une audience de 23 millions de téléspectateurs... *« Au café ou dans l'appartement communautaire*, écrit Marc-Olivier Padis, analyste de ces séries, *autour du grand canapé (ni divan, ni sofa) qui est l'emblème de la série "Friends", les espoirs et déboires sentimentaux organisent le dialogue. Les quatre amies de "Sex and the City" sont plus mobiles : elles traversent les lieux branchés de New York et discutent dans des cadres plus variés, parfois même en extérieur. Dans "Ally McBeal", le cabinet d'avocats, le prétoire et le bar musical sont les lieux principaux d'une action qui consiste, là encore, essentiellement en un dialogue entre amis et collègues de travail sur la vie privée ou des procès (divorces, adoptions, harcèlement...) qui on trait à l'intimité* (14). »

[21] Inévitablement, ce thème de l'intimité livrée en pâture au grand public devait également inspirer des producteurs de cinéma. Deux films en particulier l'abordent frontalement : *The Truman Show* (1998), de Peter Weir, et *En direct sur Ed TV* (1999), de Ron Howard. Le premier, interprété par Jim Carrey, retrace l'histoire d'un jeune homme dont la vie, depuis sa naissance, sans qu'il le sache, se déroule dans un immense studio. Sa vie est constamment filmée par des dizaines de caméras cachées et diffusée sur une chaîne de télévision.

[22] *En direct sur Ed TV* raconte l'histoire suivante : une chaîne documentaire, True TV, de San Francisco, en perte d'audience, décide de suivre la vie d'un homme ordinaire en direct, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Ed Pekurny (Matthew McConaughey), vendeur dans un vidéo club, est le candidat idéal. Suivi en permanence par deux équipes, le jeune homme devient la coqueluche* des téléspectateurs. Mais tout bascule quand Ed se découvre amoureux de la fiancée de son frère... Ces deux films sont des paraboles sur la surveillance permanente et la liberté individuelle et

(13) *The International Herald Tribune*, 27 février 2001.

(14) Marc-Olivier Padis, « La solitude des trentenaires », *Esprit*, mars-avril 2001.

* l'être admiré

sur les rapports entre les apparences et la réalité, entre la vie privée et le spectacle public.

[23] **TOUS CES PRÉCÉDENTS** devaient, presque inévitablement, aboutir à une émission de type « Loft Story ». Umberto Eco divisait l'histoire de la télévision en deux étapes : l'archéo-télévision d'avant les années 1980, quand, pour paraître sur le petit écran, il fallait avoir d'importants mérites (être un champion, ou un grand écrivain, ou un notable, etc.), on y allait endimanché, cravaté, et on devait s'y exprimer de manière très correcte. C'était la télévision podium, seuls les meilleurs y avaient accès.

[24] Puis vint la néo-télévision (introduite en France, dans les années 1980, par La Cinq de M. Silvio Berlusconi précisément) où, avec la multiplication des jeux et des émissions de plateau, le public, sans aucun mérite particulier, accédait directement à l'écran, et où il suffisait d'être naturel, même habillé mal et parlant avec des expressions argotiques, pour devenir le héros momentané d'une émission populaire (« Ça se discute », « C'est mon choix » ou « Qui veut gagner des millions ? » en sont les derniers grands avatars*). C'était la télévision miroir censée refléter les gens tels qu'ils sont.

[25] Avec les émissions de type « Big Brother », comme « Loft Story », on franchit une nouvelle étape. Celle de la post-télévision. Cette fois, le public (représenté par les enfermés volontaires) accède directement, non pas à une émission ordinaire, mais à une série télévisée. C'est-à-dire à ce qui a toutes les apparences de la fiction filmée. La récompense symbolique n'est pas simplement la satisfaction personnelle, narcissique, d'être passé à la télévision, d'y avoir fait un unique et éphémère passage (lors d'un jeu, d'un concours, d'un témoignage). C'est de devenir le personnage d'un récit.

[26] Ce qui passionne le public, sans qu'il en ait forcément conscience, c'est la métamorphose qui s'opère sous ses yeux et qui transforme, par la magie du direct et du continu, des personnes somme toute ordinaires, prélevées dans la vie réelle, en personnages, en acteurs d'une histoire, d'un récit, d'un scénario qui ressemble à un feuilleton*, à une fiction. Aziz, Loana, Julie et les autres sont à la fois eux-mêmes et plus tout à fait eux-mêmes puisque, en se donnant en spectacle, ils finissent par devenir les protagonistes, les stars d'une fiction filmée. Et l'aura de la fiction facilite l'accès à la célébrité.

[27] Dans nos sociétés de moins en moins solidaires, devenues républiques des solitudes, voir la célébrité se construire sous ses yeux, avec une aussi grande facilité apparente, fascine (ou scandalise) le public, en particulier le plus jeune. Lequel ne s'aperçoit pas forcément qu'il s'agit somme toute d'un leurre**. Parce que, en pleine guerre concurrentielle, le système médiatique a frénétiquement besoin de célébrités. Il veut les produire vite, à la chaîne, comme le fait « Loft Story », et les exploiter à chaud. Quitte, pour laisser la place à de nouvelles et plus fraîches célébrités, à s'en défaire également très vite. En cette phase cannibale de la culture de masse, comme dirait Guy Debord, les progrès de la soumission vont à une vitesse incroyable et il s'agit de fabriquer des célébrités jetables. Des célébrités précaires. ■

* les dernières grandes versions

* une émission dramatique divisée en épisodes
** illusion

© Ignacio Ramonet, « Big Brother », *Manière de voir, Le Monde diplomatique*, mai-juin 2002, p. 30-33.
La permission d'adapter et de reproduire ce texte a été accordée par Ignacio Ramonet.

Cette soif de célébrité

Question d'anticipation

La participation aux émissions de télé-réalité est-elle une bonne façon de réaliser ses rêves?

Cette soif de célébrité

Le désir d'être star, nouvel opium du peuple

KATHLEEN LAVOIE
Le Soleil

1 PROPULSÉS VERS la gloire sur la fusée de la télé-réalité, les Wilfred, Marie-Élaine, Défense urbaine, Aucun Regret, Audrey, Nolwenn, Loana, Sharon, Kelly, Ruben et Clay ont atteint un tel degré de popularité au Québec, en France et aux Etats-Unis que leurs seuls prénoms suffisent à les identifier. Succès durable ou renommée éphémère ? Le temps le dira… Chose certaine, les étoiles de la télé-réalité n'ont, pour le meilleur ou pour le pire, qu'une seule chose en tête : la célébrité.

2 Dans un récent ouvrage, *Cette soif de célébrité!*, l'essayiste Chris Rojek attribue à trois causes le culte de la célébrité qui existe actuellement dans les pays développés : la démocratisation de la société, le déclin des religions établies et l'avènement de la société de consommation. Mis ensemble, ces trois phénomènes ont ouvert la voie à l'autoroute de la célébrité, dont la plus éloquente représentation est sans aucun doute les émissions de télé-réalité, qu'elles s'appellent *Loft Story* (TQS), *Star Académie* (TVA), *Canadian Idol* (CTV), *Occupation double* (TVA), *Pour un flirt !* (Canal Vie), *Michèle Richard* (MusiMax) ou *Facteur de risques* (TVA).

3 « La richesse, la beauté et la jeunesse ne font pas le poids face à la célébrité. Elle est le nouvel opium du peuple. L'être humain a besoin de transcendance : autrefois Dieu faisait

« Je peux faire mieux que David Letterman »

hésitation l'un des candidats de l'émission, dont les règles ne permettent pas pour l'instant de révéler l'identité.

Mieux que David Letterman

6 Le jeune homme de 23 ans, ouvrier de chantier naval originaire de Chicoutimi, faisait partie des 50 finalistes qui auditionnaient devant la caméra à Québec et à Montréal il y a quelques jours. Pour lui, la série qui a connu un succès monstre en France et qui prendra l'antenne le 5 octobre au Québec représente une occasion unique de faire dévier la course de son destin. « Ce que je veux, c'est sortir du Saguenay. Tout le monde à Chicoutimi me dit que j'ai ce qu'il faut. Moi, je suis confiant. Avec ma personnalité, je n'ai pas de doute de réussir. Des fois, je me regarde dans le miroir, et je me dis : Taaaa ! » s'exclame avec un large sourire l'énergétique personnage.

7 Sa quête doit-elle servir un but plus grand, comme une carrière à long terme ? Évidemment. Même qu'il n'a aucun mal à se voir à la barre de son propre *talk-show*. « Je peux faire mieux que David Letterman », affirme notre homme. Chez le participant, cette conviction est plus forte que tout. Et ce, même si, pour atteindre ce statut, il doit sacrifier son anonymat. « Ça ne me dérange pas de me faire reconnaître. Si ça ne marche pas, je retourne à Chicoutimi. Là-bas, tout le monde me

Photo ROBERT NADON, archives La Presse ©
Audrey de Montigny, finaliste à l'émission *Canadian Idol*.

Idol comme d'un agent facilitateur pour des jeunes qui ont pour ambition de devenir populaires. « Je pense que la plupart essaient sérieusement de se lancer dans une carrière artistique. Avec *Canadian Idol*, comme *American Idol*, ce sera le succès instantané. Une jeune femme comme Kelly Clarkson essayait depuis des années de faire carrière en musique avant qu'elle remporte la première série d'*Americain Idol*. Elle a déménagé à Los Angeles à l'âge de 18 ans, mais elle a dû retourner au Texas. Rien n'avait fonctionné pour elle. » À cet égard, son expérience à l'émission fut certainement positive. Comme ce fut le cas pour Mikey Bustos, qui devrait participer à une tournée avec les 11 finalistes après la finale télévisée du 16 septembre.

11 « À mes yeux, *Canadian Idol*, c'était une rampe de lancement vers le succès, explique-t-il.

dont les dieux semblent issus du peuple. Quelques individus parmi la foule sont choisis par elle-même pour être adulés. Le processus possède l'apparence de la démocratie : les stars ne sont-elles pas élus par leurs fans ? » demande le critique littéraire de *Voici*, Frédéric Beigbeder, dans la postface de *Cette soif de célébrité* !

Du voyeurisme

4 Et c'est bien là le gage de succès de ces émissions, dont les concepts ne cessent de se raffiner à mesure qu'elles entrent dans les mœurs des téléspectateurs. Plusieurs éléments contribuent à captiver l'auditoire. Il y a bien sûr le haut degré d'interactivité de ces émissions qui incitent à la fidélité. On vote une fois pour Audrey et on se sent obligé de l'accompagner jusqu'à la fin de son aventure. Classique. Puis il y a le voyeurisme. Sous toutes ses formes. On prendra plaisir à voir deux filles légèrement vêtues se chicaner en direct pour un homme, à voir une concurrente manger des bestioles qui la répugnent, à assister à la démolition d'un aspirant chanteur par un juge sans pitié…

5 Ces perspectives peu séduisantes ne semblent toutefois pas affecter le moral des participants aux émissions de télé-réalité. En tout temps, ils font face aux caméras : qu'ils prennent part à une répétition ou à des activités de promotion, dans le cas des concours de talents, qu'ils discutent de sujets très personnels, dans le cas des émissions de rencontre, qu'ils craquent sous la pression devant une épreuve physique éprouvante, dans le cas des émissions de défis, ils acceptent tout : la présence indiscrète des caméras, l'humiliation, le rejet, la réussite aussi. Cette dernière est la mère de toutes les motivations. « La seule chose que je veux de *Loft Story*, c'est la célébrité. », laisse tomber sans

8 Tenter sa chance au rêve américain, partir de rien et devenir une vedette instantanément, voilà ce qui motive les milliers d'aspirants à décrocher une place sur une émission de téléréalité. Malheureusement, dans l'atteinte de ce but, il faut se soumettre aux diktats de la machine commerciale. « Nous voulons être célèbres pour de mauvaises raisons, estime Frédéric Beigbeder. Nous n'admirons pas les stars : nous avons besoin de les envier. Nous voulons assister, comme hypnotisés, à leur sacrifice. Et tout ce processus a pour unique objectif de faire tourner la machine économique. La célébrité, comme la publicité, est un rêve qui ne sert qu'à une chose : vendre. »

Pour le succès instantané

9 Les grands réseaux télévisés l'ont compris. Certains participants voient aussi clair dans ce jeu. Le Torontois Mikey Bustos, membre du *top* 11 de *Canadian Idol*, a abandonné ses études en médecine vétérinaire pour participer au concours, dont il admet les bons et les moins bons côtés. Le Philippin au regard azuré, qui a déjà une maquette en poche au moment de sa sélection, a choisi de ne considérer que les premiers. Car son objectif n'a jamais été de gagner, mais de suivre un cours accéléré sur les rouages du métier. « Rien qu'à CTV, j'ai rencontré tellement de gens dans l'industrie de la télévision ! note-t-il. Ça m'a appris beaucoup. Je n'aurais jamais cru que c'était si difficile de chanter devant des caméras, de regarder la bonne caméra, de se préoccuper de la chorégraphie, et tout ça en essayant de chanter juste ! J'ai aussi rencontré les gens de BMG, la maison de disques associée à *Canadian Idol*. Ça m'a appris beaucoup sur la production d'un album. »

10 L'animateur Ben Mulroney parle de *Canadian*

Ce fut miraculeux ! Je suis parti de rien pour arriver au point où j'en suis aujourd'hui, c'est-à-dire être reconnu dans la rue. Ce genre de choses n'arrive jamais dans la communauté philippine. Il n'y a pas beaucoup d'artistes asiatiques dans le monde de la musique populaire en Amérique », constate-t-il.

12 Mikey Bustos est conscient que « dans la vraie vie », les artistes doivent travailler pendant des années avant d'obtenir le dégré de célébrité dont il jouit aujourd'hui. Il est également conscient que le conserver demandera beaucoup d'énergie. C'est pourquoi il ne s'est pas assis sur ses lauriers depuis son élimination. Déjà, il travaille à l'enregistrement d'une chanson avec une autre finaliste de *Canadian Idol*, Candida Clauseri.

13 D'autres candidats, des oiseaux rares, ne souhaitent pas nécessairement faire carrière dans le monde des médias à la suite d'une participation à une émission de téléréalité. Une participante de *Loft Story*, une infirmière de 33 ans vivant à la Baie-James, prévoit retourner à sa routine quotidienne après l'aventure. « Il y a plein de gens qui me disent qu'après l'émission, on va me reconnaître. Je ne le fais pas pour devenir une célébrité. Je suis plutôt gênée même si je fais de la danse latino et des imitations. Cela dit, j'aime me mettre au défi. J'ai toujours été paradoxale comme ça… Je me vois là-dedans. Présentement, je *focusse* là-dessus. J'ai *appliqué* pour ça et si en plus je peux rencontrer l'âme sœur en le faisant… »

© Kathleen Lavoie, « Cette soif de célébrité », *La Presse*, le mercredi 17 septembre 2003, p. B3.
La permission d'adapter et de reproduire ce texte a été accordée par Le Soleil.

Rêves de gloire

Question d'anticipation

Quelles pourraient être les répercussions d'une célébrité instantanée?

ROMAN +

André Vanasse

Résumé du roman,

Rêves de gloire

Former un groupe de musique rock, chanter leurs propres chansons, devenir célèbres, voilà ce que désirent Alexandre, Jean-François, Bruno et Mélanie. Grâce aux bons soins d'un certain Tom Paradis, leurs rêves deviendront-ils réalité ? Peut-être, puisque leur premier spectacle sur scène connaît un succès instantané.

Un jour, une surprise de taille les attend. Devant une foule en délire, au stade olympique, un groupe rock mondialement connu interprète une chanson composée par les quatres jeunes musiciens. Est-ce déjà la gloire ?

Rêves de gloire est une nouvelle version du roman *Des millions pour une chanson*. Une histoire enlevante où paroles et musique sont au rendez-vous.

Chapitre 2

Les feux de la rampe

1 — Youppi, c'est officiel. Nous sommes les vedettes de l'heure. Je viens de décrocher notre premier contrat. Regardez là, c'est signé. Croyez-le ou non, *The Nexxtep* chantera à Brébeuf le 6 novembre prochain.

2 Et tout excité, je leur donne l'heure juste:

— Une salle à nous tout seuls ! Le comité d'organisation va coller des affiches partout. À partir d'aujourd'hui, fini l'anonymat. On va nous quémander des autographes. On sera obligés de porter des verres fumés pour passer incognito. Je vous le dis, ça va faire des dégâts, ce spectacle-là. Inoubliable. La gloire. La célébrité. Le nec plus ultra…

3 — …

4 — Alors quoi, vous ne dites rien ? Vous restez là, la bouche grande ouverte comme si de rien n'était. Vous n'êtes pas contents ? C'est le Forum que vous auriez voulu ?

5 Ils me regardent tous les trois, trop surpris pour faire le moindre commentaire. Surtout, ils ne comprennent pas comment j'ai pu attendre jusqu'à samedi pour leur annoncer la bonne nouvelle, alors que j'ai signé le contrat depuis mardi.

6 Puis c'est l'explosion, les cris, les questions. Je suis bombardé. C'est vrai qu'on va chanter à Brebeuf ? Qu'on va bientôt remplir les salles ? Qu'on sera connus ? Qu'on sera des grandes vedettes ?

7 C'est la folie. Mélanie me saute au cou. Bruno se jette sur moi. Jean-François, d'ordinaire si peu expressif, se met à hurler. C'est l'hystérie. On se roule par terre, on se tape dessus. Si ça continue, on va se défoncer les côtes.

8 À la fin, épuisés, on rit comme des fous. Notre premier spectacle. Jouer à Brébeuf ! Quand j'y pense, je me dis que ce n'est pas possible, qu'ils se sont trompés, que les promoteurs ont peut-être voulu nous jouer un tour. Je me ravise. La vérité est là, sur le papier. Indéniable.

9 Après l'explosion, c'est la panique. Chacun songe à ce qui l'attend sur scène. Chacun tremble soudain. Ils ont raison. C'est sérieux.

10 — Je pense qu'on n'a vraiment pas de temps à perdre. À partir d'aujourd'hui, il faut agir comme des professionnels. Maintenant qu'on affronte le vrai public, nous devons être à la hauteur de notre réputation. Il faudra performer. Sinon…

11 Tout à coup, c'est le silence. Je me sens mal. J'ai le trac. Les autres aussi. Ça se sent. Ça se voit.

12 — Pas de panique.

13 Il faut qu'on relaxe un peu. Surtout, ne pas se lancer à corps perdu dans une répétition et s'énerver encore plus à cause des fausses notes.

14 J'ai trouvé la solution:

15 — Qu'est-ce que vous diriez si on allait tous manger une pizza chez *Katarak Souvlaki* ? Ça nous remettrait sur le piton.

16 La suggestion est à peine lancée qu'on se précipite tous à l'extérieur.

17 Il fait un temps superbe. Septembre que j'adore. Le plus beau mois de l'année. Chaud et frais. Et parce qu'on est heureux, parce qu'il fait suprêmement beau et qu'on s'aime on se tient tous par l'épaule, on forme une boule, un tout, une sphère au milieu de laquelle brille Mélanie. Le monde est à nos pieds.

18 Nous marchons d'un seul pas, heureux tout à coup, persuadés que plus rien ne pourra nous arrêter, que nous serons comme un char de feu céleste, que nous ferons le tour du globe d'un seul mouvement, superbes, rayonnants, rutilants.

19 Les gens nous regardent passer, ahuris. Ils sourient. Ils sont heureux avec nous. Je suis sûr qu'ils nous trouvent beaux. Nous débordons d'énergie. Sur notre passage, tout s'éclaire : la rue, les maisons, les passants. Nous sommes la lumière et la vie…

20 Et tout à coup, tout s'arrête. J'ai l'impression que nous ne pourrons jamais connaître un aussi grand moment. Une feuille tournoie dans l'air. Elle vrille, rouge, crénelée, affolée, puis elle tombe à nos pieds.

21 Je me dis que, plus tard, quand je songerai à ce merveilleux après-midi où nous marchions tous les quatre, côte à côte, je ne pourrai

m'empêcher de songer à cette feuille qui tournoyait dans l'air, légère, pendant que nous avancions en rêvant que, bientôt, toute notre vie serait changée.

22 Je suis romantique, je le sais. Et pourquoi pas ? Dans ces moments-là, j'ai le goût de pleurer. Pleurer de joie parce qu'on se tient par l'épaule, parce que la vie bat dans nos mains, dans nos cœurs et dans nos pas.

23 Nous sommes bien. Nous nous taisons. Nous sommes tout entiers pris dans notre amour. Nous rêvons à ce spectacle que nous donnerons dans quelques semaines. Nous sommes déjà là, sur la scène, et les amplificateurs crachent nos sons, nos paroles dans la salle où des jeunes comme nous bougent, tapent des mains, l'œil en feu et le sourire aux lèvres. Ils sont hypnotisés, leur cœur vibre au diapason. Nous avons gagné…

24 Il faut bien sortir de notre rêverie. Nous sommes arrivés chez *Katarak Souvlaki*. Roma, notre serveuse préférée, s'amène avec son air affable et nous offre, ironique, un bon souvlaki. Elle attend, fébrile, notre réponse.

25 — Un souvlaki, ouache, jamais ! Nous, c'est de la bonne pizza que nous voulons.

***

26 Voilà six semaines que nous répétons d'arrache-pied. Nous sommes prêts. Notre répertoire est complet. Nous avons tenu notre pari. Il ne reste plus qu'à passer l'épreuve devant le grand public.

27 Nous avons même invité des jeunes à venir nous entendre dans notre sous-sol. Ils ont été impressionnés. Pour eux, nous sommes un vrai groupe de musique. *The Nexxtep* est devenu le groupe dont on parle le plus.

28 À les entendre, nous serions meilleurs que *Dire Straight*, *The Police* ou *Indeed*. Meilleurs aussi que *The Matches*. Bien sûr, ils exagèrent, mais cela nous fait chaud au cœur. Ça nous prouve qu'on n'est pas si poches que ça. Leur enthousiasme nous a donné confiance. On se sent d'attaque pour sauter sur la scène de Brébeuf.

29 Heureusement d'ailleurs, parce que le spectacle a lieu dans deux semaines (en disant cela, j'en ai des chatouillements dans le ventre !). Notre programme ? On se rencontrera d'abord à la maison avant de partir pour Brébeuf, en vue de notre seule répétition sur place avant le spectacle.

30 Nous disposons de quatre heures pour tout placer et pour roder notre tour de chant. Quatre heures avec l'éclairagiste ! Puis il disparaîtra pendant une heure et demie pour aller manger. Ensuite, ce sera le grand saut. Alors, on pourra se défouler, s'éclater.

***

31 Nous sommes là sur la scène. C'est incroyable…

32 D'abord, il y a un moment d'hésitation. Le public attend. Nous aussi. Nous nous évaluons. Nous avons tout planifié. Commencer *cool*

au début, puis faire progressivement sauter la machine. Nous suivons notre plan à la lettre. Juste assez de rythme pour les river à leur siège. Puis nous augmentons la puissance. Nous les prenons par la main pour les mener là où nous voulons. C'est extra. À la fin, ça frise le délire.

33 Je suis dans un état second. Électrisé. Connecté sur Mélanie qui, elle-même, est possédée. Elle vibre de partout. Un courant magnétique s'empare rapidement des spectateurs. Mélanie le sent. À un certain moment, elle arrête quelques secondes. Elle regarde son public, littéralement soudé à ses yeux. Alors, il y a un silence étonnant. On dirait que le temps vient de s'arrêter.

34 Puis Mélanie reprend sa chanson. C'est le délire. La salle se met à vibrer pendant qu'elle se défonce, déchaînée. On dirait qu'elle est hors d'elle-même, hors de la scène. Nous sommes tous branchées sur ses ondes.

35 Elle nous tient en haleine pendant toute la durée du spectacle jusqu'au moment où, épuisée, elle s'effronde. Elle s'est affaissée sur le sol. Apparemment inanimée. Jean-François, Bruno et mois sommes figés, incapables de faire le moindre geste. Pendant un instant, nous pensons qu'elle est morte.

36 Au bout de quelques secondes, elle ouvre enfin les yeux. Elle se relève comme si de rien n'était. Elle salue le public, lequel, heureux de constater que son malaise n'a été que passager, se met à hurler dans l'espoir insensé que Mélanie continue de chanter. Dans les circonstances, cela me paraît impensable. En outre, nous avons épuisé notre répertoire. Nous quittons donc la scène pendant que le public scande «*Nex/xtep, Nex/xtep, Nex/xtep…*».

37 Nous revenons saluer. Puis, Mélanie lance l'ordre de reprendre la dernière chanson, celle au cours de laquelle précisément elle s'est écroulée. Alors, la folie s'empare de tous. Au bout d'un certain temps, je suis convaincu que les spectateurs vont sauter sur l'estrade et nous assaillir.

38 Heureusement que Jean-François a l'idée géniale de quitter la scène au moment où nous entreprenons les dernières notes de la chanson. Nous le suivons pendant que des mouvements de foule s'ébauchent dans la salle.

39 Effrayés, nous suivons les conseils des organisateurs et nous sautons dans un taxi. On a rassuré Jean-François: on prendra grand soin de sa batterie.

40 Arrivés à la maison, c'est comme si on soulevait le couvercle de la marmite. Un ouf ! de soulagement bientôt suivi d'une crise de larmes de Mélanie. Impossible de savoir si elle pleure de peine ou de joie. On dirait que sa machine s'est détraquée.

41 Elle geint comme une enfant et nous tentons en vain de la consoler. Sans succès. Cela dure bien près d'une heure malgré quelques accalmies. Puis, vidée, Mélanie tombe brutalement endormie. On dirait un sac. Je suis sûr que, si on hurlait, elle n'entendrait rien. Elle est dans un état comateux. Je téléphone à sa mère pour lui raconter notre soirée et lui

dire que Mélanie couchera à la maison puisque je ne parviendrai jamais à la réveiller.

42 — Elle n'est pas malade, tu me le jures ?

43 — Absolument pas. Pas plus qu'elle n'est soûle ou droguée. Simplement épuisée. Elle est tombée comme une roche. Depuis une demi-heure, on rit comme des fous sans qu'elle ait même sourcillé. J'ai l'impression qu'elle va dormir ainsi jusqu'à très tard demain. Au moins jusqu'à midi. Vous la connaissez…

44 — Je te la confie, Alexandre. Dis-lui de me téléphoner dès qu'elle sera sur pied.

45 — Je le ferai, soyez sans crainte.

46 Nous avons préparé le divan, après quoi nous lui avons enlevé ses souliers, détaché sa ceinture pour qu'elle soit plus à l'aise, retiré sa montre, ses bracelets, son collier. Elle était molle comme un bébé. Finalement, j'ai pris une couverture, l'ai bordée, puis nous avons décidé de nous quitter, tout en nous donnant rendez-vous chez moi le lendemain après-midi.

47 Je suis allé me coucher, mais je n'arrivais pas à dormir. Les images se bousculaient dans ma tête. Je nous revoyais. Je voyais la foule aussi.

48 À tout coup, j'étais saisi d'une bouffée d'orgueil. Je ne pouvais croire que nous étions les héros de cette fête. Nous avions conquis notre public en vraies vedettes. Nous avions même, j'en étais convaincu, créé un événement dont on parlerait longtemps.

49 Et Mélanie qui s'était évanouie juste au bon moment. Je me demandais même si elle n'avait pas fait exprès. Pourquoi pas ? Mélanie est capable de tout. Chose certaine, elle avait été absolument éblouissante. Sa voix surtout. Comme si, en un seul spectacle, elle avait acquis toute la maturité nécessaire pour s'imposer.

50 Je me suis mis à rêver que bientôt les imprésarios viendraient frapper à notre porte. Que les compagnies de disques feraient des bassesses pour nous avoir dans leur écurie.

51 La gloire ! La gloire internationale. Celle qui vous propulse de Los Angeles à Buenos Aires, d'Amsterdam à Berlin. Celle qui fait de vous un personnage plus connu que le président des États-Unis. Ah ! recevoir la légion d'honneur des mains du président de la République française, être nommé «Sir» par la reine Élisabeth, puis — il ne faut surtout pas négliger cet aspect — devenir une valeur cotée à la bourse de New York et de Tokyo…!

52 Je me suis endormi très tard dans la nuit, repassant chaque moment de cette soirée, essayant de l'inscrire dans ma mémoire, afin de ne jamais l'oublier. Ainsi, pour la première fois de ma vie, j'étais heureux de souffrir d'insomnie…

***

53 À mon réveil, maman m'a appris que Mélanie avait quitté la maison après avoir refusé de prendre le petit déjeuner. «Je cours chez moi faire ma toilette et me laver les dents, lui avait-elle répondu, puis je déjeunerai.» Elle lui avait demandé du même souffle de bien vouloir m'avertir de lui téléphoner.

54 Je n'étais pas fâché d'être seul avec maman. Elle m'avait préparé un super brunch comme je les aime: des œufs, du bacon, des mini-saucisses, des tranches de tomate et des galettes de pommes de terre frites — qu'on appelle rösti en Suisse — qui ne sont pas piquées des vers.

55 J'ai dévoré le tout. Puis, je lui ai raconté notre soirée. Elle m'écoutait attentivement. Elle semblait croire que j'en rajoutais. Elle devait penser que c'était de mon âge, que cela passerait avec les années.

56 — Pour une première expérience, c'est assez exceptionnel, tu ne trouves pas ? me dit-elle avec un air interrogatif qui me donnait envie de l'étriper.

57 — Tu verras bien que c'est la vérité. Interroge les gens et attends la suite. Après, on pourra se reparler.

58 Elle n'a pas répondu. Sauf que je suis sûr qu'elle ne me croit qu'à moitié. Pour elle, c'est impossible que notre groupe puisse connaître le succès dès sa première représentation.

59 Si elle était venue nous voir au moins. Mais je ne voulais pas. J'avais trop peur de faire un flop et de devoir supporter le regard ironique de mes parents. Je leur ai donc interdit d'assister au spectacle. La prochaine fois, je serai moins prudent. Alors, ils comprendront que *The Nexxtep* a beaucoup plus de potentiel qu'ils ne le croient.

© André Vanasse, « Les feux de la rampe », *Rêves de gloire*, Montréal, Les éditions de la courte échelle, 1995, p. 33-50.
La permission d'adapter et de reproduire ce texte a été accordée par André Vanasse.

Un musicien parmi tant d'autres

Question d'anticipation

La célébrité peut-elle être durable?

Un musicien parmi tant d'autres

Paroles et musique : Serge Fiori.
1974

Une main sur une épaule
Chacun a bien joué son rôle
Le rideau monte et descend
Le musicien se serre les dents
Il est si bien pour une fois

À la porte d'un café
Son nom vient de s'effacer
On a trouvé quelqu'un de mieux
Le musicien se faisait vieux
Comme un enfant, il était une fois

Comme le rideau sur une corde,
Le musicien monte et descend

Une nuit pour oublier
Y'a des problèmes qu'on veut saouler
Une bouteille monte et descend
Le musicien se serre les dents
Il est si loin, une autre fois

À la porte d'un café
Les noms ne font que changer
Il a enfin compris pourquoi
Le sien ne sera plus là
Comme un enfant, on ne vit qu'une fois

Comme le fond d'une bouteille
Le musicien a fait son temps

Où est allé tout ce monde
Qui avait quelque chose à raconter
On a mis quelqu'un au monde
On devrait peut-être l'écouter

UN MUSICIEN PARMI TANT D'AUTRES
Compositeur : Serge Fiori
Éditeur : Prime Quality Music (SOCAN)
La permission de reproduire ce texte a été accordée par Prime Quality Music (SOCAN).

Cet obscur désir de s'exposer

Question d'anticipation

Jusqu'à quel point seriez-vous prêt à dévoiler votre vie privée pour devenir une vedette?

entretien

Le succès de "Loft Story" a mis en lumière ce que le psychanalyste Serge Tisseron appelle un besoin "d'extimité". Dans son dernier livre, il explique les effets positifs de ce nouveau rapport aux autres.

Cet obscur désir de

Entretien avec Serge Tisseron

Notre collaborateur, Serge Tisseron, psychiatre, psychanalyste et auteur de bandes dessinées (voir p. 178) est un spécialiste de l'image. Il annonce ici une mutation dans notre relation à l'intimité et se penche sur notre profond désir d'être reconnus.

[1] Serge Tisseron est formel : "Loft Story", loin d'être un énième produit de la télé poubelle, est le réalisateur d'une révolution dans notre façon de nous percevoir et de nous montrer aux autres. La conception traditionnelle de l'intimité tremble sur ses bases, nous explique-t-il dans son dernier livre, "L'Intimité surexposée", paru chez Ramsay.

[2] **Psychologies : En quoi l'intérêt porté à "Loft Story" indique-t-il qu'un nouveau rapport à l'intimité est en train d'émerger ?**

[3] ■ **Serge Tisseron** : Traditionnellement, se montrer dans son quotidien, c'est mettre son intimité à nu. Or, il est apparu clairement que, pour la génération du « loft », l'image et l'être profond sont deux choses bien distinctes !

[4] Habituée à être photographiée et filmée sous tous les angles dès le plus jeune âge, elle s'est construite psychiquement en considérant qu'aucune image ne peut cerner l'intimité véritable. A savoir, le jardin secret d'un individu, ce qui fait son originalité physique et émotionnelle, et qui va le distinguer de tous les autres !

[5] **D'après vous, après le droit à l'intimité, une nouvelle revendication se fait jour : le désir d'extimité, le droit de révéler des éléments intimes de sa vie.**

[6] ■ En réalité, c'est une tendance essentielle de l'être humain. Elle n'a rien de récent mais, jusqu'à présent, les règles, les codes de bienséance la dissimulaient.

[7] La vague moderne de littérature érotique, avec des auteurs – essentiellement féminins – qui évoquent de façon très crue leur jouissance et leurs fantasmes, participe de ce phénomène. Le désir d'extimité est le mouvement qui pousse chacun de nous à mettre en avant une partie de sa vie intime, de son monde intérieur, afin d'avoir un retour, une validation de sa façon de vivre, de penser, à travers les réactions des autres. Grâce à elles, je vais m'approprier mon identité, mieux me connaître et, finalement, enrichir ma personnalité. On saisit par là que désir d'extimité et besoin d'intimité ne s'opposent pas : les deux sont complémentaires.

[8] **Peut-on dire que les nouvelles technologies – le Net, le Caméscope, etc. – ont accru notre désir d'extimité ?**

[9] ■ Non, elles facilitent seulement son expression. L'invention de la

s'exposer

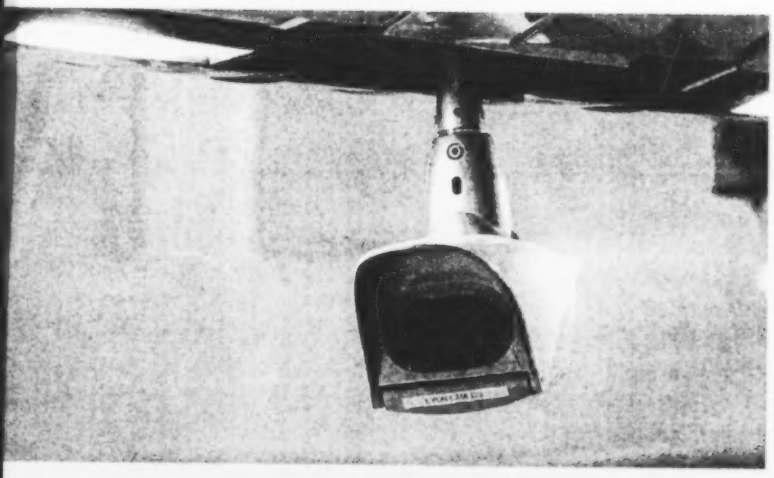

photographie a poussé chacun à construire son identité à partir de repères essentiellement visuels. Aujourd'hui, avec les nouvelles technologies, la multiplication des images, nous entrons dans une nouvelle phase de l'histoire de l'humanité. Nous nous acheminons doucement vers une perception de l'identité qui passera bien davantage par les sensations corporelles et le ressenti intérieur. « Vous nous avez vus vivre, mais vous ignorez tout de nous », disaient d'ailleurs les habitants du loft aux téléspectateurs.

[10] D'où leur vient cette liberté ?

[11] ■ En plus de la grande familiarité avec l'image filmée, photographiée, cette liberté est largement induite par les nouvelles formes d'organisation familiale. Aujourd'hui, l'homme a moins de prérogative, la mère devenant le repère essentiel. Or, le rôle du père est de rappeler les contraintes, les limites du possible, de favoriser la reproduction sociale – « Je suis médecin ou charpentier, mon fils le sera aussi. » A l'inverse, la relation d'une mère à son enfant a pour caractéristique d'exalter son narcissisme, ses possibilités de réussite. Elle entretient ses fantasmes de devenir un surhomme, un héros reconnu par tout le monde. En cela, elle favorise son désir d'extimité – de se montrer, de se donner à voir. Ce n'est pas un hasard si les habitants du loft ont presque tous été élevés par une mère seule.

[12] L'expansion du désir d'extimité ne risque-t-elle pas de créer un monde où chacun ne se souciera que d'exhiber son petit ego ?

"Les habitants du loft ont, presque tous, été élevés par une mère seule"

[13] ■ Pour valider ma perception de moi, authentifier ce que je montre, j'ai justement besoin de l'autre. Et quand je me dévoile, il se dévoile à son tour. Le désir d'extimité est inséparable de la quête relationnelle. Sa valorisation est en train d'organiser de nouvelles règles sociales, qui ne sont pas plus dangereuses que les précédentes. Nous devrons juste apprendre à les connaître. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ISABELLE TAUBES

© Isabelle Taubes, *Psychologies*, SARL Finev.
Reproduit en vertu de l'entente CANCOPY de 1999 à 2004 conclue avec les écoles pancanadiennes et qui a été prolongée à compter du 26 août 2004.

Accros de la célébrité

Question d'anticipation

Croyez-vous que ce soit bien de la part des parents de pousser leurs enfants à la célébrité?

Accros de la célébrité

Gavés d'images de richesse et d'histoires de stars instantanées, les jeunes rêvent plus que jamais de devenir vedettes. Défi stimulant ou piège ?

PAR EMMANUELLE GARNAUD ILLUSTRATION : ALAIN PILON

[1] Ils veulent être Britney, José Théodore, Cameron Diaz, Wilfred. Pour chanter ? Jouer la comédie ? Pousser une rondelle ? Oui... non... Peu importe. Le métier est secondaire. C'est le statut qui prime : célèbre. Le reste (richesse, bonheur) suivra...

[2] Raisonnement simpliste ? Pas vraiment quand on écoute parler les jeunes entre eux. Ou alors quand on les fait parler, comme l'a fait pendant des années Dominique Payette lorsqu'elle était animatrice des émissions radio 275-*allô* et *Ado-Radio*, à Radio-Canada. « Le vrai problème, c'est que les enfants n'ont pas assez de rêves. Chez les plus jeunes, trois filles sur quatre veulent devenir actrices ou chanteuses. Est-ce dû aux stéréotypes féminins encore très présents dans notre société ? En tout cas, la princesse fait encore des ravages ! »

[3] L'époque où l'astronaute Julie Payette inspirait les fillettes à étudier en sciences est malheureusement un peu révolue. Aujourd'hui, pour quelques avocates, émules de *Sexe à New York* ou d'*Ally McBeal*, on forme surtout des bataillons de Britney Spears ! « Au Québec, les modèles d'accomplissements scientifiques ou intellectuels sont rares : en survalorisant la culture, on occulte des tas de professions tout aussi enrichissantes. Le modèle Céline Dion fait rêver, mais on oublie que la réussite n'est pas que ça », ajoute Dominique Payette.

[4] Les médias ont leur part de responsabilité, à commencer d'ailleurs par les magazines pour adolescentes : l'étalage de richesse et de célébrité y frise l'indécence. Comme par hasard, leur influence est d'autant plus grande que l'origine des jeunes lectrices est modeste. « C'est dans les classes sociales les plus pauvres que le culte de la célébrité fait le plus de dommages. Et l'école ne fait plus le brassage social qu'elle accomplissait avant », conclut la journaliste.

[5] Partout dans le monde occidental, c'est la même déferlante. Aux États-Unis, dans l'une des émissions les plus écoutées de MTV, *Becoming...* (*Dans la peau de...* présentée à Musique Plus), de jeunes fans se glissent dans les souliers vernis de leur idole et vivent le fantasme de Cendrillon pendant une journée, se déplacent en limo, logent dans une suite royale à Hollywood, se font maquiller, coiffer et habiller comme leur star, et tournent un vidéoclip. Puis ils retournent dans leur patelin du Wisconsin fabriquer des beignes à la citrouille chez Krispy Kreme.

LE SUCCÈS À TOUT PRIX

[6] Même si la télé-réalité donne lieu à bien des interprétations, l'ingrédient de base est le même : on voit des jeunes gens « ordinaires » enfermés dans un lieu où les caméras filment leurs activités 24 heures sur 24. Le Québec est longtemps resté à l'écart de cette vague née en Europe et aux États-Unis il y a à peine 10 ans. Mais la première mouture de *Star Académie* l'an dernier a remis nos pendules à l'heure.

[7] Depuis, producteurs et télédiffuseurs québécois ont cessé de faire la fine bouche. *Phénomia*,

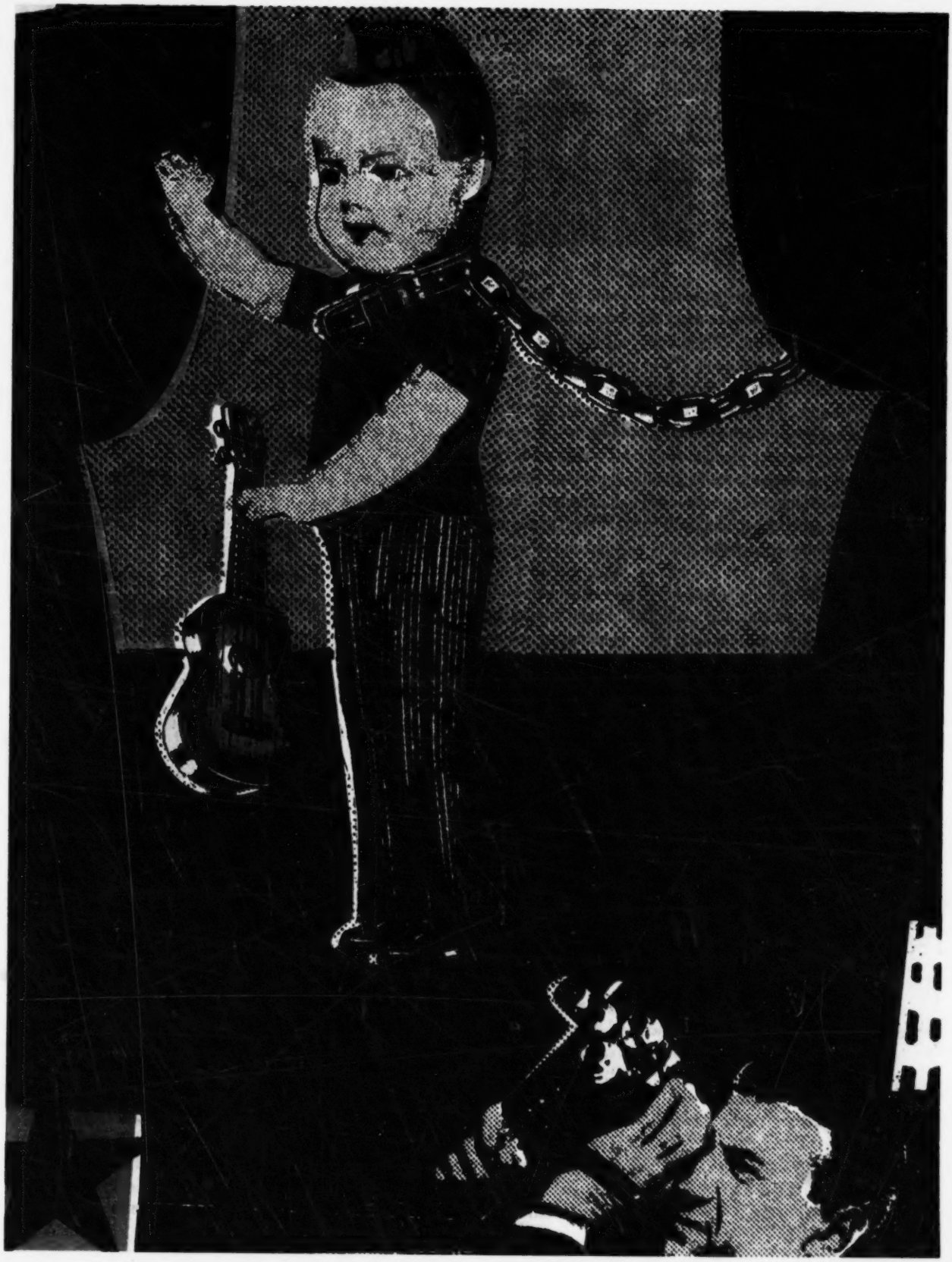

Occupation double, *Loft Story*, *Fear Factor* (émission qui défraie la chronique dans bien des pays avec ses épreuves répugnantes)... Forte de ces exemples, la génération Y (les enfants nés après 1980) est en train d'inventer un nouveau credo : peu importe le métier, pouvu qu'on ait la gloire!

UN *NOBODY* ? JAMAIS !

[8] Ces concepts attirent des milliers d'aspirants. Et comme le dit le dicton : il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. « La motivation la plus commune est l'amour du chant et de la danse, la volonté d'évoluer dans ce domaine-là. Le désir de vedettariat n'est pas si fort que ça », explique André Lauzon, producteur de *Phénomia* et de *Mixmania* pour la maison de production Zone 3. Même son de cloche aux Productions J, qui produisent *Star Académie* et gèrent les carrières des « académiciens » : « Ils sont en train de réfléchir à ce qu'ils veulent développer, mais tous ont envie de rester dans ce métier », déclare Louis Noël, porte-parole de l'entreprise.

[9] Pour les jeunes toutefois, la réponse se révèle moins politiquement correcte : « Aux auditions, la majorité est là pour la gloire et non pas pour devenir chanteur », me raconte Christian Martel, 22 ans, qui s'est rendu aux dernières sélections de *Canadian Idol*. « Chez les plus jeunes, la célébrité est la première motivation, et plus on avance en âge, plus le chant repasse au premier plan.

[10] Noémie Bourassa, 16 ans, vit le dilemme à sa manière. Le chant est sa grande passion, et elle rêve d'une carrière. « C'est certain que j'aimerais être célèbre ! Mais ce n'est pas ma première motivation. Chanter suffit à mon bonheur. »

[11] Christian avoue entretenir des rapports pleins d'ambiguïté avec la célébrité : « Je ne fais pas ça pour être célèbre mais pour pouvoir vivre ma passion. Sauf que dans ce métier-là, la célébrité est aussi un baromètre... Alors oui, j'aimerais être connu ! Sinon, j'aurai l'impression d'être un *nobody*, incapable de réaliser mon rêve... »

[12] Preuve qu'en creusant, les vrais chats sortent de leur sac : la peur de l'anonymat et la pression de performance se révèlent les deux grandes angoisses latentes des apprenties vedettes. « Changer de vie, faire qu'il m'arrive quelque chose » étaient des expressions qui revenaient constamment dans les formulaires d'inscription de *Loft Story*. « Cette génération carbure à la consommation et à la performance. Sortir de la routine et relever le défi apparaissent comme les premières motivations des candidats de *Loft Story* », confie Sonya Thériault, productrice déléguée de cette émission signée Guy Cloutier Productions.

[13] La pression de réussite qui pèse sur la jeunesse d'aujourd'hui est indéniable. Dans la bouche de tous les jeunes à qui j'ai parlé, l'argent ne fait pas le bonheur... mais il constitue une mesure objective de réussite ! Et qui, dans notre société, gagne beaucoup d'argent, tout en étant *cool* et en

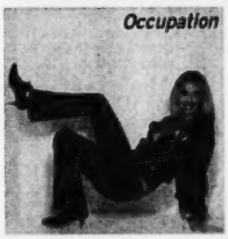

s'accomplissant dans son métier ? Les vedettes.

GÉNÉRATION KID KODAK

[14] Au-delà des paramètres sociaux, il est un domaine dans lequel la jeune génération a tout changé : le rapport à l'image. Non seulement ces jeunes ont grandi avec la télé allumée, mais en plus, on les a filmés, photographiés depuis leur premier guili-guili. Pour tous ces « kids Kodak », être filmé est naturel.

[15] Placés depuis leur enfance au centre de l'attention familiale, comment ne se révéleraient-ils pas plus narcissiques que leurs parents ? Car ils sont aussi le résultat d'une organisation

Loft Story

Noémie Bourassa

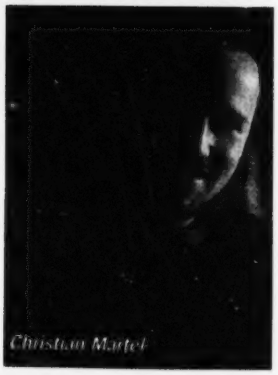
Christian Martel

familiale bouleversée, depuis la contraception et le mouvement féministe : autrefois, les enfants n'étaient pas aussi désirés et attendus qu'aujourd'hui, ne serait-ce que parce qu'on ne programmait pas leur arrivée. La pression qui s'exerce sur eux, même inconsciente, n'en est que plus grande.

[16] Serge Tisseron, psychiatre et psychanalyste, a publié une analyse du *Loft Story* français, *L'intimité surexposée*. Pour lui, cette émission constitue une grille de lecture formidable des nouvelles relations parents-enfants, plus fusionnelles que jamais. Il analyse le narcissisme des jeunes comme l'écho de celui des géniteurs : « L'enfant dont la naissance est planifiée longtemps à l'avance est en effet souvent appelé par ses parents à combler un manque narcissique. » Dominique Payette rejoint ce constat : « On vit actuellement le retour du petit chien savant. Ce sont les désirs des parents qu'on retrouve dans les envies des enfants. »

PHOTOS NOÉMIE ET CHRISTIAN : CARMELO DONATO

FILS ET FILLE À MAMAN

[17] Dans une société en manque de héros, les références de la génération Y se sont déplacées. Chaque sondage le confirme, au Québec comme ailleurs, ces ados pas si rebelles vénèrent... leurs parents. « Tous les lofteurs désiraient que leurs parents soient fiers d'eux », note Serge Tisseron.

[18] Avec leur célébrité instantanée, ces jeunes offrent une revanche sociale à leur mère, leur « héroïne du quotidien », qui a travaillé dur pour les élever. Le modèle n'est sûrement pas généralisable, mais faites le compte des académiciens dont les parents sont séparés, et vous serez troublées... La responsabilité des adultes, même inconsciente, apparaît évidente dans cette quête de gloire. « Ce culte de la célébrité vient d'abord de nous », dit Dominique Payette.

[19] Pour Chris Rojek, un professeur de sociologie qui vient de publier *Cette soif de célébrité !*, le débat est plus large et plus politique : « [...] la démocratie, qui se vante d'offrir plus de possibilités d'ascension sociale que les autres systèmes politiques, propose en fait un exemple contradictoire et instructif de réussite. Instructif si on considère [...] que la célébrité présente des modèles à suivre et à dépasser pour le peuple. Contradictoire, car tout le monde sait bien qu'il n'y a pas de lien nécessaire entre mérite et succès. » Van Gogh, mort pauvre et dans l'anonymat, et tous les artistes à la célébrité posthume pourraient en parler...

PAS DES VICTIMES !

[20] Alors, bonne ou mauvaise, cette soif de glamour ? Il faudra quelques années pour tirer toutes les conclusions des dommages indirects de la télé-réalité. Les pros de la télé sont trop souvent intéressés à créer des vedettes météoriques pour se faire vraiement rassurants.

[21] Face au doute, la plus belle surprise demeure la clairvoyance des jeunes. On les croit aveuglés par l'illusion d'un vedettariat accessible à tous. Oui, ils rêvent de célébrité, mais pas à n'importe quel prix. Noémie confirme : « *Star Académie* procure une belle occasion, mais c'est irréel, trop rapide. J'aurais peur de me faire manipuler, de perdre les pédales. »

[22] Si aucun académicien n'avait prévu la folie médiatique qui leur tomberait dessus, les jeunes sont dans l'ensemble moins naïfs qu'on ne l'imagine. On les pense manipulés ? Ils sont juste très au fait des difficultés de la vie et cherchent des raccourcis vers le bonheur. « Si ça ne marche pas, j'aurai toujours mes études en sciences humaines », concède Noémie. Preuve qu'elle a déjà intégré la belle phrase du moraliste français du XVIII[e] siècle Nicolas de Chamfort : « L'estime vaut mieux que la célébrité. » ■

© Emmanuelle Garnaud et Alain Pilon (illustration), *Châtelaine*, Éditions Rogers Media.
Reproduit en vertu de l'entente CANCOPY de 1999 à 2004 conclue avec les écoles pancanadiennes et qui a été prolongée à compter du 26 août 2004.

Occupation double, *Loft Story*, *Fear Factor* (émission qui défraie la chronique dans bien des pays avec ses épreuves répugnantes)... Forte de ces exemples, la génération Y (les enfants nés après 1980) est en train d'inventer un nouveau credo : peu importe le métier, pouvu qu'on ait la gloire!

UN *NOBODY* ? JAMAIS !

[8] Ces concepts attirent des milliers d'aspirants. Et comme le dit le dicton : il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. « La motivation la plus commune est l'amour du chant et de la danse, la volonté d'évoluer dans ce domaine-là. Le désir de vedettariat n'est pas si fort que ça », explique André Lauzon, producteur de *Phénomia* et de *Mixmania* pour la maison de production Zone 3. Même son de cloche aux Productions J, qui produisent *Star Académie* et gèrent les carrières des « académiciens » : « Ils sont en train de réfléchir à ce qu'ils veulent développer, mais tous ont envie de rester dans ce métier », déclare Louis Noël, porte-parole de l'entreprise.

[9] Pour les jeunes toutefois, la réponse se révèle moins politiquement correcte : « Aux auditions, la majorité est là pour la gloire et non pas pour devenir chanteur », me raconte Christian Martel, 22 ans, qui s'est rendu aux dernières sélections de *Canadian Idol*. « Chez les plus jeunes, la célébrité est la première motivation, et plus on avance en âge, plus le chant repasse au premier plan.

[10] Noémie Bourassa, 16 ans, vit le dilemme à sa manière. Le chant est sa grande passion, et elle rêve d'une carrière. « C'est certain que j'aimerais être célèbre ! Mais ce n'est pas ma première motivation. Chanter suffit à mon bonheur. »

[11] Christian avoue entretenir des rapports pleins d'ambiguïté avec la célébrité : « Je ne fais pas ça pour être célèbre mais pour pouvoir vivre ma passion. Sauf que dans ce métier-là, la célébrité est aussi un baromètre... Alors oui, j'aimerais être connu ! Sinon, j'aurai l'impression d'être un *nobody*, incapable de réaliser mon rêve... »

[12] Preuve qu'en creusant, les vrais chats sortent de leur sac : la peur de l'anonymat et la pression de performance se révèlent les deux grandes angoisses latentes des apprenties vedettes. « Changer de vie, faire qu'il m'arrive quelque chose » étaient des expressions qui revenaient constamment dans les formulaires d'inscription de *Loft Story*. « Cette génération carbure à la consommation et à la performance. Sortir de la routine et relever le défi apparaissent comme les premières motivations des candidats de *Loft Story* », confie Sonya Thériault, productrice déléguée de cette émission signée Guy Cloutier Productions.

[13] La pression de réussite qui pèse sur la jeunesse d'aujourd'hui est indéniable. Dans la bouche de tous les jeunes à qui j'ai parlé, l'argent ne fait pas le bonheur... mais il constitue une mesure objective de réussite ! Et qui, dans notre société, gagne beaucoup d'argent, tout en étant *cool* et en

Occupation double

s'accomplissant dans son métier ? Les vedettes.

GÉNÉRATION KID KODAK

[14] Au-delà des paramètres sociaux, il est un domaine dans lequel la jeune génération a tout changé : le rapport à l'image. Non seulement ces jeunes ont grandi avec la télé allumée, mais en plus, on les a filmés, photographiés depuis leur premier guili-guili. Pour tous ces « kids Kodak », être filmé est naturel.

[15] Placés depuis leur enfance au centre de l'attention familiale, comment ne se révéleraient-ils pas plus narcissiques que leurs parents ? Car ils sont aussi le résultat d'une organisation

Loft Story

Noémie Bourassa

Christian Martel

familiale bouleversée, depuis la contraception et le mouvement féministe : autrefois, les enfants n'étaient pas aussi désirés et attendus qu'aujourd'hui, ne serait-ce que parce qu'on ne programmait pas leur arrivée. La pression qui s'exerce sur eux, même inconsciente, n'en est que plus grande.

16 Serge Tisseron, psychiatre et psychanalyste, a publié une analyse du *Loft Story* français, *L'intimité surexposée*. Pour lui, cette émission constitue une grille de lecture formidable des nouvelles relations parents-enfants, plus fusionnelles que jamais. Il analyse le narcissisme des jeunes comme l'écho de celui des géniteurs : « L'enfant dont la naissance est planifiée longtemps à l'avance est en effet souvent appelé par ses parents à combler un manque narcissique. » Dominique Payette rejoint ce constat : « On vit actuellement le retour du petit chien savant. Ce sont les désirs des parents qu'on retrouve dans les envies des enfants. »

FILS ET FILLE À MAMAN

17 Dans une société en manque de héros, les références de la génération Y se sont déplacées. Chaque sondage le confirme, au Québec comme ailleurs, ces ados pas si rebelles vénèrent... leurs parents. « Tous les lofteurs désiraient que leurs parents soient fiers d'eux », note Serge Tisseron.

18 Avec leur célébrité instantanée, ces jeunes offrent une revanche sociale à leur mère, leur « héroïne du quotidien », qui a travaillé dur pour les élever. Le modèle n'est sûrement pas généralisable, mais faites le compte des académiciens dont les parents sont séparés, et vous serez troublées... La responsabilité des adultes, même inconsciente, apparaît évidente dans cette quête de gloire. « Ce culte de la célébrité vient d'abord de nous », dit Dominique Payette.

19 Pour Chris Rojek, un professeur de sociologie qui vient de publier *Cette soif de célébrité !*, le débat est plus large et plus politique : « [...] la démocratie, qui se vante d'offrir plus de possibilités d'ascension sociale que les autres systèmes politiques, propose en fait un exemple contradictoire et instructif de réussite. Instructif si on considère [...] que la célébrité présente des modèles à suivre et à dépasser pour le peuple. Contradictoire, car tout le monde sait bien qu'il n'y a pas de lien nécessaire entre mérite et succès. » Van Gogh, mort pauvre et dans l'anonymat, et tous les artistes à la célébrité posthume pourraient en parler...

PAS DES VICTIMES !

20 Alors, bonne ou mauvaise, cette soif de glamour ? Il faudra quelques années pour tirer toutes les conclusions des dommages indirects de la télé-réalité. Les pros de la télé sont trop souvent intéressés à créer des vedettes météoriques pour se faire vraiment rassurants.

21 Face au doute, la plus belle surprise demeure la clairvoyance des jeunes. On les croit aveuglés par l'illusion d'un vedettariat accessible à tous. Oui, ils rêvent de célébrité, mais pas à n'importe quel prix. Noémie confirme : « *Star Académie* procure une belle occasion, mais c'est irréel, trop rapide. J'aurais peur de me faire manipuler, de perdre les pédales. »

22 Si aucun académicien n'avait prévu la folie médiatique qui leur tomberait dessus, les jeunes sont dans l'ensemble moins naïfs qu'on ne l'imagine. On les pense manipulés ? Ils sont juste très au fait des difficultés de la vie et cherchent des raccourcis vers le bonheur. « Si ça ne marche pas, j'aurai toujours mes études en sciences humaines », concède Noémie. Preuve qu'elle a déjà intégré la belle phrase du moraliste français du XVIII[e] siècle Nicolas de Chamfort : « L'estime vaut mieux que la célébrité. » ■

© Emmanuelle Garnaud et Alain Pilon (illustration), *Châtelaine*, Editions Rogers Media.
Reproduit en vertu de l'entente CANCOPY de 1999 à 2004 conclue avec les écoles pancanadiennes et qui a été prolongée à compter du 26 août 2004.

PHOTOS NOÉMIE ET CHRISTIAN : CARMEL DONATO

Bibliographie

FIORI, Serge. « Un musicien parmi tant d'autres », *Harmonium*, d'Harmonium, Québec, Prime Quality Music, R. A. (Bob) Morten, 1974.

GAGNON, Katia. « La nouvelle loterie », *La Presse*, Montréal, vendredi 22 août 2003, p. A11.

GARNAUD, Emmanuelle, et Alain PILON (illustrateur). « Accros de la célébrité », *Châtelaine*, vol. 45, nº 1, janvier 2004, p. 68-71.

LAVOIE, Kathleen (Le Soleil). « Cette soif de célébrité », *La Presse*, Montréal, mercredi 17 septembre 2003, p. B3.

RAMONET, Ignacio. « Big Brother », *Manière de voir*, *Le Monde diplomatique*, mai-juin 2002, p. 30-33.

Société de Développement de la Culture Francophone en Milieu Minoritaire, Luc Plamondon (paroles) et Michel Berger (musique), « Le blues du businessman », *Pop-Club collection, volume II*, interprète Claude Dubois, Canada, Fleyfel-Communications, 1990.

TAUBES, Isabelle. « Cet obscur désir de s'exposer », *Psychologies*, nº 201, octobre 2001, p. 78-79.

VANASSE, André. « Les feux de la rampe », *Rêves de gloire*, Montréal, Les éditions de la courte échelle, 1995, p. 33-50.

Médiagraphie

DUBOIS, Claude. « Le blues du businessman », *Pop-Club collection*, *volume II*, Société de Développement de la Culture Francophone en Milieu Minoritaire, Canada, Fleyfel-Communications, 1990.

Clé de correction

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Compréhension orale

La soif de célébrité

Janvier 2006

Manitoba

Tous droits réservés © 2006, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 0-7711-3533-5

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Clé de correction

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Compréhension orale

La soif de célébrité

Janvier 2006

Manitoba

Tous droits réservés © 2006, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 0-7711-3533-5

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Modalités de correction 2

- Compilation des notes 2
- Préparation à la correction 2
- Cas particulier relevé durant l'administration du test 3
- Cas particuliers relevés durant la correction 3
- Descripteurs des niveaux de performance 3

Résultats d'apprentissage 4

Tâches et réponses 5

Introduction

Du 17 au 19 janvier 2006, les élèves de secondaire 4 du Programme scolaire d'immersion française ont passé le *Test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication*. Le test évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Compréhension orale,
- la Compréhension écrite,
- la Production écrite.

Le présent document traite de la Compréhension orale. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des réponses des élèves.

Dans ce document vous trouverez :

- les modalités de correction,
- les résultats d'apprentissage faisant l'objet de l'évaluation,
- les tâches de compréhension et les réponses possibles.

Aux pages 2 et 3, vous trouverez les modalités de correction. L'application des modalités repose sur une bonne connaissance des résultats d'apprentissage, du document audiovisuel, des tâches, des directives, des exemples de réponses possibles ainsi que des modèles de réponses d'élèves.

À la page 4, vous trouverez le tableau des résultats d'apprentissage évalués en Compréhension orale. Ce tableau reprend l'information présentée dans la trousse *Français langue seconde – immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*[1].

Le document audiovisuel choisi ainsi que les tâches de compréhension correspondent au résultat d'apprentissage général et aux résultats d'apprentissage spécifiques de secondaire 4 retenus pour ce test.

Dans la majorité des tâches de compréhension, il y a plus d'une réponse possible. Quoique plusieurs exemples soient offerts, il est impossible de prévoir toutes les réponses acceptables. Ainsi, la personne correctrice est souvent appelée à porter un jugement sur la qualité de la réponse de l'élève.

À partir de la page 5, vous trouverez les directives et des réponses possibles pour chacune des tâches correspondant au document retenu. Ces réponses ne sont que des pistes pour guider la correction.

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Français langue seconde – immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, mai 2000.

Dans la marge de droite de la clé de correction, en plus de la pondération accordée à chaque tâche, vous trouverez un code qui précise le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et l'indicateur de performance visés. La lecture des codes se fait à l'aide du tableau à la page 4 de ce document. Par exemple, le code **CO1-A-1** se lit ainsi :

- Le **CO1** fait référence au résultat d'apprentissage général : L'élève sera capable de comprendre des discours oraux et de décoder des messages sonores/visuels dans des produits médiatiques pour satisfaire un besoin d'information.

- Le **A** fait référence au premier résultat d'apprentissage spécifique : L'élève sera capable de dégager les éléments qui mettent en évidence l'objectivité [et/]ou la subjectivité dans la présentation des faits [dans des reportages, des entrevues, des documentaires].

- Le **1** fait référence au premier indicateur de performance correspondant à la norme : L'élève dégage le sujet et les aspects traités.

Modalités de correction

Compilation des notes

Les deux domaines de compréhension (Compréhension orale et Compréhension écrite) comptent pour 50 % de la note du test officiel. Pour ces deux domaines, l'élève obtiendra une note sur 26 points (valeur totale en compréhension). La personne correctrice pourra utiliser le tableau à la fin de la *Clé de correction : Compréhension écrite*, afin de transposer cette note sur 50 points.

Préparation à la correction

La personne correctrice doit respecter les modalités suivantes :

- Bien connaître le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et les indicateurs de performance présentés dans le tableau à la page 4.
- Visionner *Célèbres, mais à quel prix?*, l'émission reliée à cette partie du test (se référer au disque DVD qui a été envoyé avec les documents du test).
- Étudier le présent document afin de bien comprendre les tâches de compréhension, les directives et les réponses possibles.
- Tenir compte du fait que l'évaluation de la Compréhension orale vise surtout le contenu et l'organisation de la réponse de l'élève.

Cas particulier relevé durant l'administration du test

- ***Tricherie :*** Dans le cas d'un élève qui se fait prendre à tricher, la note zéro sera accordée pour le domaine en question. **La personne coordonnatrice responsable de la correction locale** noircit « Cas de tricherie » sur la feuille de notation et accorde à l'élève la note zéro pour chacune des tâches de la Compréhension orale.

Cas particuliers relevés durant la correction

Il se peut que les cas particuliers suivants se présentent.

- ***Pas de réponse :*** Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de réponse, il faut noircir « PR » sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul des résultats, l'élève obtient la note zéro.
- ***Réponse incompréhensible :*** Lorsque la réponse de l'élève est dépourvue de sens, il faut accorder la note zéro.
- ***Mots anglais ou anglicismes dans la réponse :*** Étant donné que cette partie du test porte sur la compréhension, l'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé pourvu que ceux-ci ne nuisent pas à la clarté de la réponse. Cependant, dans un cas extrême où la réponse est écrite plutôt en anglais, il faut accorder la note zéro.
- ***Réponse illisible :*** Lorsque la calligraphie est quasi indéchiffrable, il faut accorder la note zéro.
- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.
- Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer une réponse, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction. Toutefois, avant de consulter, la personne correctrice doit relire les directives et les réponses relatives à cette tâche. Si elle a encore des doutes, elle doit se poser deux questions :

  1. Est-ce que l'élève a fait la tâche en respectant les exigences?
  2. L'élève démontre-t-il par sa réponse une compréhension du document visionné?

Si la réponse à ces deux questions est « oui », il est fort probable que la réponse de l'élève est correcte.

Descripteurs des niveaux de performance

Différents types de tâches sont proposés aux élèves. Certaines réponses seront corrigées à partir de réponses possibles, d'autres à partir de descripteurs reliés à des niveaux de performance (la 3^{e} tâche, par exemple). Ces descripteurs permettront à la personne correctrice de mieux évaluer le traitement de l'information.

Résultats d'apprentissage[1]

Compréhension orale, secondaire 4		
Résultat d'apprentissage général	**Résultat d'apprentissage spécifique**	**Indicateurs de performance correspondant à la norme**
CO1 L'élève sera capable de comprendre des discours oraux et de décoder des messages sonores/visuels dans des produits médiatiques pour satisfaire un besoin d'information.	**A** L'élève sera capable de dégager les éléments qui mettent en évidence l'objectivité [et/]ou la subjectivité dans la présentation des faits [dans des reportages, des entrevues, des documentaires].	1. L'élève dégage le sujet et les aspects traités. 2. L'élève met en évidence les idées principales et secondaires. 3. L'élève dégage l'intention du discours en s'appuyant sur la structure de celui-ci. 4. L'élève dégage le point de vue des intervenants en s'appuyant sur les indices qui traduisent l'objectivité et/ou la subjectivité tels que titre, choix de l'information, ton, images, montage, trame sonore, etc. 5. L'élève fait part de sa réaction en la justifiant à partir d'éléments appropriés du discours.

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Français langue seconde – immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, mai 2000.

Codes et pondération de chaque tâche :

Tâches et réponses

Célèbres, mais à quel prix?

1. Encerclez la lettre de l'énoncé qui exprime le mieux le BUT de l'émission.

CO1-A-1
CO1-A-2
CO1-A-3

1 point

a) Donner l'occasion à des gens célèbres de parler de leur notoriété en public.

b) Donner l'occasion au public de découvrir comment la notoriété affecte la vie privée de certaines personnes célèbres.

c) Donner l'occasion au public de mieux comprendre ce qu'est la notoriété pour certaines personnes célèbres.

d) Donner l'occasion à l'animatrice de faire le point sur la vie publique de certaines personnes célèbres.

DIRECTIVES

- Accordez un (1) point si l'élève a la bonne réponse.
- N'accordez aucun point si l'élève a encerclé plus d'une lettre.

maximum : 1 point

RÉPONSE

b)

Codes et pondération de chaque tâche :

CO1-A-3
CO1-A-4

2 points

2. Les influences de la célébrité sur la vie privée sont présentées de manière efficace dans cette émission.

   Expliquez cette efficacité en vous appuyant sur des éléments de l'émission tels que le choix d'intervenants ainsi que leurs propos, les questions de l'animatrice, le choix d'images et les plans de caméra.

DIRECTIVES

- Explication complète : Accordez deux (2) points si l'élève explique de façon réfléchie l'efficacité de la présentation des influences de la célébrité dans l'émission en s'appuyant sur des éléments pertinents de l'émission tels que le choix d'intervenants ainsi que leurs propos, les questions de l'animatrice, le choix d'images et les plans de caméra.
- Explication partielle : Accordez un (1) point si l'élève explique de façon limitée ou superficielle l'efficacité de la présentation des influences de la célébrité dans l'émission en s'appuyant sur certains éléments de l'émission.
- Explication insuffisante ou hors sujet : N'accordez aucun point.

maximum : 2 points

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES

- Les intervenants parlent franchement de leurs expériences et ne se gênent pas de se révéler dans leur intimité. Cette franchise nous donne une excellente perspective de l'ampleur de l'influence de leur vie publique sur leur vie privée.
  Par exemple :
  - Kenza admet qu'elle a vécu pendant un an avec les volets de sa demeure fermés parce qu'il y avait des gens qui l'épiaient : « … il n'y a pas de lumière qui est entrée chez moi pendant un an. »
  - Plus loin Kenza dit être « tombée dans la dépression » à la suite de cette année d'enfer.
  - Myriam Braiga, la mère de Kenza, confie à l'audience que sa vie privée a été tellement bouleversée que « [s]i c'était à refaire, je crois que je couperais même avec ma fille ».
  - En parlant de ses expériences de participant au jeu de télé-réalité, « Loft Story », Steevy dit que « c'est des souvenirs pas forcément sympathiques qui remontent à la surface »; il ajoute même que « ça a été l'horreur […] je me suis renfermé, j'ai eu peur de sortir… ».
  - Nicholas admet que la popularité acquise en participant à des jeux de télé-réalité l'a aidé dans son entreprise privée : « Bien sûr ça m'a aidé, quand j'ai fait l'école de comédie musicale […] bien sûr j'ai plus d'élèves… je me sers de ça ».

- Les témoignages dans cette émission démontrent jusqu'à quel point le public peut être dur, insensible, hostile même envers les vedettes dont la vie privée n'est pas respectée :
  - « En ce qui me concerne, bien sûr, il y avait beaucoup d'insultes… il y avait un mélange d'agressivité, de jalousie et de haine. » (Kenza Braiga)
  - « C'est affreux ce que j'ai pu souffrir d'insultes, de harcèlement par le téléphone. » (Myriam Braiga)
  - « … j'ai eu des menaces de mort. » (Steevy Boulet)
  - « Les gens ne savent pas faire la part des choses, ils mélangent tout, la personne, la famille et tout. » (Aziz Essayed). Et Kenza ajoute : « … les traditions, la culture, la religion. »

  On en vient donc à comprendre jusqu'à quel point la vie privée de tous ces intervenants a été affectée par leur moment de gloire aux yeux du grand public.

Codes et pondération de chaque tâche :

- L'animatrice, Mireille Dumas, guide très bien les intervenants dans leurs témoignages. Ses questions les incitent à parler et à nous révéler l'impact de leur vie publique sur leur vie privée.
  - *à Kenza* : « Vous dites que la sortie du Loft a été d'une très grande violence? Pourquoi ça a été à ce point violent? »
  - *à Myriam* : « C'est ce déchaînement qui a fait que vous avez fermé votre salon d'esthétique? »
  - *à Steevy et Aziz* : « Qu'est-ce que vous trouvez dans ce témoignage (de Kenza)? »
  - *à Nicholas* : « Vous avez renoncé, vous, à ce rêve d'être chanteur [...] d'être reconnu? »

- Les caméras de télé bougent de façon à nous faire voir non seulement les expressions des interlocuteurs mais aussi l'expression du visage des autres membres de la table ronde alors qu'ils écoutent et réagissent de façon non verbale.
  Par exemple :
  - lorsqu'Aziz dit : « Ma mère, j'ai pas voulu la mettre dans les médias [...] surtout pas, la famille c'est sacrée. » On voit un des panélistes (Patrick Hernandez) qui acquiesce de la tête.
  - lorsque Myriam parle de son expérience, on voit Kenza qui confirme ce que dit sa mère par l'expression de son visage et des hochements de tête.
  - à plusieurs reprises, lorsque Steevy ou Kenza parlent, on voit des gros plans d'autres panélistes qui expriment de la surprise, de l'approbation ou d'autres sentiments.

- Toute autre réponse pertinemment appuyée sur des éléments de l'émission

Codes et pondération de chaque tâche :

CO1-A-5

3 points

3. À la fin de l'émission, Mireille Dumas met les téléspectateurs en garde contre la célébrité instantanée en déclarant : « Attention à la célébrité trop vite gagnée! »

   Êtes-vous d'accord avec cette mise en garde?

   Justifiez votre réponse en
   - vous appuyant sur des éléments précis de l'émission **et**
   - vous imaginant à la place de l'un des intervenants.

DIRECTIVES

- Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève selon les descripteurs fournis.
- Notez que le regard porté sur la réponse de cette tâche tient particulièrement compte de la dimension qualitative de la réponse.

maximum : 3 points

DESCRIPTEURS DES NIVEAUX DE PERFORMANCE

Troisième niveau

Accordez trois (3) points au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une compréhension approfondie des implications de la mise en garde. L'élève justifie son point de vue de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des éléments pertinents de l'émission (tels que les points de vue des intervenants, les arguments ou les aspects paraphrasés ou repris sous une forme de synthèse, les références ou les citations directes ou indirectes) **et** en s'imaginant à la place de l'un des intervenants.

Deuxième niveau

Accordez deux (2) points au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une bonne compréhension des implications de la mise en garde. L'élève justifie son point de vue de façon logique en intégrant dans sa réponse des éléments pertinents de l'émission **et/ou** en s'imaginant à la place de l'un des intervenants. L'élève qui s'imagine seulement à la place de l'un des intervenants n'obtient qu'un point.

Premier niveau

Accordez un (1) point au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une compréhension limitée ou superficielle des implications de la mise en garde. L'élève justifie son point de vue de façon simpliste en intégrant dans sa réponse certains éléments de l'émission **ou** en s'imaginant à la place de l'un des intervenants.

Accordez la note zéro (0) si l'élève ne fait pas la tâche exigée ou si sa réponse est hors sujet.

Codes et pondération de chaque tâche :

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES

Oui, je suis d'accord avec cette mise en garde.

- Les jeunes intervenants interviewés dans cette émission ont tous participé à des jeux de télé-réalité; ils ont été propulsés hors de l'anonymat et exposés aux jeux du grand public du jour au lendemain. Leurs témoignages nous en apprennent long sur les conséquences négatives de cette célébrité instantanée :
  - Kenza Braiga a subi de l'agressivité : « … ça a été violent dans la rue avec les gens, ça a été très agressif. » Elle a été insultée : « En ce qui me concerne, il y avait beaucoup d'insultes. » Elle exprime clairement les difficultés de la célébrité « trop vite gagné » : « Quand on sait pas gérer une notoriété, c'est difficile quand on arrive comme ça et qu'on vous balance sous le feu des projecteurs. » Et encore : « … on ne nous a jamais préparés à l'éventualité de devenir célèbre ou d'avoir une notoriété du jour au lendemain… ». De plus, la notoriété de la fille a aussi perturbé la vie de la mère, Myriam, qui a dû fermer son commerce tellement c'était devenu insupportable.
  - Steevy Boulet s'est vu accablé par sa célébrité instantanée : « … je me suis renfermé, j'ai eu peur de sortir, je suis devenu agoraphobe, j'ai eu des menaces de mort… ».
  - Nicholas de Marseille s'est senti trompé et enjôlé par les organisateurs des nombreux jeux auxquels il a participé : « … ils se servent de nous […] on est des pions pour eux. »

  Considérant ce que les intervenants ont vécu, la mise en garde de Mireille Dumas est tout à fait juste et appropriée. D'ailleurs, une des invités à cette table ronde, l'actrice Marthe Villalonga, donne dès le début son propre avertissement :
  « … on peut être en haut et redescendre très vite vers le bas. »
- Toute autre réponse pertinemment appuyée sur des éléments de l'émission et sur des connaissances/expériences personnelles

Non, je ne suis pas d'accord avec cette mise en garde.

- Que la célébrité soit gagnée vite ou qu'elle soit gagnée sur une longue période de temps ne change en rien les conséquences de devenir célèbre : les gens vont toujours reconnaître la personne célèbre dans la rue, la vie privée de la personne célèbre sera toujours menacée et il y aura toujours des fous qui s'en prendront aux célébrités. D'ailleurs, Aziz Essayed le dit bien : « … oui, il y a des gens qui sont idiots, on ne peut rien faire contre la bêtise humaine… »

- L'agressivité, les menaces et les insultes que révèlent Kenza et Steevy dans leurs témoignages ne peuvent pas être considérées comme la règle mais plutôt comme l'exception. Aziz a lui aussi connu la célébrité instantanée en participant au même programme de télé-réalité, pourtant il n'a pas connu le même sort : « … moi j'ai pas eu cette pression qu'elle a eu elle (Kenza). » De même, Nicholas, qui a participé à de nombreux jeux de télé-réalité, n'a pas connu les mêmes expériences que Kenza et Steevy. Lorsqu'il a fondé son école de comédie musicale à Marseille, le public a réagi favorablement et son école a du succès grâce à sa célébrité, qu'il l'ait acquise vite ou non.

(suite à la page 10)

Codes et pondération de chaque tâche :

- Il semblerait que la mise en garde de Mireille Dumas est une sur-généralisation qui ne s'applique pas à l'expérience de bien des gens qui gagnent vite la célébrité.

- Toute autre réponse pertinemment appuyée sur des éléments de l'émission et sur des connaissances/expériences personnelles

Position mitigée

- Acceptez toute réponse qui exprime à la fois un accord et un désaccord avec des références à l'émission et à des connaissances/expériences personnelles qui justifient l'une et l'autre des positions.

Codes et pondération de chaque tâche :

CO1-A-5

3 points

4. Pendant l'émission, les participants déclarent avoir été exploités.

   Selon vous, ont-ils raison de se considérer comme des victimes?

   Justifiez votre réponse en vous appuyant sur
   - des éléments précis de l'émission **et**
   - vos connaissances/expériences personnelles.

DIRECTIVES

- Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève selon les descripteurs fournis.
- Notez que le regard porté sur la réponse de cette tâche tient particulièrement compte de la dimension qualitative de la réponse.

maximum : 3 points

DESCRIPTEURS DES NIVEAUX DE PERFORMANCE

Troisième niveau

Accordez trois (3) points au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une compréhension approfondie des dynamiques de la situation dans laquelle les participants se trouvent. L'élève justifie son point de vue de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des éléments pertinents de l'émission (tels que les points de vue des intervenants, les arguments ou les aspects paraphrasés ou repris sous une forme de synthèse, les références ou les citations directes ou indirectes) **et** en s'appuyant, explicitement ou implicitement, sur ses connaissances/expériences personnelles.

Deuxième niveau

Accordez deux (2) points au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une bonne compréhension des dynamiques de la situation dans laquelle les participants se trouvent. L'élève justifie son point de vue de façon logique en intégrant dans sa réponse des éléments pertinents de l'émission **et/ou** en s'appuyant, explicitement ou implicitement, sur ses connaissances/expériences personnelles. L'élève qui s'appuie seulement sur ses connaissances/expériences personnelles n'obtient qu'un point.

Premier niveau

Accordez un (1) point au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une compréhension limitée ou superficielle des dynamiques de la situation dans laquelle les participants se trouvent. L'élève justifie son point de vue de façon simpliste en intégrant dans sa réponse certains éléments de l'émission **ou** en s'appuyant sur ses connaissances/expériences personnelles.

Accordez la note zéro (0) si l'élève ne fait pas la tâche exigée ou si sa réponse est hors sujet.

(suite à la page 12)

Codes et pondération de chaque tâche :

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES

Oui, ils ont raison de se dire des victimes.

- D'après le témoignage de Kenza surtout, on peut voir que les participants à ces jeux de télé-réalité sont utilisés pour augmenter la cote d'écoute et réaliser de plus gros profits : Kenza se décrit, elle et ses coéquipiers, comme « … des gens qu'on appelait en direct pour venir sur les plateaux parce que ça faisait de l'audience. » Elle dit très clairement qu'ils ont été exploités dans le but de faire de l'argent : « On était des gens sur qui on gagnait de l'argent […] des produits de marketing. » Il va sans dire que les chaînes de télé ne produiraient pas ces programmes s'il n'y avait pas d'argent à gagner.

- Kenza déplore aussi le fait qu'ils n'ont pas été préparés à ce qui les attendait après avoir joué le jeu devant les caméras :
  - « Quand on ne sait pas gérer une notoriété, c'est difficile quand on arrive comme ça et qu'on vous balance sous le feu des projecteurs et que vous ne connaissez pas le métier. »
  - « … on ne nous a jamais préparés à l'éventualité de devenir célèbre ou avoir une notoriété du jour au lendemain. »
  - « … on est jeté dans la nature et on doit s'en sortir seul. »

- Nicholas affirme catégoriquement qu'il s'est senti manipulé à des fins commerciales : « Ils se servent de nous […] on est des pions pour eux. »

- Nicholas dit bien que, suite à son expérience avec les jeux de télé-réalité auxquels il a participé, si on lui proposait un nouveau contrat, il dirait sans doute « oui, mais à quelles conditions? »

- Sachant que les chaînes de productions de programmes de télé sont en affaires pour réaliser des profits, il est raisonnable de croire que Kenza et Nicholas ont été exploités à cette fin. Ils ont donc raison de se sentir comme étant des victimes de ces entreprises, en plus d'être victimes du public.

- Toute autre réponse pertinemment appuyée sur des éléments de l'émission et sur des connaissances/expériences personnelles

Non, ils n'ont pas raison de se dire des victimes.

- Kenza, Nicholas, Steevy et tous les autres assoiffés de célébrité qui se présentent aux castings pour les jeux de télé-réalité, viennent chercher quelque chose dans leur intérêt personnel. Ce quelque chose, que ce soit la notoriété, la réalisation d'un rêve, l'ouverture à une carrière ou la chance de percer dans le « show business », a un prix – et ce prix ils doivent le payer. Comme le dit Steevy : « On l'a payé notre dette de cette notoriété. On l'a payée cher. »

- Ils ne peuvent pas s'attendre de passer de l'anonymat complet à la plus grande célébrité, pratiquement instantanément, sans que leur vie soit profondément affectée. Il est difficile de considérer comme des victimes des personnes qui posent leur candidature à un jeu ou à un concours afin d'en retirer des avantages personnels, qui entrent dans un contrat de plein gré sans aucune contrainte et qui par la suite se plaignent.

- Steevy se plaint que sa vie privée a été bouleversée mais il affirme néanmoins que : « Je suis content malgré tout d'avoir fait le Loft parce qu'après quand on pèse il y a vachement plus de positif que de négatif… » Ce n'est pas le discours d'une victime.

Codes et pondération de chaque tâche :

- Nicholas, qui se dit avoir été traité comme un « pion », a tout de même bien tiré son épingle du jeu, car il a ouvert une école de comédie musicale à Marseille après avoir participé à plusieurs jeux et concours de télé-réalité. En parlant de sa célébrité ainsi acquise il dit : « Bien sûr ça ma aidé [...] j'ai plus d'élèves. » De plus, il chante régulièrement dans des soirées et des bals. Pas trop victime, le Nicholas!
- Et Kenza, qui semblerait avoir le plus souffert le rôle de victime, bénéficie toujours de son aventure dans le monde de la télé-réalité car ça lui a permis d'écrire un livre : « Un jour j'ai quitté Bagdad. » (Voir le générique de l'émission.) Les éventuels profits de la vente de ce livre la compenseront-ils pour les moments difficiles qu'elle a vécus? Probablement. Peut-on dire qu'elle est victime? Difficilement.
- Toute autre réponse pertinemment appuyée sur des éléments de l'émission et sur des connaissances/expériences personnelles

Position mitigée

- Acceptez toute réponse qui exprime à la fois un accord et un désaccord avec des références à l'émission et à des connaissances/expériences personnelles qui justifient l'une et l'autre des positions.

Clé de correction

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Compréhension écrite

La soif de célébrité

Janvier 2006

Manitoba

Tous droits réservés © 2006, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 0-7711-3535-1

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Modalités de correction 3

- Compilation des notes 3
- Préparation à la correction 3
- Cas particulier relevé durant l'administration du test 3
- Cas particuliers relevés durant la correction 3
- Descripteurs des niveaux de performance 4

Résultats d'apprentissage 5

Tâches et réponses 6

Tableau pour transposer la note sur 50 points 22

Introduction

Du 17 au 19 janvier 2006, les élèves de secondaire 4 du Programme scolaire d'immersion française ont passé le *Test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication*. Le test évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Compréhension orale,
- la Compréhension écrite,
- la Production écrite.

Le présent document traite de la Compréhension écrite. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des réponses des élèves.

Dans ce document vous trouverez :

- les modalités de correction,
- les résultats d'apprentissage faisant l'objet de l'évaluation,
- les tâches de compréhension et les réponses possibles,
- le tableau pour transposer la note de l'élève.

Aux pages 3 et 4, vous trouverez les modalités de correction. L'application des modalités repose sur une bonne connaissance des résultats d'apprentissage, des textes retenus, des tâches, des directives, des exemples de réponses possibles ainsi que des modèles de réponses d'élèves.

À la page 5, vous trouverez le tableau des résultats d'apprentissage évalués en Compréhension écrite. Ce tableau reprend l'information présentée dans la trousse *Français langue seconde – immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*[1].

Les textes choisis ainsi que les tâches de compréhension correspondent aux résultats d'apprentissage généraux et aux résultats d'apprentissage spécifiques de secondaire 4 retenus pour ce test.

Dans la majorité des tâches de compréhension, il y a plus d'une réponse possible. Quoique plusieurs exemples soient offerts, il est impossible de prévoir toutes les réponses acceptables. Ainsi, la personne correctrice est souvent appelée à porter un jugement sur la qualité de la réponse de l'élève.

À partir de la page 6, vous trouverez les directives et des réponses possibles pour chacune des tâches correspondant aux textes retenus. Ces réponses ne sont que des pistes pour guider la correction.

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Français langue seconde – immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, mai 2000.

Dans la marge de droite de la clé de correction, en plus de la pondération accordée à chaque tâche, vous trouverez un code qui précise le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et l'indicateur de performance visés. La lecture des codes se fait à l'aide du tableau à la page 5 de ce document. Par exemple, le code **CÉ1-A-1** se lit ainsi :

- Le **CÉ1** fait référence au résultat d'apprentissage général : L'élève sera capable de comprendre des textes écrits et de décoder des messages visuels dans des produits médiatiques pour satisfaire un besoin d'information.
- Le **A** fait référence au premier résultat d'apprentissage spécifique : L'élève sera capable de dégager les relations de supposition, de conséquence, de condition, de concession dans des textes tels que dossiers, articles analytiques, articles argumentatifs.
- Le **1** fait référence au premier indicateur de performance correspondant à la norme : L'élève dégage la thèse présentée.

Modalités de correction

Compilation des notes

Les deux domaines de compréhension (Compréhension orale et Compréhension écrite) comptent pour 50 % de la note du test officiel. Pour ces deux domaines, l'élève obtiendra une note sur 26 points (valeur totale en compréhension). La personne correctrice pourra utiliser le tableau à la page 22 dans le présent document afin de transposer cette note sur 50 points.

Préparation à la correction

La personne correctrice doit respecter les modalités suivantes :

- Bien connaître les résultats d'apprentissage généraux, les résultats d'apprentissage spécifiques et les indicateurs de performance présentés dans le tableau à la page 5.
- Relire les textes suivants, qui se trouvent dans le document *Recueil de textes : La soif de célébrité* : « Le blues du businessman », « La nouvelle loterie », « Cette soif de célébrité », l'extrait du roman « Rêves de gloire » et « Accros de la célébrité ».
- Étudier le présent document afin de bien comprendre les tâches de compréhension, les directives et les réponses possibles.
- Tenir compte du fait que l'évaluation de la Compréhension écrite vise surtout le contenu et l'organisation de la réponse de l'élève.

Cas particulier relevé durant l'administration du test

- ***Tricherie :*** Dans le cas d'un élève qui se fait prendre à tricher, la note zéro sera accordée pour le domaine en question. **La personne coordonnatrice responsable de la correction locale** noircit « Cas de tricherie » sur la feuille de notation et accorde à l'élève la note zéro pour chacune des tâches de la Compréhension écrite.

Cas particuliers relevés durant la correction

Il se peut que les cas particuliers suivants se présentent.

- ***Plagiat :*** L'élève qui reprend les mots d'un auteur et les présente comme étant les siens est pénalisé. La personne correctrice doit indiquer dans le cahier d'où provient le passage copié et attribuer une note appropriée pour la partie du travail qui appartient à l'élève.
- ***Pas de réponse :*** Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de réponse, il faut noircir « PR » sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul des résultats, l'élève obtient la note zéro.
- ***Réponse incompréhensible :*** Lorsque la réponse de l'élève est dépourvue de sens, il faut accorder la note zéro.
- ***Mots anglais ou anglicismes dans la réponse :*** Étant donné que cette partie du test porte sur la compréhension, l'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé pourvu que ceux-ci ne nuisent pas à la clarté de la réponse. Cependant, dans un cas extrême où la réponse est écrite plutôt en anglais, il faut accorder la note zéro.
- ***Réponse illisible :*** Lorsque la calligraphie est quasi indéchiffrable, il faut accorder la note zéro.
- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.

- Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer une réponse, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction. Toutefois, avant de consulter, la personne correctrice doit relire les directives et les réponses relatives à cette tâche. Si elle a encore des doutes, elle doit se poser deux questions :

  1. Est-ce que l'élève a fait la tâche en respectant les exigences?
  2. L'élève démontre-t-il par sa réponse une compréhension du texte lu?

  Si la réponse à ces deux questions est « oui », il est fort probable que la réponse de l'élève est correcte.

Descripteurs des niveaux de performance

Différents types de tâches sont proposés aux élèves. Certaines réponses seront corrigées à partir de réponses possibles, d'autres à partir de descripteurs reliés à des niveaux de performance (la 6e tâche, par exemple). Ces descripteurs permettront à la personne correctrice de mieux évaluer le traitement de l'information.

Résultats d'apprentissage[1]

Compréhension écrite, secondaire 4		
Résultats d'apprentissage généraux	**Résultats d'apprentissage spécifiques**	**Indicateurs de performance correspondant à la norme**
CÉ1 L'élève sera capable de comprendre des textes écrits et de décoder des messages visuels dans des produits médiatiques pour satisfaire un besoin d'information.	**A** L'élève sera capable de dégager les relations de supposition, de conséquence, de condition, de concession dans des textes tels que dossiers, articles analytiques, articles argumentatifs. **B** L'élève sera capable de réagir de façon critique à des textes analytiques et argumentatifs en s'appuyant sur les éléments suivants : - la valeur de l'information et la force des arguments présentés, - l'organisation du texte, - l'efficacité de l'analyse et de l'argumentation.	**Texte argumentatif** 1. L'élève dégage la thèse présentée. 2. L'élève établit les liens entre les aspects traités. 3. L'élève dégage la stratégie argumentative utilisée dans le texte. 4. L'élève analyse le bien-fondé des arguments avancés. 5. L'élève réagit à la thèse présentée en s'appuyant sur l'efficacité de l'argumentation. **Texte analytique** 6. L'élève dégage la problématique abordée. 7. L'élève établit les liens entre les aspects présentés. 8. L'élève détermine le degré d'objectivité dans l'analyse. 9. L'élève se prononce sur la valeur de l'information et sur l'efficacité de l'analyse.
CÉ2 L'élève sera capable de comprendre des textes écrits et de décoder des messages visuels dans des produits médiatiques pour satisfaire un besoin d'imaginaire, de divertissement et d'esthétique.	**A** L'élève sera capable d'analyser la relation entre différentes composantes du récit telles que thèmes, personnages, cadre, temps de narration, point de vue de narration [dans des nouvelles littéraires et des romans].	1. L'élève établit et explique la relation entre les différentes composantes du récit telles que l'intrigue, les personnages et la narration. 2. L'élève dégage les thèmes et les valeurs véhiculés. 3. L'élève fait part des sentiments, des émotions et des opinions que suscite en lui le monde imaginaire du récit. 4. L'élève justifie sa réaction en s'appuyant sur les éléments pertinents du récit.
	B L'élève sera capable de réagir aux images dans le texte poétique.	1. L'élève dégage les images évoquées dans l'univers poétique, en s'appuyant sur les champs lexicaux et les figures de style. 2. L'élève fait part des sentiments, des émotions et des opinions que suscitent les images. 3. L'élève justifie sa réaction en s'appuyant sur les éléments pertinents du texte poétique.

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Français langue seconde – immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, mai 2000.

Codes et pondération de chaque tâche :

Tâches et réponses

Le blues du businessman

5. Expliquez l'importance du titre de la chanson en vous référant aux éléments du texte tels que le message, les champs lexicaux, les images et certaines figures de style.

CÉ2-A-2
CÉ2-B-1

2 points

DIRECTIVES

- Explication complète : Accordez deux (2) points si l'élève explique de façon réfléchie l'importance du titre « Le blues du businessman » en se référant aux éléments du texte tels que le message, les champs lexicaux, les images et certaines figures de style.
- Explication partielle : Accordez un (1) point si l'élève explique de façon limitée ou superficielle l'importance du titre « Le blues du businessman » en se référant à certains éléments du texte.
- Explication insuffisante ou hors sujet : N'accordez aucun point.

maximum : 2 points

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES

Le message

- Le chansonnier regrette son choix d'être devenu businessman plutôt qu'artiste. Sa vie actuelle le condamne à l'anonymat tandis que sa vie d'artiste lui aurait permis de crier son existence.

Les champs lexicaux

- Trois champs lexicaux communiquent la fausse perception du bonheur du businessman, sa déception par rapport à sa vie et le rêve d'être artiste.

– Le premier communique les raisons pour lesquelles on dirait que le businessman savoure sa vie choyée. Le champ lexical est représentatif de son allure dans le monde des affaires :

« J'ai du succès » (vers 1 et 2)
« en haut d'une tour » (vers 4)
« je contrôle mon univers » (vers 6)
« Je voyage toujours en première » (vers 9)
« J'peux pas supporter la misère… » (vers 12)

– Le deuxième annonce sa déception par rapport à sa vie et souligne son mécontentement–le blues de sa vie :

« J'suis pas heureux » (vers 14)
« J'ai perdu le sens de l'humour » (vers 15)
« je n'ai qu'un seul regret » (vers 18)
« J'fais pas c'que j'aurais voulu faire… » (vers 19)
« on fait ce qu'on peut/Pas ce qu'on veut… » (vers 21 et 22)

Codes et pondération de chaque tâche :

– Le troisième présente de façon nostalgique ce qu'il aurait dû faire dans la vie pour s'assurer d'un bonheur sincère :

« J'aurais voulu être un artiste/Pour pouvoir faire mon numéro »
(vers 23 et 24)
« J'aurais voulu être un chanteur/Pour pouvoir crier qui je suis »
(vers 27 et 28)
« J'aurais voulu être un auteur/Pour pouvoir inventer ma vie »
(vers 29 et 30)
« J'aurais voulu être un acteur/Pour tous les jours changer de peau »
(vers 32 et 33)
« J'aurais voulu être un artiste/Pour avoir le monde à refaire »
(vers 37 et 38)
« J'aurais voulu être un artiste/Pour pouvoir dire pourquoi j'existe »
(vers 42 et 43)

L'usage du conditionnel passé communique le désespoir de la part du businessman/chansonnier–il est déjà trop tard pour réaliser les rêves de sa jeunesse.

Les images

- Le refrain interpelle le chansonnier et l'incite à communiquer son insatisfaction. Au début, on dirait des gens qui s'inquiètent de l'état d'esprit de leur ami : « Au moins es-tu heureux? ». Ensuite, ils le consolent : « Qu'est-ce que tu veux mon vieux!/Dans la vie on fait ce qu'on peut/Pas ce qu'on veut… ». (vers 20, 21 et 22)

- Les quatre derniers couplets dévoilent sa crise d'identité grâce à la répétition de l'énoncé « J'aurais voulu être un…/Pour pouvoir… ». L'énumération de ce qu'il ne peut plus être évoque le désespoir d'une âme perdue.

Les figures de styles

- À six reprises, le chansonnier répète les mots « J'aurais voulu être un… » pour indiquer aux auditeurs les métiers qui lui auraient plu. L'énumération de ces métiers tous reliés au divertissement du public mettent en évidence le malheur du businessman dans sa vie actuelle.

- La répétition des vers « Pour pouvoir inventer ma vie », « Sur un grand écran en couleurs » et « Et vivre comme… un millionnaire » souligne la diversité que ces métiers d'artiste auraient offerte au businessman. Le chansonnier se sent inspiré par les possibilités, ce qui contrecarre l'impression au début de la chanson d'un businessman fatigué de retrouver la routine constante de sa vie d'affaires.

- Toute autre réponse pertinemment appuyée sur des éléments du texte

Le blues du businessman

Codes et pondération de chaque tâche :

CÉ2-B-2
CÉ2-B-3

3 points

6. Le refrain laisse entendre que l'on est victime de son destin :

« Qu'est-ce que tu veux mon vieux!
Dans la vie on fait ce qu'on peut
Pas ce qu'on veut… »

Une personne peut-elle, à votre avis, contrôler son avenir?

Justifiez votre réponse en vous référant
- à des éléments précis du texte **et**
- à vos connaissances/expériences personnelles.

DIRECTIVES

- Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève selon les descripteurs fournis.
- Notez que le regard porté sur la réponse de cette tâche tient particulièrement compte de la dimension qualitative de la réponse.

maximum : 3 points

DESCRIPTEURS DES NIVEAUX DE PERFORMANCE

Troisième niveau

Accordez trois (3) points au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une compréhension approfondie des choix et des circonstances dans la vie ainsi que de leurs conséquences. L'élève justifie sa réaction de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des éléments pertinents du texte (tels que les valeurs, la vision du monde, les champs lexicaux, les images, les figures de style) **et** en se référant, explicitement ou implicitement, à ses connaissances/expériences personnelles.

Deuxième niveau

Accordez deux (2) points au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une bonne compréhension des choix et des circonstances dans la vie ainsi que de leurs conséquences. L'élève justifie sa réaction de façon logique en intégrant dans sa réponse des éléments pertinents du texte **et/ou** en se référant, explicitement ou implicitement, à ses connaissances/expériences personnelles. L'élève qui se réfère seulement à ses connaissances/expériences personnelles n'obtient qu'un point.

Premier niveau

Accordez un (1) point au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une compréhension limitée ou superficielle des choix et des circonstances dans la vie ainsi que de leurs conséquences. L'élève justifie sa réaction de façon simpliste en intégrant dans sa réponse certains éléments du texte **ou** en se référant à ses connaissances/expériences personnelles.

Accordez la note zéro (0) si l'élève ne fait pas la tâche exigée ou si sa réponse est hors sujet.

Codes et pondération de chaque tâche :

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES

Oui, on peut contrôler son avenir.

- Tout au long de la vie, on doit considérer certains choix et prendre des décisions. Le choix d'un métier est normalement influencé par des désirs de réaliser certains rêves et le développement des compétences reliées au métier qui faciliteront cette réalisation. Le businessman, lui, réussit à plusieurs niveaux :

  « J'ai du succès dans mes affaires
  J'ai du succès dans mes amours » (vers 1 et 2)

  et il est heureux de sa prouesse :

  « J'ai réussi et en suis fier ». (vers 17)

  Il avoue même avoir « un seul regret », ce qui suggère qu'il est plutôt heureux vis-à-vis de sa vie et des décisions prises. De plus, il constate qu'il ne peut pas « supporter la misère »; donc il ne pourrait pas maintenir sa vie de luxe avec le salaire de la plupart des artistes.

  En bref, on a tous l'occasion de faire ce que l'on veut et le businessman n'est pas une exception. Ses regrets ne sont qu'une réflexion romantique d'une autre existence ou un exercice de rêverie. Il s'imagine vedette, ce que l'on fait tous de temps en temps pour se décontracter. Cela ne veut pas dire que l'on se croit condamné à une vie dépourvue de rêves et que ce que l'on fait n'est pas ce que l'on veut faire dans la vie.

- Toute autre réponse pertinemment appuyée sur des éléments du texte et sur des connaissances/expériences personnelles

Non, on ne peut pas contrôler son avenir.

- La vie impose des responsabilités à chacun; les circonstances apportent leurs contraintes : il faut payer ses études, gagner sa vie, s'occuper des besoins de la famille et payer l'hypothèque. Ces défis financiers influencent les décisions prises lorsqu'on fait face à la réalité : les exigences de la vie actuelle passent devant les rêves d'une vie potentielle.

  Malgré le fait que le businessman aurait « voulu être un artiste », « un chanteur », « un auteur » et « un acteur », il est condamné à suivre la routine imposée par le monde des affaires.

  « J'suis pas heureux mais j'en ai l'air
  J'ai perdu le sens de l'humour
  Depuis qu'j'ai le sens des affaires » (vers 14 à 16)

  Il ne peut que rêver à des possibilités perdues.

- Toute autre réponse pertinemment appuyée sur des éléments du texte et sur des connaissances/expériences personnelles

Position mitigée

- Acceptez toute réponse qui exprime à la fois un accord et un désaccord avec des références au texte et à des connaissances/expériences personnelles qui justifient l'une et l'autre des positions.

La nouvelle loterie

Codes et pondération de chaque tâche :

CÉ1-A-3

2 points

7. Katia Gagnon, l'auteure du texte, défend la thèse que le succès actuel des émissions de télé-réalité « touche une fibre universelle : l'adulation de la célébrité ». (1er paragraphe)

   Expliquez, à l'aide d'exemples précis, comment elle construit son argumentation en vous référant à des éléments du texte tels que les arguments avancés, la structure du texte, la dernière phrase, le ton, le champ lexical et la façon dont elle engage le lecteur.

DIRECTIVES

- Explication complète : Accordez deux (2) points si l'élève explique de façon réfléchie la stratégie argumentative utilisée par l'auteure en se référant à des éléments pertinents du texte tels que les arguments avancés, la structure du texte, la dernière phrase, le ton, le champ lexical et la façon dont elle engage le lecteur.
- Explication partielle : Accordez un (1) point si l'élève explique de façon limitée ou superficielle la stratégie argumentative utilisée par l'auteure en se référant à certains éléments du texte.
- Explication insuffisante ou hors sujet : N'accordez aucun point.

maximum : 2 points

Exemples d'explications possibles	**Exemples d'éléments possibles auxquels l'élève pourrait se référer**
• La structure d'ensemble du texte argumentatif relève de l'explication : causes, conséquences, souhaits. – l'auteure présente des raisons pour lesquelles des gens cherchent de la célébrité	• Des raisons : – l'admiration excessive des vedettes « Alors que le Québec et le Canada se passionnent respectivement pour *Star Académie* et *Canadian Idol*… » (§ 1) – la peur de l'anonymat/le désir d'être connu « Bref, la vie moderne […] démarquer. » (§ 4) – la quête de l'intimité « Des vedettes comme […] à leurs productions. » (§ 5)

		Codes et pondération de chaque tâche :
– l'auteure souligne des conséquences de la célébrité	• Des conséquences : – l'impact sur des valeurs « La vague de popularité […] de l'Occident perverti. » (§ 1) « … l'adulation de la célébrité. » (§ 1) – la fausse intimité « … nous nous passionnons pour l'intimité de purs inconnus. » (§ 5) « … la télé est justement teintée d'une fausse intimité… » (§ 5) – des histoires d'horreur « En France, les protagonistes […] des histoires d'horreur… » (§ 6) – le rapprochement des générations « Mais paradoxalement, de telles émissions, […] ont eu l'effet de souder des communautés entières […]. Elles ont eu pour effet de rapprocher des générations… » (§ 6)	
– l'auteure partage son souhait à l'égard du bien-être des jeunes	• « Souhaitons seulement qu'elle ne brise pas trop les jeunes qui se seront prêtés à l'expérience. » (§ 6)	
– l'auteure identifie le contexte des téléspectateurs	• Des contextes : – le besoin d'intimité « À une époque où les relations intimes sont de plus en plus malmenées, où les couples se défont, […] l'intimité de purs inconnus. » (§ 5) – la peur de la solitude « Pensons aux personnes âgées souffrant de solitude […] ou des amis. » (§ 5)	
– l'auteure rappelle aux lecteurs le revers de la médaille tout de suite après avoir présenté un point positif de la célébrité	• « Elles ont eu pour effet de rapprocher les générations, […]. Souhaitons seulement qu'elle ne brise pas trop les jeunes qui se seront prêtés à l'expérience. » (§ 6)	

(suite à la page 12)

Codes et pondération de chaque tâche :

• À plusieurs reprises dans le texte, l'auteure manifeste un souci de convaincre le destinataire :	
– elle présente des énoncés appuyant sa thèse pour guider le lecteur	• Des énoncés : – « Être connu, de nos jours, est probablement plus [...] riche. » (§ 2) – « Les héros modernes sont les vedettes, [...] ou de la politique. » (§ 2) – « Et l'aura de la renommée est si fort qu'il se reflète même sur l'entourage des célébrités. » (§ 4) – « Pensons aux personnes âgées [...] comme des parents proches ou des amis. » (§ 5)
– elle interpelle le lecteur	• Les questions rhétoriques : « Pourquoi ? » (§ 1) « Mais pourquoi donc sommes-nous aussi accrocs à la célébrité ? » (§ 2) « Serait-ce là une sorte d'ersatz moderne des relations intimes ? » (§ 5)
– elle incite le lecteur à réfléchir sur ce qui se passe autour de lui	• L'usage de l'impératif : « Pensez-y un instant » (§ 4) « Pensons » (§ 5) « Souhaitons » (§ 6)
– elle explique les conséquences négatives et les bienfaits de la popularité : l'impact sur des valeurs, l'impact de l'effet multiplicateur, la fausse intimité, le rapprochement des générations	• § 1, 4, 5 et 6
• Un ton pessimiste se manifeste par un champ lexical d'une pareille nature.	• Le champ lexical : – « des lieux anonymes », « la vie moderne nous a noyés », « des entités anonymes au sein de la foule » (§ 4) – « relations [...] malmenées », « les couples se défont », « la difficulté à se parler », « fausse intimité », « souffrant de solitude » (§ 5) – « un peu tristounet », « la crainte de l'anonymat et de l'intimité », « des histoires d'horreur » (§ 6)
• L'auteure choisit de conclure son éditorial avec une comparaison qui évoque à la fois le phénomène de dépendance envers des émissions de télé-réalité et l'effet désastreux d'une célébrité ratée.	• « la télé-réalité, c'est comme l'héroïne. On commence très fort, mais on est *down* longtemps. » (§ 6)

Cette soif de célébrité

Codes et pondération de chaque tâche :

CÉ1-A-4

2 points

8. Au 3e paragraphe, l'auteure du texte cite Frédéric Beigbeder qui déclare : « La richesse, la beauté et la jeunesse ne font pas le poids face à la célébrité. Elle est le nouvel opium du peuple. »

   Expliquez cette citation en vous appuyant sur des références précises tirées du texte.

DIRECTIVES

- Explication complète : Accordez deux (2) points si l'élève explique de façon réfléchie l'obsession de la société par rapport à la célébrité en s'appuyant sur des références précises tirées du texte.
- Explication partielle : Accordez un (1) point si l'élève explique de façon limitée ou superficielle l'obsession de la société par rapport à la célébrité en s'appuyant sur certaines références tirées du texte.
- Explication insuffisante ou hors sujet : N'accordez aucun point.

maximum : 2 points

EXEMPLE D'EXPLICATION POSSIBLE

- Dans la présente société, les gens sont obsédés par l'accès immédiat à tout ce que leur cœur désire. Auparavant, la richesse, la beauté et la jeunesse suffisaient. Actuellement, les gens recherchent la célébrité. C'est elle qui peut les propulser au métier désiré, au succès, à la gratification personnelle, à la reconnaissance, à la gloire et à la fortune, et ce, en très peu de temps. Cette célébrité instantanée permet aux gens de sortir de l'anonymat de façon tellement efficace et immédiate qu'elle alimente de plus en plus le désir de se faire connaître pour réussir.
- Toute autre explication pertinemment appuyée sur des références tirées du texte

RÉFÉRENCES POSSIBLES

- Chris Rojek met en évidence les trois conditions sociales permettant l'obsession reliée à la célébrité : « la démocratisation de la société, le déclin des religions établies et l'avènement de la société de consommation » (§ 2). Ces trois « phénomènes » ont créé l'environnement idéal pour assurer le succès des émissions telles que celles indiquées au § 2. Le matraquage publicitaire et la couverture médiatique de ces émissions et de leurs vedettes ont donné naissance à l'obsession de la célébrité. « La richesse, la beauté et la jeunesse » ne sont plus alors à la même hauteur à cause de cette nouvelle perspective sociale.
- Même si la richesse, la beauté et la jeunesse sont des attributs à apprécier et à respecter, elles ne garantissent pas la reconnaissance de l'individu auprès de ses concitoyens. Ce n'est que la célébrité qui peut assurer que l'individu ne soit pas condamné à l'anonymat :

  > « Je suis parti de rien pour arriver au point où j'en suis aujourd'hui, c'est-à-dire être reconnu dans la rue. » (Mikey Bustos, § 11)

  > « Il y a plein de gens qui me disent qu'après l'émission, on va me reconnaître. » (infirmière de 33 ans, § 13)

(suite à la page 14)

Codes et pondération de chaque tâche :

- La célébrité peut accélérer l'avancement d'un individu dans son métier choisi tout en fournissant de quoi répondre aux besoins d'appartenance, de respect et d'épanouissement de soi :

  « Avec ma personnalité, je n'ai pas de doute de réussir. » (§ 6) et « Je peux faire mieux que David Letterman… » (§ 7)

  « Le Torontois Mikey Bustos, […] a abandonné ses études en médecine vétérinaire pour participer au concours […] son objectif n'a jamais été de gagner, mais de suivre un cours accéléré sur les rouages du métier. » (§ 9)

  « Avec *Canadian Idol*, comme *American Idol*, ce sera le succès instantané. » (§ 10)

  « À mes yeux, *Canadian Idol*, c'était une rampe de lancement vers le succès… » (§ 11)

  « … j'aime me mettre au défi. » (§ 13)

- La célébrité donne du pouvoir et aux participants des émissions de télé-réalité et aux spectateurs :

  « Le processus possède l'apparence de la démocratie : les stars ne sont-elles pas élus par leurs fans ? » (§ 3)

  Cette allure de démocratie inspire toute la population à participer et, par conséquent, à s'approprier la réussite de leur candidat élu.

- Toute autre réponse pertinemment appuyée sur des références tirées du texte

Codes et pondération de chaque tâche :

CÉ2-A-3
CÉ2-A-4

3 points

Rêves de gloire

9. Dans l'extrait du roman « Rêves de gloire », les rêves du narrateur sont-ils, à votre avis, réalistes?

   Justifiez votre réponse en vous référant
   - à des éléments précis du texte et
   - à vos connaissances/expériences personnelles.

DIRECTIVES

- Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève selon les descripteurs fournis.
- Notez que le regard porté sur la réponse de cette tâche tient particulièrement compte de la dimension qualitative de la réponse.

maximum : 3 points

DESCRIPTEURS DES NIVEAUX DE PERFORMANCE

Troisième niveau

Accordez trois (3) points au niveau de performance suivant :

L'élève manifeste une compréhension approfondie du degré de réalité des rêves du narrateur. L'élève justifie son point de vue de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des éléments pertinents du texte (tels que les valeurs, la vision du monde, la trame narrative, les personnages, le cadre spatiotemporel, les champs lexicaux, les citations) et en se référant, explicitement ou implicitement, à ses connaissances/expériences personnelles.

Deuxième niveau

Accordez deux (2) points au niveau de performance suivant :

L'élève manifeste une bonne compréhension du degré de réalité des rêves du narrateur. L'élève justifie son point de vue de façon logique en intégrant dans sa réponse des éléments pertinents du texte **et/ou** en se référant, explicitement ou implicitement, à ses connaissances/expériences personnelles. L'élève qui se réfère seulement à ses connaissances/expériences personnelles n'obtient qu'un point.

Premier niveau

Accordez un (1) point au niveau de performance suivant :

L'élève manifeste une compréhension limitée ou superficielle du degré de réalité des rêves du narrateur. L'élève justifie son point de vue de façon simpliste en intégrant dans sa réponse certains éléments du texte ou en se référant à ses connaissances/expériences personnelles.

Accordez la note zéro (0) si l'élève ne fait pas la tâche exigée ou si sa réponse est hors sujet.

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES

Oui, ils sont réalistes.

- Alexandre, le narrateur, et ses amis sont fous de joie en apprenant qu'ils donneront un spectacle à Brébeuf. C'est leur premier grand spectacle, leur première grande chance de percer dans le monde du show-business : « Une salle à nous tout seuls! […] À partir d'aujourd'hui, fini l'anonymat » (§ 2). C'est donc tout à fait normal qu'ils réagissent avec autant d'exubérance et de jubilation, tel

(suite à la page 16)

Codes et pondération de chaque tâche :

que décrit aux paragraphes 6 et 7. C'est aussi très normal pour un groupe de jeunes musiciens de rêver à la gloire et la célébrité : « On va nous quémander des autographes. On sera obligés de porter des verres fumés pour passer incognito » (§ 2) « … nous ferons le tour du globe d'un seul mouvement, superbes, rayonnants, rutilants » (§ 18). Tous ces rêves sont réalistes en raison du fait que bien des groupes de musique populaire ont acquis une grande notoriété très rapidement après avoir été découverts à l'occasion d'un concert. Alors, pourquoi pas *The Nexxtep*?

- Les membres du groupe *The Nexxtep* ont de bonnes chances de réaliser leurs rêves car ils prennent leur musique au sérieux et ils sont prêts à travailler fort :
  - « À partir d'aujourd'hui, il faut agir comme des professionnels. Maintenant qu'on affronte […]. Il faudra performer. » (§ 10)
  - « Voilà six semaines que nous répétons d'arrache-pied. Nous sommes prêts. Notre répertoire est complet. » (§ 26)
- Toute autre réponse pertinemment appuyée sur des éléments du texte et sur des connaissances/expériences personnelles

Non, ils ne sont pas réalistes.

- Il n'y a pas de mal à rêver de gloire et de célébrité, mais il faut tout de même ne pas se leurrer et demeurer quelque peu réaliste. Lorsqu'après avoir signé un premier contrat pour donner un premier concert, le narrateur affirme : « À partir d'aujourd'hui, fini l'anonymat. On va nous quémander […] porter des verres fumés pour passer incognito » (§ 2), il se leurre. Lorsque lui et ses amis pensent déjà à faire une tournée mondiale : « … nous ferons le tour du globe d'un seul mouvement, superbes, rayonnants, rutilants » (§ 18), ils sont loin d'être réalistes. Des milliers de jeunes musiciens ont fait les mêmes rêves et ils sont encore dans leurs petits patelins, anonymes et déçus.
- Le narrateur, Alexandre, rêve pas mal en grand pour un premier succès devant un public : « Je me suis mis à rêver que bientôt les imprésarios […] nous avoir dans leur écurie » (§ 50). Et plus loin : « La gloire internationale. Celle qui vous propulse […] cotée à la bourse de New York et de Tokyo…! » (§ 51). Ses rêves ne collent pas à la réalité et sa mère a raison de le questionner : « Pour une première expérience, c'est assez exceptionnel, tu ne trouves pas ? » (§ 56). Le groupe *The Nexxtep* a peut-être du potentiel, comme l'affirme Alexandre (§ 59), mais il semble mettre la charrue devant les bœufs dans ses rêves de grandeur.
- Toute autre réponse pertinemment appuyée sur des éléments du texte et sur des connaissances/expériences personnelles

Position mitigée

- Acceptez toute réponse qui exprime à la fois un accord et un désaccord avec des références au texte et à des connaissances/expériences personnelles qui justifient l'une et l'autre des positions.

Accros de la célébrité

Codes et pondération de chaque tâche :

CÉ1-A-1
CÉ1-A-2
CÉ1-A-4

2 points

10. Quelles relations établissez-vous entre le contenu du texte « Accros de la célébrité » et l'illustration qui l'accompagne?

    Expliquez votre réponse en établissant des liens précis **entre** l'illustration et le texte.

DIRECTIVES

- Explication complète : Accordez deux (2) points si l'élève explique de façon réfléchie les relations entre l'illustration et le texte en établissant des liens précis et pertinents entre l'illustration et le texte.
- Explication partielle : Accordez un (1) point si l'élève explique de façon limitée ou superficielle les relations entre l'illustration et le texte en établissant certains liens entre l'illustration et le texte.
- Explication insuffisante ou hors sujet : N'accordez aucun point.

maximum : 2 points

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES

L'artiste a voulu illustrer l'obsession de la jeune génération d'accéder à la gloire et à la célébrité afin de plaire aux parents. Pour ce faire, il a employé les moyens suivants :

- L'enfant vedette
  - Il est placé très tôt au centre de l'attention : « Placés depuis leur enfance au centre de [...] pas plus narcissiques que leurs parents ? » (§ 15)
  - On le coiffe et on l'habille en petite vedette : « … de jeunes fans se glissent dans les souliers vernis de leur idole [...] se font maquiller, coiffer et habiller comme leur star… » (§ 5)
  - L'étoile sur sa poitrine indique déjà très clairement ses aspirations et celles de ses parents. Elle indique aussi la relation parent-enfant que Serge Tisseron, psychiatre, qualifie de plus fusionnelle que jamais. Dans ce même paragraphe 16, on dit que Tisseron « analyse le narcissisme des jeunes comme l'écho de celui des géniteurs… » (§ 16)
  - La guitare que tient l'enfant représente la tendance à émuler plutôt les chanteurs : « Aujourd'hui, pour quelques avocates, émules de [...] on forme surtout des bataillons de Britney Spears ! » (§ 3). Et encore, au 8e paragraphe : « La motivation la plus commune est l'amour du chant et de la danse, la volonté d'évoluer dans ce domaine-là. »

- La chaîne au cou de l'enfant
  - Cette chaîne représente le piège dans lequel est tombé l'enfant (ou bien dans lequel il a été poussé par ses parents). Elle serait en quelque sorte la réponse à la question du chapeau de l'article : « Défi stimulant ou piège ? »

(suite à la page 18)

Codes et pondération de chaque tâche :

- Mordu du show-business, l'enfant en est devenu l'esclave enchaîné : « Cette génération carbure à la consommation et à la performance. » (§ 12)
- L'enfant est enchaîné également par les rêves de ses parents, tel que l'affirme Serge Tisseron : « Ce sont les désirs des parents qu'on retrouve dans les envies des enfants » (§ 16). Et plus loin, au paragraphe 17 : « Tous les lofteurs désiraient que leurs parents soient fiers d'eux. »

- L'homme qui filme au bas de l'illustration
  - Cet homme est vraisemblablement le père de l'enfant. Sa présence réprésente la pression que les parents exercent sur l'enfant : « L'enfant dont la naissance est planifiée [...] à combler un manque narcissique » (Serge Tisseron, § 16). Au 15e paragraphe : « La pression qui s'exerce sur eux, même inconsciente, n'en est que plus grande. » L'auteure de l'article en conclut au 18e paragraphe que « La responsabilité des adultes [...] dans cette quête de gloire. »
  - Le fait que l'homme filme l'enfant met en évidence le fait que l'enfant a de l'importance et que ce qu'il accomplit est très important : « Non seulement ces jeunes ont grandi avec la télé [...] être filmé est naturel » (§ 14).

- Le signe du dollar en bas à droite
  - Corollaire à la poursuite de la célébrité, il y la poursuite de la richesse qui, pour parents et enfant, est une grande mesure de succès : « La pression de réussite qui pèse sur la jeunesse d'aujourd'hui est indéniable. [...] l'argent ne fait pas le bonheur... mais il constitue une mesure objective de réussite ! » (§ 13).

- L'étoile en bas à gauche
  - Symbole de la célébrité et du vedettariat, elle s'ajoute à tous les autres éléments de l'image pour faire valoir l'idée fixe de l'enfant et du parent, soit atteindre un seul statut : « C'est le statut qui prime : célèbre. Le reste (richesse, bonheur) suivra... » (§ 1).

- Toute autre réponse pertinemment appuyée sur des liens précis entre l'illustration et le texte

Accros de la célébrité

Codes et pondération de chaque tâche :

11. L'auteure du texte, Emmanuelle Garnaud, déclare, en ce qui concerne la célébrité, « … les jeunes sont dans l'ensemble moins naïfs qu'on ne l'imagine ». (22e paragraphe)

CÉ1-A-5

3 points

Partagez-vous son point de vue?

Justifiez votre réponse en vous référant
- à des éléments précis du texte **et**
- à vos connaissances/expériences personnelles.

DIRECTIVES

- Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève selon les descripteurs fournis.
- Notez que le regard porté sur la réponse de cette tâche tient particulièrement compte de la dimension qualitative de la réponse.

maximum : 3 points

DESCRIPTEURS DES NIVEAUX DE PERFORMANCE

Troisième niveau
Accordez trois (3) points au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une compréhension approfondie de l'état d'esprit des jeunes quant à la célébrité. L'élève justifie sa réaction de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des éléments pertinents du texte (tels que le point de vue de l'auteur, les arguments ou les aspects paraphrasés ou repris sous une forme de synthèse, les références ou les citations directes ou indirectes) **et** en se référant, explicitement ou implicitement, à ses connaissances/expériences personnelles.

Deuxième niveau
Accordez deux (2) points au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une bonne compréhension de l'état d'esprit des jeunes quant à la célébrité. L'élève justifie sa réaction de façon logique en intégrant dans sa réponse des éléments pertinents du texte **et/ou** en se référant, explicitement ou implicitement, à ses connaissances/expériences personnelles. L'élève qui se réfère seulement à ses connaissances/expériences personnelles n'obtient qu'un point.

Premier niveau
Accordez un (1) point au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une compréhension limitée ou superficielle de l'état d'esprit des jeunes quant à la célébrité. L'élève justifie sa réaction de façon simpliste en intégrant dans sa réponse certains éléments du texte **ou** en se référant à ses connaissances/expériences personnelles.

Accordez la note zéro (0) si l'élève ne fait pas la tâche exigée ou si sa réponse est hors sujet.

(suite à la page 20)

Codes et pondération de chaque tâche :

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES

Oui, je suis d'accord.

- Au premier abord, il semblerait que la jeune génération est aveuglée par l'accès rapide à la célébrité que font miroiter les médias. Ces jeunes sont, cependant, beaucoup moins manipulés qu'on le croirait et la célébrité (instantanée ou pas) est un moyen pour eux d'atteindre un but :
  - soit le bonheur tel que l'indique E. Garnaud au 22e paragraphe. « Ils sont juste très au fait des difficultés de la vie et cherchent des raccourcis vers le bonheur. »
  - soit la richesse, telle que l'auteure l'a entendue en parlant aux jeunes : « Dans la bouche de tous les jeunes à qui j'ai parlé, l'argent ne fait pas le bonheur… mais il constitue une mesure objective de réussite ! » (§ 13)
  - soit vaincre l'ennui, tel que l'a constaté S. Thériault, productrice de *Loft Story* au Québec : « Sortir de la routine et relever le défi apparaissent comme les premières motivations des candidats de *Loft Story*… » (§ 12)
  - soit réaliser un rêve, tel que l'admet un candidat de *Canadian Idol*, Christian Martel : « … oui, j'aimerais être connu ! Sinon, j'aurai l'impression d'être un *nobody*, incapable de réaliser mon rêve… » (§ 11)
  - soit se mériter l'estime de ses parents, tel que le note le psychiatre et psychanalyste Serge Tisseron : « Tous les lofteurs désiraient que leurs parents soient fiers d'eux… » (§ 17)

  Dans l'ensemble, les jeunes sembleraient plus pragmatiques que naïfs.
- Toute autre réponse pertinemment appuyée sur des éléments du texte et sur des connaissances/expériences personnelles

Non, je ne suis pas d'accord.

- En affirmant que les jeunes « accros de célébrité » sont « moins naïfs qu'on ne l'imagine », l'auteure laisse entendre que ces jeunes savent dans quoi ils s'embarquent en cherchant frénétiquement la gloire et le glamour. Garnaud fait même l'éloge de leur lucidité : « … la plus belle surprise demeure la clairvoyance des jeunes. » (§ 21)
  - Il est difficile de croire que ces jeunes ne sont pas naïfs lorsque pour eux « Le métier est secondaire. C'est le statut qui prime : célèbre. Le reste (richesse, bonheur) suivra… » (§ 1). La très grande majorité sera à coup sûr déçue, car comme le dit le proverbe que l'auteure elle-même cite, « il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. » (§ 8)
  - Il est difficile de croire à une certaine clairvoyance de la part de ces jeunes à qui on a inculqué la croyance que la richesse est « une mesure objective de réussite ! » (§ 13) C'est d'ailleurs ceux qui ont le moins connu l'argent et le prestige social qui sont les plus attirés par la célébrité; c'est du moins ce que rapporte la journaliste Dominique Payette : « C'est dans les classes sociales les plus pauvres que le culte de la célébrité fait le plus de dommages. » (§ 4)

Codes et pondération de chaque tâche :

- Élevés devant la télé où les vedettes sont constamment paradées, provenant de petites familles où ils étaient le centre de l'attention, fréquemment filmés et photographiés dans le milieu familial (§ 14 et 15), ces enfants de la génération Y ne peuvent pas supporter d'être anonymes – ils leur faut l'attention et l'adulation.
  - L'auteure conclut de cela que « … la peur de l'anonymat et la pression de performance se révèlent les deux grandes angoisses latentes des apprenties vedettes. » (§ 12)
  - La naïveté la plus évidente chez ces jeunes c'est de croire qu'ils seront plus heureux et moins angoissés lorsqu'ils auront atteint la célébrité.
  - Chose certaine c'est que la célébrité leur apportera d'autres angoisses car les pressions de performance sont d'autant plus grandes pour les vedettes sous l'œil du public que pour les communs des mortels anonymes.
- Toute autre réponse pertinemment appuyée sur des éléments du texte et sur des connaissances/expériences personnelles

Position mitigée

- Acceptez toute réponse qui exprime à la fois un accord et un désaccord avec des références au texte et à des connaissances/expériences personnelles qui justifient l'une et l'autre des positions.

Tableau pour transposer la note sur 50 points

Résultat de l'élève sur 26	Résultat de l'élève sur 50
26	50,00
25	48,08
24	46,15
23	44,23
22	42,31
21	40,38
20	38,46
19	36,54
18	34,62
17	32,69
16	30,77
15	28,85
14	26,92
13	25,00
12	23,08
11	21,15
10	19,23
9	17,31
8	15,38
7	13,46
6	11,54
5	9,62
4	7,69
3	5,77
2	3,85
1	1,92
0	0,00

Clé de correction

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Production écrite

La soif de célébrité

Janvier 2006

Manitoba

Tous droits réservés © 2006, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 0-7711-3537-8

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Modalités de correction 2

Avant la correction 2

Pendant la correction 2

Étape 1 Évaluation initiale du texte 2

Étape 2 Évaluation détaillée du texte 2

Étape 3 Attribution d'une cote relative à la qualité de l'ensemble du texte 2

Cas particulier relevé durant l'administration du test 3

Cas particuliers relevés durant la correction 3

Tâche d'écriture 4

Veuillez noter qu'une *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* a été insérée à la fin de ce cahier.

Introduction

Du 17 au 19 janvier 2006, les élèves de secondaire 4 du Programme scolaire d'immersion française ont passé le *Test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication.* Le test évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Compréhension orale,
- la Compréhension écrite,
- la Production écrite.

Le présent document traite de la Production écrite. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des textes des élèves. La Production écrite compte pour 50 % de la note du test.

La tâche d'écriture correspond au résultat d'apprentissage général (RAG) et au résultat d'apprentissage spécifique (RAS) suivants, du domaine Production écrite (PÉ) :

RAG PÉ1 – L'élève sera capable de rédiger des textes pour transmettre de l'information selon son intention de communication.

RAS 1 – L'élève sera capable de rédiger des textes argumentatifs et/ou analytiques en respectant les caractéristiques propres à ces textes.

Aux pages 2 et 3, vous trouverez la description des modalités de correction. L'application des modalités repose sur une bonne connaissance de la tâche d'écriture, du document audiovisuel, des textes, de la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* ainsi que des modèles de textes d'élèves.

La tâche d'écriture, telle qu'elle est présentée dans le cahier de l'élève, se trouve à la page 4. Les élèves disposaient de trois heures pour écrire un texte argumentatif d'environ 500 mots. Au besoin, ils pouvaient bénéficier de 30 minutes supplémentaires. Ils pouvaient aussi consulter des ouvrages de référence : dictionnaires, recueils de verbes et grammaires.

La grille d'évaluation qui doit être utilisée pour corriger les textes des élèves est insérée à la fin de ce cahier. Elle porte sur le résultat d'apprentissage spécifique, terminal en secondaire 4, mentionné plus haut. De plus, elle s'inspire des indicateurs de performance correspondant à la norme qui se rattachent aux résultats d'apprentissage général et spécifique mentionnés plus haut et présentés dans la trousse d'information *Français langue seconde – immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*[1].

Les résultats finaux que les élèves obtiennent en PÉ sont présentés dans le tableau suivant.

Cotes	5	4+	4	3+	3	2+	2	1+	1
Résultat sur 100 %	100 %	90 %	80 %	70 %	60 %	50 %	40 %	30 %	20 %
Résultat sur 50 points	50 pt	45 pt	40 pt	35 pt	30 pt	25 pt	20 pt	15 pt	10 pt

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Français langue seconde – immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, mai 2000.

Modalités de correction

La personne correctrice doit respecter les modalités suivantes.

Avant la correction

- Étudier les deux tâches d'écriture. (Se référer à la page 4.)
- S'assurer de bien comprendre les éléments qui caractérisent un texte argumentatif.
- Étudier la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* qui présente, d'une part, les comportements recherchés relatifs à la *Qualité de l'argumentation* et au *Respect des règles de la langue* et, d'autre part, les niveaux de performance relatifs à ces comportements recherchés.

N. B. Pour que la personne correctrice puisse porter un jugement sur l'application efficace et intentionnelle, par l'élève, des règles de la langue, elle tiendra compte de la nature, de la gravité et de la récurrence des erreurs.

Pendant la correction

Étape 1 Évaluation initiale du texte

- Lire le texte de l'élève à la lumière des énoncés généraux décrivant les cinq niveaux de performance. Se référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif.*
- Déterminer alors le niveau de performance auquel correspond **le texte dans son ensemble** selon les énoncés généraux, soit le niveau 5, 4, 3, 2 ou 1.

Étape 2 Évaluation détaillée du texte

- Relire le texte et
  - confirmer ou modifier le jugement porté à l'**Étape 1 :** évaluer le texte de façon détaillée en se référant à chacun des comportements recherchés. Se référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif.* Pour tous les cas particuliers, se référer à la page 3;
  - cocher le niveau de performance, soit 5, 4, 3, 2 ou 1, auquel correspond le texte par rapport aux comportements recherchés relatifs à la *Qualité de l'argumentation* et au *Respect des règles de la langue.*

Étape 3 Attribution d'une cote relative à la qualité de l'ensemble du texte

- Porter un jugement définitif en comparant le niveau de performance attribué à l'**Étape 1** à celui que vous accordez à chacun des comportements recherchés à l'**Étape 2.**
- Attribuer une cote (5, 4^+, 4, 3^+, 3, 2^+, 2, 1^+ ou 1) **par rapport à l'ensemble du texte** en tenant compte des chevauchements possibles entre deux niveaux des descripteurs cochés.
- Transcrire cette cote (5, 4^+, 4, 3^+, 3, 2^+, 2, 1^+ ou 1) sur la feuille de notation.

Cas particulier relevé durant l'administration du test

- ***Tricherie :*** Dans le cas d'un élève qui se fait prendre à tricher, la note zéro sera accordée pour le domaine en question. **La personne coordonnatrice responsable de la correction locale** noircit « Cas de tricherie » sur la feuille de notation et accorde à l'élève la note zéro pour la tâche de Production écrite.

Cas particuliers relevés durant la correction

Note : Il est possible de noircir plus d'un cas particulier sur la feuille de notation.

- ***Pas de texte :*** Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de texte, la personne correctrice noircit « PT » (pas de texte) sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul du résultat, l'élève obtient la note zéro.
- ***Texte illisible :*** Lorsque la calligraphie est quasi indéchiffrable, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit également « Illisible » sur la feuille de notation.
- ***Plagiat :*** L'élève qui reprend les mots d'un auteur et les présente comme étant les siens est pénalisé par rapport aux comportements recherchés relatifs à la *Qualité de l'argumentation* et au *Respect des règles de la langue*. La personne correctrice noircit « Plagiat » sur la feuille de notation et accorde à l'élève la note zéro. Dans le cas d'un plagiat partiel, la personne correctrice attribue une cote appropriée pour la partie du travail qui appartient à l'élève et noircit « Plagiat » sur la feuille de notation.
- ***Non-respect de la tâche :*** L'élève qui n'a pas respecté la tâche d'écriture est pénalisé par rapport aux comportements recherchés relatifs à la *Qualité de l'argumentation*. Le niveau de performance maximal qu'il peut obtenir relativement à ces comportements est « 1 ». En ce qui concerne le *Respect des règles de la langue*, la personne correctrice tiendra compte des descripteurs présentés sous les cinq niveaux de performance. La cote par rapport à l'ensemble du texte est 1, 1^+ ou 2. La personne correctrice noircit également « Non-respect de la tâche » sur la feuille de notation.
- ***Incomplet :*** Dans le cas d'un texte trop court ne présentant que certaines parties, la personne correctrice attribue une cote appropriée au travail accompli. Dans le cas où l'élève n'a écrit que l'introduction, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit « Incomplet » sur la feuille de notation dans l'un ou l'autre de ces cas.
- ***Absence de référence aux documents fournis :*** La note de l'élève qui ne fait aucune référence aux documents fournis est réduite d'une cote. Par exemple, un texte de niveau 4 sera coté 3^+. La personne correctrice noircit également « Absence de référence aux documents fournis » sur la feuille de notation.
- ***Texte en anglais :*** Dans un cas extrême où le texte est écrit plutôt en anglais, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit également « Texte en anglais » sur la feuille de notation.
- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.

Tâche d'écriture

Choisissez l'**une** des deux tâches suivantes pour rédiger votre texte argumentatif. Tenez compte du besoin de convaincre le destinataire en exposant votre thèse. La thèse doit être développée sous différents aspects et appuyée d'arguments.

1. *Le Magazine Jeunesse* a décidé de consacrer un prochain dossier sur le phénomène de la télé-réalité dans la société actuelle et vous invite à écrire l'éditorial en réponse à la question suivante :

   Les émissions de télé-réalité ont-elles une influence trop grande chez les jeunes d'aujourd'hui?

   En réponse à cette question, rédigez un texte d'environ 500 mots dans lequel vous défendez votre position en choisissant la stratégie argumentative qui vous semble la plus susceptible de convaincre les lecteurs du magazine.

   Pour construire votre argumentation, référez-vous :
   - à vos notes et à vos réflexions;
   - à l'émission et aux textes qui vous ont été fournis.

   Intégrez dans votre texte des références tirées de ces documents.

ou

2. Vous avez été choisi pour représenter votre école à une conférence sur l'intérêt croissant du public pour les émissions de télé-réalité. Vous prendrez la parole à une table ronde où siègent des producteurs de télévision, des sociologues, des journalistes, des parents, des gagnants récents d'émissions de télé-réalité et des élèves. La question à débattre est la suivante :

   Est-il désirable de sacrifier sa vie privée pour quelques moments de célébrité?

   Afin de vous préparer, rédigez un texte d'environ 500 mots dans lequel vous défendez votre position en choisissant la stratégie argumentative qui vous semble la plus susceptible de convaincre les membres de la table ronde.

   Pour construire votre argumentation, référez-vous :
   - à vos notes et à vos réflexions;
   - à l'émission et aux textes qui vous ont été fournis.

   Intégrez dans votre texte des références tirées de ces documents.

Français langue seconde – immersion, secondaire 4

Grille d'évaluation d'un texte argumentatif

Cotes	5	4*	4	3*	3	2*	2	1*	1
Pondération	100	90	80	70	60	50	40	30	20

RAG PÉ1 L'élève sera capable de rédiger des textes pour transmettre de l'information selon son intention de communication.

RAS L'élève sera capable de rédiger des textes argumentatifs et/ou analytiques en respectant les caractéristiques propres à ces textes.

	Comportements / Énoncé général	NIVEAUX DE PERFORMANCE 5	4	3	2	1
		Le texte dégage une impression de qualité et de perspicacité.	**Le texte témoigne d'une clarté et d'une certaine réflexion.**	**Le texte est acceptable.**	**Le texte est faible.**	**Le texte est fragmenté ou inachevé.**
*** Qualité de l'argumentation**	**L'élève écrit un texte argumentatif adapté à la situation de communication, avec le souci de convaincre son destinataire. Pour ce faire, l'élève :**					Le développement de l'argumentation est à peine esquissé ou non pertinent (ex. : non-respect de la tâche)
	– présente le sujet, reformule la question, énonce sa prise de position et annonce, au besoin, le développement de sa thèse;	Dans l'introduction, l'élève capte l'attention du destinataire en faisant preuve d'originalité, d'engagement et d'un souci de convaincre.	L'introduction oriente immédiatement la suite du texte et est caractérisée par une certaine touche personnelle.	L'introduction oriente la suite du texte de manière générale ou mécanique, ce qui n'incite guère le destinataire à poursuivre sa lecture.	L'introduction oriente peu la suite du texte; certains éléments peuvent être absents.	
	– présente sa thèse sous divers aspects[1] et l'étaye à l'aide d'arguments appuyés de références;	La thèse est solide et étayée par des arguments révélateurs, appuyés de références judicieusement choisies.	La thèse témoigne d'une certaine réflexion et est étayée par des arguments convaincants, appuyés de références bien choisies.	La thèse est ordinaire et étayée par des arguments convenables, appuyés de références adéquates.	La thèse est vague; les arguments et les références sont insuffisants ou inappropriés.	
	– met en œuvre une stratégie argumentative[2];	La stratégie argumentative est mise en œuvre avec discernement; l'intention de communication témoigne d'un engagement soutenu.	La stratégie argumentative est mise en œuvre avec efficacité; l'intention de communication est évidente.	La stratégie argumentative est mise en œuvre de manière acceptable ou mécanique; l'intention de communication est apparente.	La stratégie argumentative est mise en œuvre de manière rudimentaire; l'intention de communication est faible.	
	– agence l'information de manière continue et progressive[3];	La cohérence du texte est soutenue et renforce l'argumentation.	La cohérence du texte est évidente et appuie l'argumentation.	La cohérence du texte est présente et, dans l'ensemble, sous-tend l'argumentation.	La cohérence du texte est faible.	
	– reformule sa thèse, fait une synthèse de l'argumentation et présente une ouverture sur le sujet.	L'élève renforce l'unité du texte en faisant preuve d'originalité dans la composition de la conclusion.	La conclusion contribue à l'unité du texte grâce à sa touche personnelle.	La conclusion est présentée de manière mécanique; certains éléments de l'introduction peuvent être répétés.	La conclusion a un rapport vague avec le texte; certains éléments peuvent être absents.	
*** Respect des règles de la langue**	**Dans son texte, l'élève tient compte des règles de la langue :**	**Le texte dénote une très bonne connaissance des règles de la langue :**	**Le texte dénote une bonne connaissance des règles de la langue :**	**Le texte dénote une connaissance générale des règles de la langue :**	**Le texte dénote une connaissance limitée des règles de la langue :**	**Le texte dénote une connaissance nettement insuffisante des règles de la langue.**
	– construction et ponctuation des phrases	– phrases bien construites et bien ponctuées	– phrases construites et ponctuées de façon généralement correcte	– phrases construites et ponctuées de façon généralement correcte, mais certaines sont boiteuses	– plusieurs phrases sont boiteuses ou contiennent des erreurs majeures de ponctuation	
	– formes verbales	– bonnes formes verbales	– formes verbales généralement correctes	– formes verbales généralement correctes, mais il y a des erreurs dont certaines sont récurrentes	– plusieurs erreurs dont certaines sont majeures	
	– orthographe grammaticale et lexicale, genre	– texte bien orthographié	– texte généralement bien orthographié	– texte orthographié de façon généralement correcte, mais il y a des erreurs grammaticales ou de graphie	– plusieurs erreurs, dont certaines sont majeures, relatives aux accords grammaticaux ou à la graphie	
	– interférences langagières	– très peu d'interférences langagières	– quelques interférences langagières	– des interférences langagières récurrentes dont certaines sont majeures	– de nombreuses interférences langagières dont plusieurs sont majeures	

* Ces deux grandes catégories regroupent l'organisation, le contenu, le style et les règles de la langue. La catégorie *Qualité de l'argumentation* représente 75 % de la note et la catégorie *Respect des règles de la langue* représente 25 %.

1. Les aspects représentent les grandes idées directrices, les angles, les pistes, les éclairages par lesquels l'élève présente sa thèse.
2. La stratégie argumentative représente l'ensemble des moyens mis en œuvre par l'élève pour véhiculer sa thèse : ton et engagement de l'auteur dans son texte, constance du point de vue, moyens langagiers (marques énonciatives, marques de modalité, variété des phrases et du vocabulaire, registre de langue approprié à la situation de communication, etc.), progression des arguments, procédé argumentatif, moyens graphiques (gras, soulignement, encadrement, disposition du texte, etc.).
3. La cohérence du texte comprend : l'unité du texte (champ lexical, marqueurs de relation et organisateurs textuels, etc.), l'harmonisation des temps et des modes verbaux, la reprise de l'information.

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba Division du Bureau de l'éducation française Direction des services de soutien en éducation Section Évaluation novembre 2005

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Analyse de réponses et de textes d'élèves

La soif de célébrité

Janvier 2006

Manitoba

Tous droits réservés © 2006, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN-13 : 978-0-7711-3585-8
ISBN-10 : 0-7711-3585-9

Les exemples fournis dans le présent document sont des réponses de compréhension et des textes argumentatifs authentiques écrits par des élèves de secondaire 4 en janvier 2006 dans le cadre du *Test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication.* Tous les droits ont été libérés par les élèves.

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée. Toute autre reproduction est interdite.

Table des matières

Introduction 1

Compréhension orale 3

Émission *Célèbres, mais à quel prix?* 4

Compréhension écrite 13

Texte : « Le blues du businessman » 14

Texte : « La nouvelle loterie » 19

Texte : « Cette soif de célébrité » 23

Texte : « Rêves de gloire » 25

Texte : « Accros de la célébrité » 28

Production écrite 33

Vue d'ensemble de la Production écrite 34

Tâche d'écriture 35

Premier texte argumentatif et son analyse 37

Deuxième texte argumentatif et son analyse 41

Introduction

Vous trouverez dans le présent document la correction analytique des réponses de compréhension et des textes argumentatifs authentiques écrits par des élèves de secondaire 4 qui, en janvier 2006, ont passé les épreuves de la Compréhension orale, de la Compréhension écrite et de la Production écrite du *Test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication.*

Les tâches de compréhension sont construites à partir des résultats d'apprentissage décrits dans le document *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue seconde – immersion (M-S4)*[1]. Les documents à partir desquels les tâches de compréhension ont été élaborées répondent à des besoins d'information et à des besoins d'imaginaire (voir le disque DVD[2] et le *Recueil de textes : La soif de célébrité*).

Les réponses dans ce document ont été sélectionnées en fonction de leur qualité ou de leurs particularités. La tâche ainsi que la réponse reliées au numéro 1 ne figurent pas dans ce document vu la nature explicite de la réponse attendue (*Réponses possibles*).

Chacun des textes argumentatifs a été analysé selon les comportements recherchés relatifs aux deux grandes catégories : *Qualité de l'argumentation* et *Respect des règles de la langue*. Ces comportements sont présentés selon une échelle d'évaluation à cinq niveaux intitulée *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*, insérée à la fin de la *Clé de correction : Production écrite*. Un (1) représente le niveau le plus faible tandis que cinq (5) représente le niveau le plus fort. La cote finale (5, 4^+, 4, 3^+, 3, 2^+, 2, 1^+ ou 1) **par rapport à l'ensemble du texte** a été accordée en tenant compte des chevauchements possibles entre des niveaux de performance et du fait que les comportements recherchés par rapport à la *Qualité de l'argumentation* valent 75 % de la cote accordée tandis que le *Respect des règles de la langue* en vaut 25 %. De plus, certains éléments des textes ont été soulevés afin de mettre en évidence les comportements recherchés de la *Qualité de l'argumentation*. Les documents *Apprendre à argumenter*[3], de Suzanne-G. Chartrand, et *Français langue seconde – immersion : Langue et communication, Secondaire 4, Programme d'études, Document de mise en œuvre*[4], ont été consultés pour l'analyse.

Un aperçu du déroulement de la Production écrite, les tâches d'écriture et les exigences liées au projet d'écriture sont présentés aux pages 34 et 35. Les tâches d'écriture ont été élaborées à partir des résultats d'apprentissage présentés dans le document *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue seconde – immersion (M-S4)* (cité plus haut).

---

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue seconde – immersion (M-S4)*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, décembre 1996.

[2] L'émission *Célèbres, mais à quel prix?* est disponible pour emprunt à la Direction des ressources éducatives françaises, 200, avenue de la Cathédrale, local 0140, Saint-Boniface MB R2H 0H7, (204) 945-8594 ou 1 800 667-2950.

[3] Sous la direction de Suzanne-G. Chartrand, Sylvie Desgagné, Gilles McMillan et Badiâa Sekfali, *Apprendre à argumenter, 5e secondaire*, Saint-Laurent, Éditions du Renouveau pédagogique, 2001.

[4] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Français langue seconde – immersion : Langue et communication, Secondaire 4, Programme d'études, Document de mise en œuvre*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, juin 2000.

Compréhension orale

Célèbres, mais à quel prix?

2. Les influences de la célébrité sur la vie privée sont présentées de manière efficace dans cette émission.

   Expliquez cette efficacité en vous appuyant sur des éléments de l'émission tels que le choix d'intervenants ainsi que leurs propos, les questions de l'animatrice, le choix d'images et les plans de caméra.

2 points

Premier exemple : Explication complète

L'influence de la célébrité sur la vie privée était démontré très éfficacement à travers divers aspects de l'émission. Le choix d'intervenants était d'un variété d'ages et races pour avoir les opinions de tous. Par example, il y avait les gens âgés célèbres pour beaucoup d'années, puis aussi un homme noire à parlé de devenir célèbre. Les mouvement et la language de corps était éfficace aussi, par example, quand Steevy Boulet de loft à montre comment il sent petit et déchiré en utilisant les mouvents du corps pour la démontrer. De plus, la façon dont la camera était placé lorsque Myriam Braiga à parlé était éfficace parce que sa fille était dans le plan aussi alors qu'on pouvait voir la réaction de les deux à ce que la mère à dit. Les images étaient éfficaces aussi parce que c'était montré comment votre vie privée serait déchiré avec un image d'un grand montant d'hommes et femmes avec les cameras pour capturé les célèbres. Tous ces éléments ont contribué à l'éfficacité de l'émission à démontré la vie privée.

- affirmation : l'efficacité
- explication (élément : le choix d'intervenants)
- explication (élément : les mouvements et le language du corps)
- explication (élément : les plans de caméra)
- explication (élément : les images)
- reprise de l'affirmation

Note obtenue : 2 points

Deuxième exemple : Explication partielle

Dans cette émission, les choix d'intervenants voulait montré tous les différents aspets et gens qui sont influencé dans leur vie privés. Les questions de l'animatrice, voulait nous montré tous les differents points de vue, et tous les détails des opinions des intervenants. Cela était très efficace, car les gens aura des différents opinions, sur comment leur vie privé était influencé, comme l'horreur et le dépression qu'ils devrait vivre. Les plans du caméra voulait ressemble comme un débat, sur la table ronde, pour que sa va être plus interessante, et détaillé pour que nous connaisons leur opinions et vies. Leurs opinions était très claire, avec tous les questions que l'animatrice demandait, et tu comprend les inconvenients de leur vie privée.

élément : les choix d'intervenants

explication (élément : les questions de l'animatrice)

élément : les plans de caméra

suite de l'explication à l'égard des questions de l'animatrice

Commentaire

Bien que l'élève affiche deux éléments, seulement un élément est expliqué partiellement sans liens étroits avec l'émission.

Note obtenue : 1 point

3. À la fin de l'émission, Mireille Dumas met les téléspectateurs en garde contre la célébrité instantanée en déclarant : « Attention à la célébrité trop vite gagnée! »

   Êtes-vous d'accord avec cette mise en garde?

   Justifiez votre réponse en
   - vous appuyant sur des éléments précis de l'émission **et**
   - vous imaginant à la place de l'un des intervenants.

   3 points

Premier exemple : Troisième niveau

Oui, d'après les jeunes du Loft Story il y a beaucoup plus d'inconvénients qu'avantages qui sont venus de leurs 10 semaines sur l'émission de télévision. — prise de position

Ces jeunes ont toujours voulu être connu et maintenant ils en sont, mais pour les mauvaises raisons. — opinion

Kenza dit qu'elle est considérée comme un produit de marketing et pas un humain. Elle dit aussi qu'elle n'était jamais préparée pour être célèbre. Pour elle cette expérience a été violent et terrible. Des gens la guétait avec une lampe à infrarouge, ils la touchaient, lançaient des insultes. Kenza est restée 1 an avec les volets fermés. Elle était en dépression. Sa mère était harcellé par téléphone et a reçu des excréments devant son magasin qui lui a causé à fermer le magasin. Les gens pensaient que Steevy était un gros égoïste mais c'était l'inverse; il s'est renfermé dans sa maison et était peur de sortir. Il dit qu'il a payé sa dette pour la notoriété. — justification relevant les expériences de trois intervenants : Kenza, Myriam (la mère de Kenza) et Steevy

Ce n'est pas possible de reprendre une vie normale. — commentaire

J'imagine que devenir célèbre instantanée serait comme prendre du héroïne ; on commence très fort mais on est down longtemps. Je serait peur de sortir de ma maison aussi. Avec tout les insultes et l'harcellement, je serait probablement devenu fou. — justification tenant compte de la situation proposée

Commentaire

On permet à l'élève de se servir des informations lues dans le recueil de textes pour alimenter sa réponse (une situation proposée ou bien les connaissances/expériences personnelles).

Note obtenue : 3 points

Deuxième exemple : Deuxième niveau

Oui, je suis très d'accord avec le remarque de Mireille Dumas à propos cet argument. En en grandissant, vos parents vous disent toujours que tout n'est pas toujours vous servis sur un plateau en or. La vie est pleine de courses physique et mentale qu'on devrait accomplir avant d'avoir du succès. Si on deviens célébrité trop vite, sans aucun expérience là-dedans, c'est le trouble qu'on recevrait. Kenza, intervenant de l'emission <Loft> vive en plein misère même plus qu'un ans après la termination de l'emission. Elle dit même qu'elle aurait dû attendre ou même pas la considérée si elle savait les conséquences d'être célébrité. Si j'étais à sa place, c'est très probable que j'aurais pris la même décision de devenir célébrité à cette émission, mais je devriais apprendre à vivre avec mes décisions; qu'ils me donneraient des résultats positives ou négatives.

prise de position

expériences personnelles

justification relevant des faits de l'émission

justification tenant compte de la situation proposée

Commentaire

Bien que l'élève se trompe au début en présentant ses expériences personnelles et non pas une justification tenant compte de la situation proposée, sa réponse démontre une bonne compréhension. Il appuie sa réponse sur des faits tirés de l'émission et ajoute des commentaires vis-à-vis de la situation proposée à la fin.

Note obtenue : 2 points

Troisième exemple : Premier niveau

Oui je suis d'accord parce que avec la célébrité trop vite gagnée, la publique commence a passer par la jalousie. C'est sa qui cause ce gros poids négatif que parle l'homme durant l'émission. La publique est jaloux alors ils devient faché contre les célébres parce qu'ils sont des stars en faisant la même chose que n'importe quel personne peux faire, comme jouer un jeux. Si j'étais un des intervenants je réaliserai que la publique serait jaloux parce que j'ai réussis a être célèbre en faisant quelque chose si simple que jouer un jeux ou de passer quelques minutes devant la télé. Les professions normale doivent travailler 40 heures par semaine et moi si j'étais célébre, je dois seulement passer une heure par semaine devant la télé. La publique commenceraient a me détester parce que ma profession est si simple.

prise de position

élément imprécis

interprétation sans appui

interprétation extrapolée de la situation proposée

Note obtenue : 1 point

4. Pendant l'émission, les participants déclarent avoir été exploités.

Selon vous, ont-ils raison de se considérer comme des victimes?

Justifiez votre réponse en vous appuyant sur
- des éléments précis de l'émission **et**
- vos connaissances/expériences personnelles.

3 points

Premier exemple : Troisième niveau

Oui je pense qu'ils ont raison de se considérer comme des victimes. Vous ne conessez pas à quel point ta vie va changer quand vous aller sur des émission comme ça. Si vous n'étez pas mis dans un situation comme ça comment est-ce que vous pouvez être blâmer par se semble comme un victime. Steevy Boulet vous dites « vous payez par avoir cette notorité célèbre ». Vous êtes insulté, rejeté à quelque part après se être sur un émission. Ce n'est pas juste pour faire celà à des personnes « vous étez pas traités comme des êtres humaines » Kenza nous dites. Ce n'est pas juste et ils ont tous les raisons au monde de semble comme victime. J'ai connu un personne qui c'est aller sur un émission à la télé et quand il a retourner à la maison presque tous ses amies n'ont plus lui parler, car il étaient un embarassent sur la télé. Il étaient harrassé, insulté par ses propre amies. Et vous pouvez pas me disez qu'il a connaître que ça s'arrive?

Alors oui je pense que ses personnes ont toute droite de se considérer d'être des victimes car aucune personne peux connaître quesque la célebrité peux faire à eux, sauf les celebrités.

prise de position

mise en contexte de sa prise de position

justification appuyée sur des références à l'émission : le cas de Steevy Boulet et le cas de Kenza

justification : connaissances/expériences personnelles

retour sur la prise de position

Note obtenue : 3 points

Deuxième exemple : Deuxième niveau

Non, je ne crois pas qu'ils ont raison de se considérer comme des victimes. Ces gens sachent qu'est-ce qu'ils font. Ils lisent le contract et signe à la ligne pointiée. Quand vous allez à une émission comme « Loft Story » qui vous regarde 24 heures sur 24, les personnes vont voir qui vous êtes. Ils sachent tous à propos de votre vie privée. Le moment où vous accepte d'aller sur une émission comme cela, c'est votre faute. Kenza Braiga était victime des personnes qui ne l'aimait pas. Ils n'aimaient pas comment elle se comportait. Quand elle a accepté la vie célébré, elle aura dû penser au conséquences. Si j'étais à sa place, je penserai au conséquences avant de signer les contracts.

prise de position

justification mariant le personnel aux éléments de contenu de l'émission

justification : référence au reportage – Kenza

Commentaire

La réponse témoigne d'une bonne compréhension du contenu de l'émission. L'élève aurait dû explorer de façon plus explicite ses connaissances/expériences personnelles.

Note obtenue : 2 points

Troisième exemple : Premier niveau

Non, je ne suis pas d'accords avec leurs dèclarations d'être exploités. La vie est pleine de choix. Des fois les choix de couleurs de peinturé la salle de bain, qui sont plus faciles. Des fois des choix de devenir célébrité sur un émission comme "Loft" et lancer votre vie entier dans des mains sals du publique; qui est un choix plus difficile. C'est un choix de dire oui ou non. Mais qui dirait non à l'opportunité d'avoir leur visage, ou leur corps sur la télé et avoir la chance de gagné un tel gros somme d'argent?

C'est un choix qui mérite le temps à la pensée à des avantages et désavantages. les intervenants ont clairement déclaré, sans même le dire, qu'ils ont fait la choix d'exploité eux-mêmes en disant "oui" d'être parti du monde des célébrités.

prise de position

justification : connaissances/expériences personnelles

élément : les intervenants

Commentaire

L'élève se sert seulement de ses connaissances/expériences personnelles pour répondre à la tâche. L'élément est présenté mais n'a pas été développé.

Note obtenue : 1 point

Compréhension écrite

Le blues du businessman

5. Expliquez l'importance du titre de la chanson en vous référant aux éléments du texte tels que le message, les champs lexicaux, les images et certaines figures de style.

2 points

Premier exemple : Explication complète

La titre du chanson « le blues du businessman » introduise le message que pas tout le monde est content avec la vie qu'ils ont choisi. La chanson commence avec les paroles démontrant la succès que ce « businessman » reçoive de la vie qu'il suive. Le champ lexical qui existe dans les trois premiers vers décrivent le succès en utilisant les mots comme succès, haut, contrôle et première. Ces paroles indiquent aux lecteurs qu'il est fier du succès dans sa vie. Puis un transition vite du 3e vers au 5e, le champ lexical ici indique la misère. Les paroles comme « J'suis pas heureux » et « J'fais pas c'que j'aurais voulu faire » nous dites qu'il n'est pas content avec les choix qu'il a fait pour rendre sa vie ce qu'il est maintenant. Tout la dernière moitié du chanson est rempli des paroles commencant avec les mots « J'aurais voulu être » qui donne aux lecteurs la notion qu'il n'est pas la personne qu'il aurait voulu être.

message

explication (élément : le champ lexical – le succès du businessman)

explication (élément : le champ lexical – le mécontentement du businessman)

citation liée étroitement au message annoncé de l'élève

Note obtenue : 2 points

Deuxième exemple : Explication partielle

L'importance du titre de la chanson est que sa explique le histoire de cet homme. Même si le businessman est presque sur le monde en success il n'est pas content. Il a le blues parce que il ne voulait pas être un businessman. Il dit à le fin "J'aurais voulu être un artiste, pour pouvoir dire pourquoi j'existe". Le businessman à le blues car il pense que être un businessman fait aucun impacte sur le monde.

explication du titre

référence au texte

suite de l'explication du titre

Commentaire

Bien que l'élève saisisse le sens du titre, il n'établit pas clairement le lien entre la citation choisie et l'explication. L'élève aurait pu approfondir sa réponse en relevant des éléments du texte et en parlant du regret du businessman.

Note obtenue : 1 point

Le blues du businessman

6. Le refrain laisse entendre que l'on est victime de son destin :

« Qu'est-ce que tu veux mon vieux!
Dans la vie on fait ce qu'on peut
Pas ce qu'on veut… »

Une personne peut-elle, à votre avis, contrôler son avenir?

Justifiez votre réponse en vous référant
– à des éléments précis du texte **et**
– à vos connaissances/expériences personnelles.

3 points

Premier exemple : Troisième niveau

Oui, je crois que les personne peuvent contrôler leurs avenir. Le chanson supporte ce message. En utilisant le conditionnel (dans la répétition de "j'aurais voulu " (23, 27, 29, 32, 37, 42) il suggère que si il l'a voulu, le businessman pourrait faire tout ses carrières. La seule raison qu'il n'est pas devenu artiste ou auteur est parce que à la temps il ne l'avais pas voulu, pas parce que il ne pouvait pas. Il ne chante jamais qu'il est victime de son destin ou de la mauvaise chance, mais il prend la blâme. Je souviens d'un émission de Oprah, où elle disait "La chance est un combinaison de la préparation et l'opportunité", qui est une citation qui est restée avec moi. On peut contrôler notre avenir si on travaille fort et prépare pour le. Oui, il prend de la chance devenir un musicien (il faut être découvert) mais plus important il faut la préparation : la pratique et ensuite créer nous même des oppurtunité. Ceux qui ne réalisent pas leurs rêve essaient de placer le blâme sur le destin, mais en réalité n'ont pas travailler assez fort dans leur préparation.

prise de position

justification appuyée sur une référence au texte – l'utilisation du conditionnel exprimant le regret et suivi d'une interprétation du contenu de la chanson

justification : connaissances/expériences personnelles

justification appuyée sur ses connaissances/expériences personnelles, sur sa prise de position et sur le contenu de la chanson

Note obtenue : 3 points

Deuxième exemple : Deuxième niveau

Oui, je pense que tu peut contrôler ton avenir. Dans le texte "J'fais pas c'que j'aurais voulu faire..." je pense que si il voulait vraiment être une artiste, ou une auteur, il pourrait réussir à être ce qu'il voulait être. Dans mes connaissances, si tu travail fort pour quelque chose que tu veut, comme si tu as une but, tu va réussir si tu est motivé. Il y a rien qui est "impossible". Dans le chanson, il dit "J'ai réussi et en suis fier", qui montre qu'il est heureux à avoir réussi à être une businessman, alors je pense qu'il voulait être un businessman, mais voulait être tous ces autres choses aussi, et il a travailler plus fort pour devenir un businessman alors sa c'est qu'est-ce qu'il a réussi à être.

prise de position

justification appuyée sur une référence au texte

justification appuyée sur une référence au texte

Commentaire

Bien que l'élève présente deux justifications appuyées sur des références au texte, il lui manque des liens avec ses connaissances/expériences personnelles.

Note obtenue : 2 points

Troisième exemple : Premier niveau

Oui, je pense qu'une personne peut contrôler son avenir. Dans le chanson, il commence en disant tout ce qu'il a dans sa vie. Il a le succès dans ses affaires, l'amour et il contrôle son univers de son bureau en haut d'une tour. C'était ces choix dans la vie qui lui rend cet succès. Chaque personne peuvent contrôler son avenir. J'avais le choix de rentrer dans l'immersion française et ceci avait améliorer ma vie énormément. Maintenant j'ai plusieurs options quand je quitte l'école secondaire. S'il l'homme dans le chanson n'est pas heureux, c'est sa faute.

prise de position

justification appuyée sur une référence au texte

justification : expériences personnelles

retour à sa prise de position

Commentaire

Cette réponse est simpliste; l'élève aurait dû développer sa réponse en incluant des éléments précis du texte et en appuyant sa justification de ses connaissances/expériences personnelles.

Note obtenue : 1 point

La nouvelle loterie

7. Katia Gagnon, l'auteure du texte, défend la thèse que le succès actuel des émissions de télé-réalité « touche une fibre universelle : l'adulation de la célébrité ». (1er paragraphe)

   Expliquez, à l'aide d'exemples précis, comment elle construit son argumentation en vous référant à des éléments du texte tels que les arguments avancés, la structure du texte, la dernière phrase, le ton, le champ lexical et la façon dont elle engage le lecteur.

2 points

Premier exemple : Explication complète

Katia Gagnon construit son argumentation par le structure du texte. Elle commence avec un introduction de la thème télé-réalité et puis elle explique comment les personnes sont si intéressé dans la célébrite et pourquoi ils désirent être célebre. Elle argue que c'est parce que le culture que nous vivons est très grand donc on « fréquente les lieux anonymes » (paragraphe 4) alors nous voulons plus, donc les personnes vont à la télévision. Elle continue son arguementation par expliquer la fascination avec l'intimité de purs inconnus. Elle finit en disant que le « crainte de l'anonymat et de l'intimité ont eu l'effet de souder des communautés entières, qui son mobilisées pour leur candidat » (paragraphe 6) Elle a bien construit son argumentation.

Elle construit son argumentation par le façon dont elle engage le lecteur aussi. Elle demande des questions et elle dit de penser sur certaines idées par exemple elle demande « pourquoi donc sommes nous aussi accros à la célebrité? (paragraphe 2)

explication (élément : la structure du texte relève de l'explication)

explication (élément : les questions rhétoriques)

Avec les questions les personnes veulent les reponses donc elle construit un façon de tirer les personnes à lire son texte. Elle dit aussi « pensez-y un instant » donc les personnes vont vraiment penser et ces deux choses construit un très bon argumentation.

suite
explication (élément : les questions rhétoriques)

élément : l'impératif

Note obtenue : 2 points

Deuxième exemple : Explication partielle

J'ai trouve que Katia Gagnon construit son argumentation avec des questions. Avec des questions tu lesses le lecteur penser. Elle repondu immidetement pour que n'est pas annoyant. Elle nous lesses penser avec des autres instances. "Pensez-y un instant..." (La nouvelle loterie, Katia Gagnon, paragraphe 4). Elle aussi nous commance avec d'information objectif. Elle nous explique de quoi elle parle avant qu'elle même donne sa opinion

explication sans exemples

élément : l'impératif

commentaire sans preuves

Commentaire

L'élève semble avoir compris la tâche étant donné qu'il a relevé deux éléments du texte qui ne sont pas affichés dans la tâche. Malheureusement, la réponse est limitée parce qu'il y a peu d'exemples pour appuyer l'explication. L'élève aurait pu souligner l'impact de ces éléments chez le lecteur.

Note obtenue : 1 point

Troisième exemple : Explication hors sujet

Les émission de télé-réalité nous donne l'impression que n'importe qui peuvent devenir célèbre, mais c'est très difficile d'être choisis, (p. 2) "Une émission comme star Academie = l'achat d'un billet gagnant. On est aussi contant d'être sur la télé que de gagner, à cause que la célébrité est plus important que l'argent. "Maintenant, avec Audrey, Sainte-Julienne est sur la map!" (p. 4) Nos familles et voisines ne sont pas assez importantes pour nous, qu'on doit faire tous ce qu'on peux pour être proche de ses personnes célèbres. (p. 4) "Nous connaissons souvent même pas nos voisins." C'est toute une nouvelle génération qui commence, à cause que nos grands parents sembles contants. L'auteur nous démontre comment la célébrité nous affecte, mais aussi ce que ca fait au monde. (p. 6) "effet de rapprocher les générations". Si on voit 2 personnes de différents couleurs s'aimer, on veut le faire aussi. Les personnes obsédés ne comprennent pas ce qui leur arrive après le succès, rien ne dure longtemps. (p. 6) "Commence très fort, mais on est down longtemps."

résumé du texte

Commentaire

L'élève relève des éléments du contenu et les présente dans le but de résumer le texte et non pas pour montrer **comment** l'auteure construit son argumentation; il n'y a aucune analyse de cette argumentation.

Note obtenue : 0 point

Cette soif de célébrité

8. Au 3e paragraphe, l'auteure du texte cite Frédéric Beigbeder qui déclare : « La richesse, la beauté et la jeunesse ne font pas le poids face à la célébrité. Elle est le nouvel opium du peuple. »

   Expliquez cette citation en vous appuyant sur des références précises tirées du texte.

2 points

Premier exemple : Explication complète

Cette citation veut dire que la richesse, la beauté, et la jeunesse n'est pas assez aujourd'hui et la célébrité est devenu une drogue pour le peuple, tous le monde veulent l'être. Dans le texte (Paragraph. 9) sa dit que un membre de Canadian Idol à même abandonné ses études pour participer au concours, quand elle s'avait même pas si elle réussirai à devenir célèbre. Sa juste montre que les gens vont aller si loins que ça pour devenir célèbre. Dans le texte aussi (Para :1), sa dit que les gens ont qu'une seule chose en tête : la célébrité. et alors, c'est comme une drogue, ils sont addicté à être reconnu et devenir célèbre. L'auteur d'éclare que les gens devrait avoir un but plus grand, comme une carrière à long terme (Para. 7), mais ce n'est pas le cas. Même la richesse, la beauté, et la jeunesse n'est pas assez.

- interprétation de la citation
- explication appuyée sur une référence au texte
- interprétation de son explication
- explication appuyée sur une référence au texte
- conclusion appuyée sur une référence au texte

Note obtenue : 2 points

Deuxième exemple : Explication partielle

Cette homme, Frédéric Beigbeder, a raison. Les celebres font, est le peuple les suits. Les célébres construit la chemin qu'on suit. Pour exemple, si Paris Hiton marche dans la rue, en portant quel que chosse, different, nouveaux, ca cerait la nouvelle item sur la liste de la mode de l'année. Meme si beaucoup de gens autour de la monde dit qu'il n'aime pas, ils vont encore l'acheter. Cet la mode, est la peuple les suits.

« La célébrité, comme la publicité, est un rêve qui ne sert qu'à une chosse : vendre. » (paragraphe 8) Cette citation reflecte l'autre citation de Frédéric beaucoup. Puis qu'il sont était écrit par la meme homme. Les célèbres ont beaucoup de pouvoir sur nous. Il controle la monde est comment on vie. Ils sont nos gouverneur, regarde a Arnold Swarzanegger dans l'état de Californie. Il a ganger l'election de gouverneur avec pas de probleme a cause de son célèbre. Voie, un des journée, le celebres vont competment controler le monde.

explication (élément : le poids de la célébrité)

référence au texte

affirmation suivie d'un exemple

Commentaire

Même si l'élève explique le poids de la célébrité il ne développe pas la première partie de la citation : « La richesse, la beauté et la jeunesse… »

Note obtenue : 1 point

Rêves de gloire

9. Dans l'extrait du roman « Rêves de gloire », les rêves du narrateur sont-ils, à votre avis, réalistes?

   Justifiez votre réponse en vous référant
   - à des éléments précis du texte **et**
   - à vos connaissances/expériences personnelles.

3 points

Premier exemple : Troisième niveau

Non, tout le monde a des rêves de gloire mais très peu d'entre nous vont actuellement réaliser ces rêves. Cette groupe de musique rock vient juste de se former et ont seulement joué une fois devant une petite foule à Brébeuf. Mais déjà l'auteur pense que la gloire internationalle sera inévitable. Il croit que son groupe jouera à Los Angeles, à Buenos Aires, à Amsterdam, et à Berlin. Quand il raconte son histoire de la soirée, même sa mère croît qu'il en rajoute. Les adolescents de cet âge ont tendance à avoir de grands aspirations. Je me souviens quand j'étais jeune et j'avais des aspirations de jouer dans la Ligue Majeure de Baseball. J'étais pal mal bon comparé aux autre jeunes du Manitoba, mais on doit se rappeler qu'il y a des millions de personnes au monde qui jouent ce sport et qui ont les mêmes aspirations.

prise de position

justification appuyée sur des références au texte : la naïveté du groupe et le point de vue de la mère du narrateur

transition

justification : expériences personnelles

Note obtenue : 3 points

Deuxième exemple : Deuxième niveau

Je pense que ces rêves sont réalistes parce que plusieurs groupes recconnues ont commencer à jouer dans des écoles ou centres communautaires. Un groupe de musique à besoin d'avoir d'expérience de participer dans des petites concerts locales. Le groupe a besoin d'avoir des sessions à pratiquer aussi, cela les aident à se preparer pour leur premier concert. « six semaines que nous répétons d'arrache-pied. » (paragraphe 26, lignes 1 et 2) Les sessions aide à mémoriser leur matériel pour qu'ils ont finalement mémorisé tous leurs chansons. Les rêves peuvent être mieux réaliser, s'il y a beaucoup d'effort de tous les membres du groupe. Si un membre du groupe ne veut pas pratiquer, cela affecte tout les autres membres. Un groupe c'est quelque chose qu'on doit être commis, de participer, pratiquer et respecter, les vedettes de musique ne tombe pas d'un ciel.

prise de position et connaissances personnelles

justification appuyée sur une référence au texte

Commentaire

Bien que l'élève argumente que les rêves sont réalistes parce que le groupe fait beaucoup de répétitions, la citation choisie est peu convaincante. L'élève aurait dû se référer à plusieurs éléments du texte pour mieux appuyer sa prise de position.

Note obtenue : 2 points

Troisième exemple : Premier niveau

Oui, je pense que les rêves du narrateur sont réalistes. Il veut que son groupe de musique devient très célèbre. Je pense qui si vous voulez quelque chose, vous avez besoin de travailler fort. Le narrateur voulait être vedette et c'est lui qui « viens de décrocher notre premier contrat. » Quand j'étais petite, je voudrai être une patineuse artistique alors je faissais le patinage chaque jour. J'avais même une patinoire dans mon arrière-cour. Si vous êtes serieux et vous travaille vraiment fort, tout est possible.

- prise de position
- opinion
- référence au texte
- justification : expériences personnelles
- répétition de l'opinion

Commentaire

L'élève se sert d'une référence au texte qui semble incohérente avec sa prise de position et avec ses expériences personnelles; le développement de son point de vue est simpliste.

Note obtenue : 1 point

Accros de la célébrité

10. Quelles relations établissez-vous entre le contenu du texte « Accros de la célébrité » et l'illustration qui l'accompagne?

    Expliquez votre réponse en établissant des liens précis **entre** l'illustration et le texte.

2 points

Premier exemple : Explication complète

L'illustration et le contenu du texte "Accross de la célébrité ont beaucoup de relations. L'article dit "Star Académie procure une belle occasion, mais c'est irréel, trop rapide. J'aurais peur de me faire manipuler, de perdre les pédales, (p. 21). Ceci montre que les téléréalites peuvent facilement te contrôler et vous manipuler si vous êtes pas consciencieux. Dans l'illustration les chaîne sur l'encolure du "vedette" montre que quelqu'un d'autre leurs contrôle et qu'il/ou elle ne peut pas faire ce qu'il/elle veut et fait ses propres décisions. En plus, les directeurs ou "pros du télé" sont intéressés à "créer des vedettes météoriques," (p. 20). Ils veulent "créer" les personnes qu'ils veulent. Aussi, "les caméras filment leurs activités 24 heures sur 24," (p. 6). Dans le coin du illustration il y a une homme qui filme le personne. Dans la vie des célébrités être filmer toujours est très quotidienne.

commentaire

explication (élément : la manipulation des programmes de télé-réalité évoquée par l'image de la chaîne autour du cou de la célébrité)

explication (élément : la caméra et le lien avec la citation du texte)

Note obtenue : 2 points

Deuxième exemple : Explication partielle

Ce texte et l'illustration sont clairement relié. L'illustration montre un garçon avec un chaine autour de lui demontre que l'industrie de musique peut t'enlever du scene quand il veut. Dans la praragraphe 5 de cet article sa parle d'un émission ou un personne peut vivre dans les souliers de leur acteur preferé et a la fin du journée il retourne a leur vie normal, les deux montre que les industrie de musique/télévision/etc... ont contro absolu sur les célébrité et la longueur qu'il reste célébrité.

interprétation de la chaîne dans l'illustration

conclusion

Commentaire

La réponse dénote une explication insuffisante d'éléments précis du texte. La conclusion ne démontre aucun lien à l'illustration.

Note obtenue : 1 point

Accros de la célébrité

11. L'auteure du texte, Emmanuelle Garnaud, déclare, en ce qui concerne la célébrité, « … les jeunes sont dans l'ensemble moins naïfs qu'on ne l'imagine ». (22^{e} paragraphe)

    Partagez-vous son point de vue?

    Justifiez votre réponse en vous référant
    - à des éléments précis du texte **et**
    - à vos connaissances/expériences personnelles.

3 points

Premier exemple : Troisième niveau

Non, je ne suis pas d'accord avec l'auteur. Je crois que les jeunes sont naïfs et son manipulé par l'industrie de la média. Premièrement, au début de l'article on explique que la média est une grande facteur de pourquoi les jeunes veut devenir célèbrité. « Le modèle Celine Dion fait rêver, mais on oublie que la réussite n'est pas ça » (3) explique Dominique Payette. Le média enseigne les jeunes que la célébrité est tout, et ils sont trop naif pour savoir que ce n'est pas vrai. Ce naïveté et très bien représenté par les jeunes qui conscrit à les émissions de télé réalité comme "Loft Story". Ils veulent tellement le célébrité qu'ils tournent le dos à l'exploitation qu'ils subissent. L'industrie les utilisent pour gagné de l'argent, et pour faire ça il faut souvent défamer leurs charactères. Kendra de "Loft Story" (sur le reportage) était trop naïf pour prédire que l'émission l'exploitera. Les gens comme elle voient seulement la chance de célébrité, et sont alors très naïf.

- prise de position
- justification appuyée sur une référence : la naïveté
- suite de la justification appuyée sur un élément du texte
- justification : utilisation des connaissances personnelles reliées au contenu de l'émission

Commentaire

On permet à l'élève de se servir des informations tirées du document audiovisuel pour élaborer sa réponse (connaissances/expériences personnelles).

Note obtenue : 3 points

Deuxième exemple : Deuxième niveau

Oui moi je partage le même point de vue que l'auteur du texte. Les jeunes d'aujourd'hui sont en train de réaliser que tous qu'on voit au télèvision n'est pas très réaliste ou tout la gloire qu'ils essay a nous montre d'être célèbre. On commence à réaliser plus en plus que c'est plutôt nos études qui sont de la vraie importance a nôtre vie et si c'est d'être une célèbre est ce qu'ont vraiment veut, il faut que nous travaillons fort pour attiendre un status célèbrétaire. « Si ça ne marche pas, j'aurai toujours mes études en sciences humaines. »-Noémie Bourassa (22e paragraphe)

Moi je sais qu'il faut travailler très fort pour avoir du succès dans la vie et les vies célèbre se faisait auccune influence sur ma propre. À mois, une désire d'être une célèbre n'existe pas, mais si l'oppertunité se vienne je n'en ferme pas les portes, mais c'est pas le #1 but de tout ma vie.

prise de position

justification appuyée sur une référence : analyse déductive de la citation

justification : expériences personnelles

Note obtenue : 2 points

Troisième exemple : Premier niveau

Oui je partage cet point de vue. Il y a des jeunes qui est manipuler par la pensée que devien une célébrité est façile et tous la monde qui essay reussi, mais ça c'est un gros minorité. La grand majorité qui essay pour devien célébrité sait qu'il y a un vraiment bonne chance qu'ils ne réussi pas, et pour ça ils ont un plan B comme Noémie Bourassa "Si ça ne marche pas, j'aurai toujours mes études en sciences humaines" (p. 22)

prise de position

justification : interprétation déductive d'une citation

Commentaire

L'interprétation de l'élève est bonne, mais il lui manque des éléments pour mieux approfondir sa réponse : des références au texte et des connaissances/expériences personnelles.

Note obtenue : 1 point

Production écrite

Vue d'ensemble de la Production écrite

Le tableau suivant présente le cadre temporel et les activités de l'élève liées à la tâche d'écriture.

Composante	Jour	Durée	Activités de l'élève
Prise de notes	du 12 au 17 janvier	travail fait à la maison et 34,5 minutes de visionnement	• lire huit textes dans le *Recueil de textes* • prendre des notes sur ces documents • visionner une émission deux fois • prendre des notes sur le contenu de l'émission
Production écrite	Jour 3	180 minutes	• choisir et organiser ses idées • rédiger, réviser et corriger son brouillon • transcrire sa version définitive dans le *Cahier de l'élève : Production écrite*

Tâche d'écriture

L'élève devait choisir l'une des deux tâches suivantes pour rédiger son texte argumentatif.

1. *Le Magazine Jeunesse* a décidé de consacrer un prochain dossier sur le phénomène de la télé-réalité dans la société actuelle et vous invite à écrire l'éditorial en réponse à la question suivante :

   Les émissions de télé-réalité ont-elles une influence trop grande chez les jeunes d'aujourd'hui?

   En réponse à cette question, rédigez un texte d'environ 500 mots dans lequel vous défendez votre position en choisissant la stratégie argumentative qui vous semble la plus susceptible de convaincre les lecteurs du magazine.

   Pour construire votre argumentation, référez-vous :
   - à vos notes et à vos réflexions;
   - à l'émission et aux textes qui vous ont été fournis.

   Intégrez dans votre texte des références tirées de ces documents.

ou

2. Vous avez été choisi pour représenter votre école à une conférence sur l'intérêt croissant du public pour les émissions de télé-réalité. Vous prendrez la parole à une table ronde où siègent des producteurs de télévision, des sociologues, des journalistes, des parents, des gagnants récents d'émissions de télé-réalité et des élèves. La question à débattre est la suivante :

   Est-il désirable de sacrifier sa vie privée pour quelques moments de célébrité?

   Afin de vous préparer, rédigez un texte d'environ 500 mots dans lequel vous défendez votre position en choisissant la stratégie argumentative qui vous semble la plus susceptible de convaincre les membres de la table ronde.

   Pour construire votre argumentation, référez-vous :
   - à vos notes et à vos réflexions;
   - à l'émission et aux textes qui vous ont été fournis.

   Intégrez dans votre texte des références tirées de ces documents.

TEXTE 1 : Est-il désirable de sacrifier sa vie privée pour quelques moments de célébrité?

La thèse est ordinaire : - les 1er et 3e aspects traitent de l'estime de soi dans des contextes différents - les arguments sont convenables; le 1er est difficile à identifier - la référence du 3e paragraphe n'est pas intégrée dans son argumentation La cohérence du texte est présente et, dans l'ensemble, sous-tend l'argumentation : - l'élève suit le plan énuméré dans son sujet divisé - le texte a des lacunes à l'intérieur des paragraphes (ex. : le lien entre Kenza, sa mère et la survie n'est pas démontré au 3e paragraphe)	***Les émissions de télé-réalité sont les points de départ pour la célébrité instantanée.*** *Il y a toujours* ***des personnes qui sautent à la chance d'être un des protagonistes de ces émissions. La question qu'on se demande aujourd'hui est : est-il désirable de sacrifier sa vie privée pour quelques moments de célébrité? Je ne pense pas que c'est désirable de tout.*** *Dans une situation de survie,* ***les êtres-humains sont vicieux*** *alors* ***votre image de marque seriez perdu. Tout le monde sachent de qui vous êtes alors vous n'auriez pas une vie privée. Il y a*** *aussi* ***des problèmes psychologiques qui vient avec la célébrité instantanée.*** *Votre vie sera tout changé pour votre quinze minutes sous le feu des projecteurs.* *Dans les situations de survie, les être-humains vont faire tout ce qu'ils peuvent pour se sauver.* ***Les émissions de télé-réalité jouent avec cet aspect.*** *Ils testent les personnes physiquement et mentallement et la compétition devient féroce. Les gens démontre un côté qu'ils autrement n'auraient jamais cru possible.* ***Kenza Braiga était une participante de l'émission « le Loft ».*** *Après que l'émission avait fini,* ***sa mère à reçu des appelles téléphoniques des personnes qui disait qu'elle est la mère d'une putain et des autres choses néfaste (Rapportage : Célèbres, mais à quel prix?).*** *Dans les situations de survie, on va faire tout ce qu'on peut pour gagner.* *En participant à ces émissions de télé-réalité, votre vie privée est détruite.* ***Vous êtes placés devant les caméras*** *pendant plusieurs semaines ou mois* ***et filmé vingt-quatre heures sur vingt-quatre.*** *Les personnes* ***qui vous regardent pensent qu'****ils* ***vous sachiez comme*** *ils* ***sachent ses amis.*** *Ils* ***pensent qu'****ils* ***ont le droit de vous critiquer,*** *alors ils* ***le font. Vous avez laisser entrer le publique à votre vie privée et*** *ils* ***veulent sacher tout ce qu'****ils* ***peuvent. « Mais pourquoi donc sommes-nous aussi accros à la célébrité? Voilà qui pose toute la question du rapport que nous entretenons avec l'anonymat et l'intimité » (paragraphe 2 et 3, La nouvelle loterie).***	L'introduction oriente la suite du texte de manière générale et n'incite guère le destinataire à poursuivre la lecture : - tous les éléments sont présentés - son amorce manque de touche personnelle - le point de vue est affiché de façon simpliste La stratégie argumentative est mise en œuvre de manière mécanique : - la structure suit un modèle type d'un texte argumentatif - parfois le texte manque d'explication, ce qui laisse trop d'interprétation au lecteur - l'élève aurait dû ajouter une mini conclusion à chaque aspect - le texte démontre une constance du point de vue - l'intention de communication est apparente

TEXTE 1 (suite)

La cohérence du texte (suite) - les marqueurs de relation sont peu utilisés; les organisateurs textuels sont acceptables - le texte démontre un effort d'harmonisation des temps et des modes verbaux (ex. : l'usage du conditionnel)	*Ceci est la cause primaire* **des problèmes psychologiques parmi** *les participants* **des émissions de télé-réalité.** *Ils* **ont des étrangers qui les traquent.** *Ils* **reçoivent des lettres et appelles téléphoniques ménaçent, des commentaires néfastes, etc.** *Ceci détruit leurs estimes de soies. Les participants n'ont pas une vie normale. Ils* **deviennent isolé du monde et ne veulent pas sortir du maison.** *Steevy Boulet, un autre participant* **de l'émission « le Loft » à dit que ses amis pensaient qu'après « le Loft »,** *il* **serait égoïste et c'est l'opposé qui est arrivé.** *Il* **ne voulait pas partir de chez lui (Rapportage : Célèbres, mais à quel prix?).** *En conclusion, est-ce que ça vaut la peine de perdre votre vie privée pour quelques moments de célébrité? Avec un émission de télé-réalité,* **vous perdez votre image de marque et votre vie privée.** *Dans un instant, votre vie est changé. Tout cela pour votre quinze minutes sous le feu des projecteurs.* **À mon avis, la célébrité ne vaut pas la peine.** *N'est-ce pas que c'est un peu ridicule?*	La stratégie argumentative (suite) - l'élève utilise un vocabulaire péjoratif pour appuyer sa thèse et un registre de langue approprié à la situation de communication (ex. : l'usage du « vous ») La conclusion est présentée de manière mécanique : - certains éléments de l'introduction sont répétés - l'ouverture est vague

Respect des règles de la langue

Malgré plusieurs interférences langagières, des erreurs de genre et des erreurs d'accord et de nombre, il faut noter que ces erreurs sont souvent répétées et que le texte est orthographié de façon généralement correcte. Par conséquent, ce texte témoigne dans son ensemble d'une connaissance générale des règles de la langue.

Appréciation globale

En tenant compte des comportements recherchés par rapport à la *Qualité de l'argumentation* et du *Respect des règles de la langue*, la cote 3 a été attribuée à ce texte.

La thèse **Les arguments** **Des éléments de la stratégie argumentative** **Des éléments de la cohérence**

TEXTE 2 : Les émissions de télé-réalité ont-elles une influence trop grande chez les jeunes d'aujourd'hui?

La thèse témoigne d'une certaine réflexion : - **l'élève se sert de divers aspects appuyés d'arguments discernables et convaincants** - **les références sont bien choisies, provenant de diverses sources, et sont bien intégrées dans son argumentation**	*L'amour, une famille, et un bon emplois,* ***trois rêves très raisonables*** *mais* ***qui n'existe pas presque*** *partout à cause de* ***la nouvelle obsession avec les émissions de télé-réalité.*** *Maintenant, la célèbrité, la gloire et le désire* ***pour succès sont les rêves des jeunes,*** *alors* ***est-ce que les émissions de télé-réalité ont une influence trop grande chez les jeunes d'aujourd'hui? La réponse est oui,*** *les émissions de télé-réalité ont une influence trop grande* ***pour des raisons émotionnelles, sociales et professionnelles.*** *Tout d'abord, les émissions de télé-réalité ont une influence trop grande chez les jeunes d'aujourd'hui pour les raisons émotionnelles. Les jeunes voient sur la télévision des célébrités toujours heureux, toujours avec les vies parfaits et les étoiles des émissions de télé-réalité qui sont en train de vivre leurs rêves, et a cause de ces images, ils pensent que la célébrité est la seule en vie qui pourrait donner le bonheur. Dans l'article* ***« cette soif de célébrité » Frédéric Beigbeder dit « La richesse, la beauté et la jeunesse ne font pas le poids face à la célébrité. Elle est le nouvel opium du peuple. » (paragraphe 3)*** *C'est-à-dire que* ***les gens ont decouvert que la richesse, la beauté et la jeunesse ne font pas le bonheur*** *alors* ***ils essaient la célébrité. Ils prennent la célébrité comme une drogue,*** *mais just* ***comme un drogue il y a des effets néfastes de cette influence, « la télé-réalité, c'est comme l'héroïne. On commence très fort, mais on est down longtemps. » (La nouvelle loterie paragraphe 6).*** *En effet, si les jeunes ne peuvent pas voir les effets de la télé-réalité sur des gens qui l'ont fait après plusieurs années que ces émissions étaient sur la télévision, ils sont influencé trop émotionellement par les émissions.*	**L'introduction oriente immédiatement la suite du texte. L'élève tient compte de son destinataire :** - **la répétition dans les sujets posés et divisés renforce la thèse** - **l'utilisation de l'énumération ajoute une touche personnelle**

TEXTE 2 (suite)

La cohérence est évidente et appuie l'argumentation : - les marqueurs de relation et les organisateurs textuels sont nombreux, ce qui assure une continuité évidente à l'intérieur des paragraphes et entre les différents aspects - le texte dénote quelques erreurs d'harmonisation des temps et des modes verbaux	*Ensuite, pour des raisons sociales, les émissions de télé-réalité ont une influence trop grande chez les jeunes d'aujourd'hui.* ***Les jeunes vivent dans un société où les taux de divorce sont très haut et où ils regardent les célébrités dans les relations horribles.*** *Les émissions de télé-réalité n'aide pas ce situation quand ils influencent les jeunes de chercher pour l'amour sur la télévision. Dans l'article* ***« La nouvelle loterie » l'auteur dit « À une époque où les relations intimes sont de plus en plus malmenées, où les couples se défont, où parents et enfants ont de la difficulté à se parler, nous nous passionnons pour l'intimité de purs inconnus. » (paragraphe 5)*** *C'est comme on cherche un substitut pour les relations réelles,* ***et il y a quelquechose de mal quand les jeunes pensent*** *qu'ils doivent aller* ***à la télévision pour un relation.*** *D'ailleurs, les émissions* ***de télé-réalité n'affecte pas juste les relations intimes,*** *mais ils* ***affectent les relations entre parent et enfant.*** *Dans l'article* ***« Accros de la célébrité » Sere Tisseron dit « Tous les lofteurs désiraient que leurs parents soient fier d'eux. » (paragraphe 17).*** *Mais est-ce qu'ils doivent avoir la célébrité pour plaire leurs parents? A cause de la popularité des émissions de télé-réalité, le standard est que les jeunes doivent faire quelque chose avec leur vie et s'ils pensent qu'ils doivent avoir la célébrité, pour plaire leurs parents il y a trop d'influence social. Les parents sont supposé d'aimer leurs enfants toujours pas juste quand ils sont célèbrités.*	La stratégie argumentative est mise en œuvre avec efficacité et l'intention de communication est évidente : - le texte témoigne d'un désir de convaincre son destinataire grâce aux affirmations, aux figures de style (illustration) et aux mini conclusions - l'élève se sert à quelques reprises du verbe « devoir » pour souligner le point de vue des jeunes, du verbe « pouvoir » pour offrir à son destinataire certaines possibilités et de certaines situations hypothétiques dans le but de renforcer son argumentation

TEXTE 2 (suite)

	Par illeurs, les émissions de télé-réalité ont une influence trop grande sur les jeunes d'aujourd'hui pour des raisons professionnelles. Aujourd'hui, les émissions ***de télé-réalité ont tellement influencé les jeunes, qu'****ils* ***ont commencé a changer le façon que le monde pense de leurs carrières, de leurs futurs. « La génération Y… est en train d'inventer un nouveau credo : peu importe le métier, pourvu qu'on ait la gloire! » (Accros de la célébrité. paragraphe 7).*** *On a maintenant des jeunes qui n'ont pas de rêves sauf être chanteur ou acteur, et ils ne pensent pas a la futur si leur plan d'être fameux ne fonction pas. Au lieu,* ***ils cherchent « la validation sur la télévision, comme un diplôme. » (N'zo-Célébres mais a quel prix?)****Les jeunes* ***pensent que s'****ils* ***sont fameux tout va être bon,*** *mais* ***on sait que la célébrité n'est pas pour toujours, et tout le monde ne peut pas être un célébrité.*** *Les jeunes sont trop influencé professionellement s'ils ne pensent pas qu'ils ont besoin un vrai emploi. Même* ***les célèbrités Mary-Kate et Ashley Olsensont allé a université, parce qu'ils savent que la célébrité n'est pas toujours assez.*** *En* ***conclusion, oui*** *les émissions de télé-réalité ont une influence trop grande chez les jeunes d'aujourd'hui. Émotionnellement* ***les jeunes ne réalisent pas que la célébrité n'apporte pas le bonheur,*** *socialement,* ***les émissions crée des tensions entre parents et enfants et les relations intimes sont affectées et*** *professionnellement,* ***les jeunes ne réalisent pas que la célébrité n'est pas un métier.*** *Les jeunes doivent prendre* ***l'exemple de Reuben d'American Idol. Il a gagné*** *mais* ***il n'a pas reçu la célèbrité*** *puisqu'****il a disparu après l'émission a finit,*** *alors* ***les émissions de télé-réalité sont juste un grande projet pour l'argent.***	

Respect des règles de la langue

Malgré quelques erreurs de genre, d'orthographe, d'accord du verbe avec le sujet et quelques interférences langagières, le texte dénote une bonne connaissance des règles de la langue.

Appréciation globale

En tenant compte d'un chevauchement entre les niveaux de performance 3 et 4, des comportements recherchés par rapport à la *Qualité de l'argumentation* et du *Respect des règles de la langue*, la cote 4 a été attribuée à ce texte.